

RAS EL MA : BATAILLE RANGÉE DANS UNE POLYCLINIQUE, UN MORT

Publicité



Le Quotidien Edition Nationale d'Information D'ORAN

La production chute de 30%



ON NE RÉCOLTE PAS LES CHIFFRES



Un avant-projet soumis au Parlement



LA SANTÉ REVUE ET CORRIGÉE



La colère des parents
d'élèves à Adrar
46° à l'ombre,
des écoles sans
climatisation !

P. 2

Grève des économies de l'Education **L'Unpef rejette le recours aux réquisitions**

A. El Abci

Le taux de participation à la grève des agents des services économiques des CEM et lycées de la wilaya de Constantine se situe pour ces premiers jours à 35%, pendant qu'il est variable dans la plupart des wilayas et atteint les 90% dans au moins 11 d'entre elles, selon un responsable de l'UNPEF, M. Khadraoui. Le mouvement est tellement suivi et la paralysie commence à se faire sentir, dira-t-il, que le ministère de l'Education n'a pas trouvé mieux que de procéder à des réquisitions pour se sortir de l'impasse. Le chargé d'information de l'UNPEF, M. Amraoui, dont dépend la Commission nationale des fonctionnaires des services économiques des établissements éducatifs du pays, qui a appelé à cette grève, a affirmé que le recours du ministère de tutelle à des correspondances par télex ordonnant aux Directions de l'Education d'adresser des réquisitions individuelles aux fonctionnaires des services économiques en arrêt de travail, constitue une violation des dispositions réglementaires énoncées par la loi 90-02, amendant et complétant la loi 91-27 en matière de conciliation, médiation et arbitrage. Et c'est là, soulignera-t-il, une autre preuve de l'échec de sa politique afférente de résolution des conflits collectifs au niveau du secteur de l'éducation. En tout cas, ajoutera-t-il, « nous considérons cette mesure de réqui-

sition comme une entorse grave à la loi en question en sus de l'article 41 de la loi 90-02 datée du mois de février 1990 et relative à la prévention des conflits collectifs au travail et à leur résolution ainsi qu'au droit de grève qui, lui, sert de prétexte à cette mesure de réquisition». « Car cet article évoque la réquisition pour garantir la sécurité des personnes, des ouvrages et des biens et tous ces aspects sont pris en charge et se situent au 1^{er} rang de nos préoccupations, auquel nous accordons un suivi régulier et quotidien malgré notre grève, et ce en considération de notre profond respect des textes réglementaires ». Et de poursuivre que, « par conséquent nous informons tous nos camarades de refuser de percevoir tout genre de documents, en considération que la grève est une interruption de la relation de travail avec l'employeur, conformément à l'article 32 du code 90-02 ». La Commission nationale des agents des services économiques déclare que « toutes ces tentatives ne nous détourneront pas de notre mouvement de protestation et réclamons encore une fois l'ouverture du dialogue ». Un dialogue avec des négociations sérieuses permettant des solutions pratiques. A rappeler que les services d'économat du pays sont en grève ouverte depuis dimanche dernier pour faire valoir, notamment, leurs droits à la prime d'encadrement et aux promotions sans concours.

La colère des parents d'élèves à Adrar **46° à l'ombre, des écoles sans climatisation !**

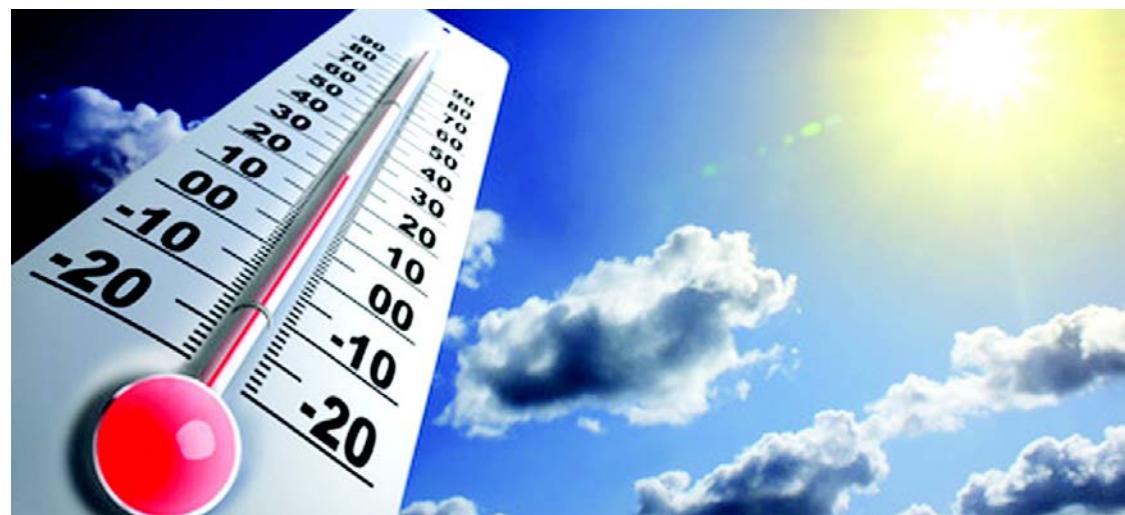
Bentouba Said

Plus 113.000 élèves dans la wilaya d'Adrar sont supposés avoir rejoint les bancs de l'école le 7 septembre dernier sous une température de plus de 46°C à l'ombre. Mais l'absence de climatisation surtout dans les écoles primaires gérées par les communes, a eu comme effet un taux d'absentéisme considérable dans toute la wilaya, à l'instar des autres wilayas du Sud. Les parents d'élèves sont en colère. Selon leurs associations, il est inadmissible qu'un enfant de 6 ans soit obligé de parcourir une certaine distance sous cette chaleur et sous le soleil pour rejoindre son école. Quotidiennement des enfants sont évacués à l'hôpital, indique un parent d'élève qui s'est accroché avec un directeur d'école au sujet de l'absence de climatisation et d'eau fraîche. Le chef d'établissement, en guise de réponse, lui a conseillé d'aller chercher la solution du problème chez le maire ou le ministère de l'Education ou carrément d'empêcher son fils de rejoindre l'école dans ces circonstances critiques. Et notre interlocuteur de s'interroger : « On ne comprend pas pourquoi nos enfants doivent reprendre les cours en cette période où il fait encore très chaud ». Pour lui, le ministère de l'Education fait de la politique et non de la promotion du savoir en voulant uniformiser le système scolaire de cette manière entre Adrar et Tipaza. « 25°C de différence dans la jour-

née ! ». Un emploi du temps qui oblige l'enfant de se rendre à l'école de 08h à 12h et de 14h à 16h15 sans même pas une goutte d'eau à l'école ni cantine. Des enfants trimbalant des bouteilles en plastique remplies d'eau, sous le soleil, avec tous les dangers de conservation de l'eau dans le plastique sous la chaleur. Même cas pour les lycées et CEM. Des climatiseurs qui ne fonctionnent pas, en l'absence de postes transformateurs. Des enseignants critiquent la situation et tirent la sonnette d'alarme. Le peu d'élèves dans les classes pose problème, indique un enseignant au lycée. Certains accusent le ministère de négligence envers les régions du Sud, d'où, soulignent-ils, les résultats catastrophiques enregistrés. Les députés de la région sont également montrés du doigt pour leur silence. Par ailleurs, il n'est pas possible d'exiger des enseignants plus de rigueur dans leurs missions, alors qu'ils doivent exercer dans des conditions pénibles.

Toutefois, en attendant une décision rationnelle qui tienne compte de la spécificité de la région, le ministère de l'Education pourrait au moins faire un effort pour proposer un réaménagement des horaires qui conviendraient aux deux parties, élèves et enseignants, à savoir une seule période de 8h à 13h, argumente-t-on. Cela soulagerait un petit peu tout le monde des contraintes des déplacements sous une chaleur caniculaire et protégerait la santé des enfants.

La vague de chaleur se poursuivra jusqu'à la fin du mois **Retour de la canicule**



Sofiane M.

Après une brève baisse du thermomètre sur les zones côtières du pays, qui n'a, finalement, duré que quelques jours, l'Algérie connaît, depuis le début de cette semaine, d'importants pics de chaleurs qui ne semblent épargner aucune wilaya. Les températures oscillent entre 30°C, pour les zones côtières et 40°C, pour les régions intérieures de l'Ouest. Cette hausse des températures se poursuivra, selon les prévisions de l'Office national de la Météorologie, jusqu'à la fin du mois, en cours, en raison d'une dépression atmosphérique.

Cette montée des températures est, péniblement, vécue par la population, en raison du taux élevé d'humidité qui varie entre 50 et 70%, dans les villes côtières. Les habitants des grandes villes du pays, notamment Alger et Oran, ont, ainsi, la sensation qu'il fait plus chaud que les températures indiquées sur le thermomètre. Cette vieille dame qui habite, à Oran, trouve la chaleur ressentie accablante bien que le thermomètre affiche 32°C. Il est, en effet, beaucoup plus difficile de supporter 25°C dans un environnement humide que 37°C,

dans un environnement sec. Dans un environnement humide, la chaleur ressentie est alors plus importante que celle réelle, et peut devenir insupportable pour les personnes vulnérables, jusqu'à causer des événements. Cette hausse des températures ne concerne pas, uniquement, l'Algérie. Les températures de cet été ont été les plus élevées, depuis 1880, dans le monde. Le mois de juin dernier fut le plus chaud depuis près d'un siècle et demi.

L'Agence américaine océanique et atmosphérique (NOAA) avait estimé que le mois de juin 2014 a été le plus chaud, dans le monde, depuis le début des relevés de températures en 1880, dépassant le précédent record de mai 2010. Les résultats de l'Agence américaine prouvent que cette année, les températures mensuelles ont été, nettement, supérieures à la moyenne, avec des records de chaleur dans la majorité de la planète.

La canicule qui a sévi a provoqué, en Algérie, plusieurs incidents. Les services de la Protection civile ont recensé des centaines d'hectares de forêts, de maquis et de récoltes détruits par des incendies, survenus à travers le pays à cause de la chaleur caniculaire.

ANALYSE

Kharroubi Habib

Droit international malmené

Dans son allocution à l'ouverture de la conférence internationale pour la paix et la sécurité en Irak, qui s'est tenue à Paris, son initiateur, le président français Hollande, a rappelé que dans sa résolution 2170 le Conseil de sécurité de l'ONU a déclaré que l'organisation terroriste « l'Etat islamique constitue un danger immense pour la sécurité du monde ». L'appréciation du Conseil de sécurité aurait en principe permis sa saisine à l'effet qu'il vote une résolution autorisant une intervention militaire internationale sous égide onusien contre cette organisation terroriste. Les Américains qui rameutent la « communauté internationale » pour une intervention de ce genre, se sont abstenus de la démarche, lui substituant la constitution d'une coalition d'Etats, dont ils ont soigneusement sélectionné la composante, approuvés et secondés par les Français qui ont organisé à Paris le « show » d'officialisation de cette coalition.

Pourquoi Washington n'est-elle pas passée par le Conseil de sécurité de l'ONU, si ce n'est parce que l'intervention militaire pour laquelle elle a opté n'est pas seulement destinée à contrer l'avancée de l'organisation terroriste en Irak, mais aussi à réaliser dans la foulée l'objectif américano-occidental d'en finir avec le régime syrien.

La trentaine d'Etats et d'organisations qu'Obama et François Hollande sont parvenus à enrôler dans leur coalition ne représentent nullement la « communauté internationale », comme ils se plaisent à leur attribuer cette qualité. Les opérations militaires auxquelles ils ont souscrit sans en référer au Conseil de sécurité de l'ONU, sont de fait à considé-

rer comme une violation du droit international. Cette violation du droit international est devenue une constante pour les Etats-Unis. L'establishment américain s'est fait en effet une règle d'estimer que le « droit » de leur pays est au-dessus de celui qui régit les relations internationales sur lequel repose l'édifice onusien. Le concept de « communauté internationale » que l'Amérique et ses alliés européens brandissent à chaque coup quand les Nations unies ne les suivent pas sur leurs plans unilatéraux de résolution d'une crise ou d'un conflit international, n'est qu'une invocation masquant leur total mépris de ce que pensent ou proposent ces Nations unies. Pour l'Amérique et ses alliés, la « communauté internationale » se résume à leurs seuls pays et à ceux qui, en la circonstance, adhèrent à leurs projets ou initiatives. La conférence de Paris n'a pas failli à cette règle. Ses participants, moins d'une trentaine d'Etats, sont censés avoir traduit la volonté de la « communauté internationale » et vont agir sous son couvert et avec son accord.

Dans la réalité, les Occidentaux ont enterré l'Organisation des Nations unies qui, elle, est véritablement représentative de la communauté internationale. Il y a eu du cynisme froid dans l'exhortation faite par le président français à la communauté internationale, l'appelant à « s'engager ensemble aux côtés des autorités irakiennes, clairement, loyalement et fortement ». En fait de loyauté, les promoteurs de la coalition prétendent anti-Etat islamique, en sont totalement dénués au décryptage des arrière-pensées qui sous-tendent leur décision d'engager une intervention militaire.

Un avant-projet soumis au Parlement

La santé revue et corrigée

Le gouvernement algérien propose de nouvelles règles en matière de santé pour parer aux carences qui pourrissent la vie aux citoyens mais aussi aux praticiens. L'avant-projet de loi qui sera soumis au Parlement est par ailleurs décrit par certains praticiens de la santé qui dénoncent un « excès » de prérogatives que confère l'avant-projet de loi aux responsables des structures sanitaires, et ce au détriment des médecins notamment.

Synthèse : Z Mehdaoui

La durée de l'activité complémentaire des médecins ne peut excéder 20% de l'activité hebdomadaire du service concerné, propose l'avant-projet de loi relative à la santé, qui suggère également que le nombre d'actes effectués au titre de cette activité ne peut dépasser 20% de ceux exercés au titre de l'activité publique. L'avant-projet de loi explique que cette activité complémentaire «s'exerce en sus de la durée légale et en dehors des horaires du service et pendant les week-ends sous le contrôle de la direction de l'établissement public de santé concerné». Expliquant l'activité complémentaire, le nouveau texte, rapporte l'APS, souligne dans son article 273, qu'elle est instituée au profit des fonctionnaires de santé durant les week-ends et après les heures légales du travail dans les établissements publics de santé à l'exclusion de toutes les autres structures. «Elle peut être assurée dans des structures de santé privées par des professionnels ayant le statut de contractuel». Selon l'avant-projet de loi, l'activité lucrative est maintenue au profit des professionnels de santé selon la réglementation en vigueur et sur la base d'un contrat entre l'établissement d'origine du professionnel de santé concerné et l'établissement et la structure cocontractante. L'article 274 de ce nouveau texte précise que l'activité complémentaire comprend les actes, les gestes médicaux, chirurgicaux et autres. «Elle est exercée au sein de l'établissement public de santé sur la base d'un contrat interne entre l'établissement et l'équipe soignante concernée», indique le texte. L'avant-projet de loi explique, en outre, que l'activité complémentaire au sein de l'établissement public de santé est assurée par les professionnels de la santé ayant la qualité de fonctionnaire et exerçant leurs activités au sein de l'établissement concerné. Elle peut être également exercée par des professionnels de la santé ayant le statut de contractuel, les professionnels de nationalité étrangère et les professionnels installés à titre privé sur la base d'un contrat définissant les obligations des deux parties et prévoyant les sanctions en cas de manquement d'obligations de ces professionnels. Dans son article 279, le texte stipule que lors de l'accomplissement des actes entrant dans le cadre de l'activité complémentaire, la responsabilité des professionnels de la santé concernés est engagée, soulignant que tout manquement aux obligations prévues par la même loi est considéré comme «faute disciplinaire grave de 3^e degré».

UNE NOUVELLE CARTE SANITAIRE

Le projet de la loi relative à la santé définit la carte sanitaire comme étant le schéma directeur de la santé qui fixe les normes de couverture sanitaire et détermine les moyens à mobiliser au niveau national et régional. Dans le souci d'assurer une répartition équitable des soins de santé, la carte sanitaire «tient compte du bassin de population, des caractéristiques épidémiologiques, sanitaires, géographiques, démographiques et socio-économiques», et vise, aussi, à «assurer l'accès aux soins en tout point du territoire national et améliorer les offres», précise le projet de loi. L'objet de la carte sanitaire tel que présenté dans ledit projet de loi est de «prévoir les évolutions nécessaires en vue d'adapter l'offre de soins, satisfaire de manière optimale les besoins de santé, définir l'organisation du système de soins et préciser les conditions de mise en réseau des établissements de santé». Évaluée et révisée périodiquement tous les trois mois, la carte sanitaire »détermine l'implantation, la nature, l'importance des installations sanitaires, y compris les équipements lourds, ainsi que les activités de soins nécessaires pour répondre aux besoins de la population» et «fixe, également, les limites des régions ainsi que les réseaux de prise en charge

de problèmes particuliers de santé», est-il noté dans le projet de loi.

UN COMITÉ POUR PRENDRE EN CHARGE LES «QUESTIONS MORALES»

L'avant-projet de loi sur la santé propose la création d'un comité national de bioéthique pour la prise en charge des questions morales pouvant survenir lors de la pratique de la profession. L'article 351 de l'avant-projet propose la création d'un comité national de bioéthique, «chargé de donner des avis et des recommandations sur les problèmes moraux soulevés par la pratique professionnelle, la recherche scientifique et l'application des technologies dans les domaines de la biologie, de la médecine et de la santé, ayant pour objet l'être humain dans sa double dimension individuelle et sociale». Le texte propose que cette instance soit créée auprès du ministre chargé de la santé, et que sa composition, organisation et fonctionnement soient fixés par voie réglementaire. La bioéthique est définie dans l'avant-projet comme étant «l'ensemble des mesures et activités liées au don et au prélèvement d'organes et tissus, du sang humain et de ses dérivés, à l'assistance médicale, à la procréation et à la recherche biomédicale». Par ailleurs, le texte suggère la création de conseils nationaux, régionaux et locaux de déontologie médicale, de médecins, de chirurgiens dentistes et de pharmaciens. Ces instances, composées exclusivement de médecins, de chirurgiens dentistes ou de pharmaciens, élus par leurs pairs, créent un organe de coordination et fixent leurs règlements intérieurs. Les conseils nationaux, régionaux et locaux de déontologie sont investis, chacun en ce qui le concerne, du pouvoir de sanction et se prononcent sur les violations des règles de déontologie médicale. Ils peuvent être saisis par le ministre chargé de la santé, par les chefs d'établissements de santé publics et privés et par tout usager et/ou leurs représentants habilités.

PRÉLÈVEMENT D'ORGANE AVEC LE CONSENTEMENT DU DONNEUR

Le prélèvement d'organes humains ne peut être pratiqué sans le consentement préalable, exprès, libre et éclairé du donneur, stipule l'avant-projet de loi sur la santé dans son chapitre sur les dispositions relatives aux organes et aux tissus. «Sont régis par les dispositions de la présente loi, le sang humain et ses dérivés, les organes dont la moelle osseuse, les tissus et tout autre produit entrant dans son objet, lit-on dans les articles 365 et 366 de l'avant-projet de loi. Le texte précise que l'information du public en faveur d'un don d'éléments et produits du corps humain est assurée par le ministre chargé de la santé, ajoutant que la publicité en faveur d'un don d'élément ou produit du corps humain au profit d'une personne déterminée ou bien d'un établissement ou organisme déterminé est interdite. L'article 368 note que le prélèvement d'éléments du corps humain et la collecte de ses produits en vue d'un don ne doit donner lieu à aucun paiement de quelque nature que ce soit. L'avant-projet de loi interdit de dévoiler l'identité du donneur au receveur, et l'identité du receveur au donneur ainsi que de divulguer les informations permettant d'identifier à la fois, le donneur d'un élément ou produit du corps humain et le receveur de celui-ci. Toutefois, cette interdiction peut être levée en cas de nécessité thérapeutique et dans les cas où le donneur et le receveur sont apparentés. Le prélèvement d'organes, en vue d'un don, sur une personne vivante mineure ou incapable est interdit. Le prélèvement d'organes sur une personne décédée ne peut s'effectuer sans le consentement authentifié et obligatoire de la personne concernée de son vivant. Aucune rémunération à l'acte ne peut être perçue par les praticiens effectuant des prélèvements et les praticiens effectuant des transplantations d'organes et tissus au titre de ces activités, est-il précisé dans l'avant-projet.



Santé

Hanoune veut le retrait du projet de loi

Salah-Eddine K.

La SG du Parti des Travailleurs (PT), Louiza Hanoune, dans une conférence de presse tenue au siège du parti, a interpellé le président de la République afin qu'il use de ses prérogatives pour le retrait de l'avant-projet du code du travail et le projet de loi sanitaire jugés comme projets en porte-à-faux avec les orientations socioéconomiques du pays. Selon la conférencière, le projet du nouveau code du travail mettrait en cause l'ensemble des acquis obtenus jusqu'à présent par les travailleurs alors que la loi sanitaire va mener le secteur de la santé droit vers une privatisation aux conséquences dangereuses sur la stabilité sociale du pays. Hanoune s'est interrogée du pourquoi de tels projets en ce moment même où notre pays, a-t-elle affirmé, «est hors de crise». Pour elle, ce code «est

une mort programmée» de la classe des travailleurs en ce que le contenu qu'il véhicule menace les libertés syndicales et le droit de grève. Ce code consacre aussi la flexibilité de la relation de travail qui ne peut qu'arranger les patrons. Il consacre également les contrats à durée déterminée. «En somme, les travailleurs ne seront plus protégés». Elle ajoute que c'est un «texte non amendable qu'il faut retirer immédiatement». Elle rappelle dans ce sillage qu'il existe «14 millions de personnes qui n'ont pas de protection sociale et qu'il existe près de 5 millions de travailleurs qui ne sont pas déclarés». Quant au projet sur la loi sanitaire, la conférencière le rejette en bloc. Selon elle, cette loi consacrera l'autonomie financière et administrative des structures, ce qui signifie que l'Etat va se désengager du secteur de la santé publique. Une loi qui va ouvrir

grandement les portes aux appétits du privé.

Hanoune souhaite vivement que les deux avant-projets soient retirés avant d'aller à une riposte que le PT compte organiser avec l'UGTA. «Nous allons riposter ensemble comme nous l'avions fait pour la loi sur les hydrocarbures du temps de Chakib Khelil, et qui a été retirée». La conférencière s'est dite inquiète de la duplicité du discours ambiant sur ces questions. «Certains disent qu'il faut maintenir et renforcer la règle des 51/49% imposée aux partenaires économiques étrangers alors qu'en même temps d'autres veulent libéraliser à outrance notre économie». Pour ce qui est de l'adhésion à l'OMC, elle releva qu'il existe deux discours qui s'affrontent. Les uns sont pour «une rentrée immédiate dans cette organisation» alors que d'autres voix soutiennent qu'il «n'est pas encore temps».

Raiña
Raïkoum

El Yazid Dib

Métempycose

La méttempycose «est le passage, le transvasement d'une âme dans un autre corps qu'elle va animer». Il faut croire en elle en termes de dématérialisation pour les êtres, les choses et les fonctions. La méttempycose est donc un recyclage, un rappel. D'esprit, d'âme, peu importe le corps. Comme une Boukala, elle s'empêtre dans les amours lunaires, le long des étés pourris. L'été, une saison longue comme sont longs ses soucis, résiste et s'empêche de se retirer. A voir cet été qui chevauche sur un automne tardif est un signe de mauvaise année. La kyrielle des dégoûts que rongent les foules meurtières par le souci d'un toit qu'elles ne verront que lorsque le faux plafond qui les quasi-abrite s'écroule, devient une récitation apprise par cœur et psalmodiée à cœur ouvert. Rabi youstor !

Le soleil, en inondant le monde, fait que les parasols l'éclipsant se dénoueront du fait que personne n'est censé savoir en quelle direction le prochain vent agitera sa girouette. Il y en aura un temps meilleur pour tous, tel qu'il le fut pour le pire. Et vice versa. On nous professera de jour en jour que rien n'est sacré, rien n'est définitif. Les démons dé-sangilisés d'hier peuvent aisément vêtir le lendemain l'habit des archanges. Après les avoir diabolisés. Encore qu'il ne pourrait y avoir de stupéfaction quand on chuchote à grand bruit que les pestiférés d'une humeur peuvent être aussi ré-honorés par la même humeur. Le silence dans ces cas-là s'entend avec assourdissement. L'on croira en fait de la mort d'un nom qu'une fois sa dépouille, physiquement visible, alourdie par tant

de condoléances et ayant subi l'attristement des plus proches, soit ensevelie, engloutie sous une masse de terre non urbaine. Un moratoire de 40 jours est en plus nécessaire et conseillé pour parachever la conviction de la disparition, sinon le mystère du ciel brouillant les pistes serait capable d'exercer les vertus d'une résurrection. D'un appel ou d'une invite.

Entre les murs d'un bureau et une stèle tombale le chemin passe par l'inhumation des autres. Des survivants. Après moi les obsèques.

Dans la diversité plurielle du chapelet des incursions, la politique est à la fois présente en filigrane à toutes les sauces quotidiennes et constitue la cause majeure de tous les déboires citadins et ruraux, d'en haut et d'ici-bas. Chez le simple citoyen, la citoyenneté est en parfait accord avec le principe qui consiste à soumettre tous les désirs intimes au seul désir national. La paix et la liberté. Bien qu'au départ l'individu ait adopté, la résignation fatigüe face aux aléas de la vie, il s'est longtemps essayé à se redéfinir telle une entité qui n'a pas uniquement des bouches à remplir, des paupières à s'entrelacer ou des plaisirs à assouvir. Il s'efforce de comprendre le mythe, il tombe sur des hallucinations. Il est là, pourtant voulant redevenir justement une pièce essentielle dans la monographie nationale. Gémir affaiblit la réaction et approfondit l'irréflexion. Reste cette méttempycose qui s'élève maintenant tel un grand salut public. Tout le monde y a foi et tout le monde exclu y attend. Mais parfois tant pis que tant mieux l'on croit aux miracles de la cour qu'à la cour des miracles.

La production chute de 30%

On ne récolte pas les chiffres

Les responsables du secteur des céréales hors jeu. Des responsables du secteur des céréales annonçaient une «bonne récolte» en 2014 et prévoient une augmentation de 15% de la production.

La baisse a atteint 30%.

Abed Charef

La chute brutale de la production algérienne de céréales en 2014 a révélé la fragilité du secteur, tout en soulignant l'urgence de passer à un autre modèle basé sur l'irrigation d'appoint. Les chiffres révèlent aussi les déclarations fantaisistes des responsables du secteur, dont les prévisions, systématiquement exagérées, frisent le ridicule. Selon le ministre de l'agriculture, Abdellouahab Nouri, la production de céréales s'est élevée en 2014 à 34 millions de quintaux, le résultat le plus faible depuis une décennie. En 2013, année de faible production, l'Algérie avait tout de même récolté 49 millions de tonnes de céréales, ce qui représente tout de même 30% de plus que 2014. La récolte de 2014 représente à peine la moitié de celle de 2009, année record, lorsque l'Algérie avait réalisé une production de 61 millions de quintaux.

Ces résultats contredisent totalement les déclarations faites à la mi-mai par Mr Mohamed Belabdi, directeur général de l'AOIC (Organisme interprofessionnel des céréales), principal opérateur du secteur. M. Belabdi affichait alors un optimisme déroutant, affirmant qu'il s'attendait à «une hausse remarquable de la production au niveau national», grâce aux «bonnes conditions climatiques». On était pourtant au début de l'été, à un moment où on n'attend plus de pluies. M. Belabdi gère un organisme qui importe autour de trois milliards de dollars par an.

DES CHIFFRES FANTAISISTES

Quelques mois plus tôt, un responsable du ministère de l'agriculture n'hésitait pas à annoncer une hausse de 15% de la production, alors que l'automne 2013 avait été marqué par un déficit pluviométrique important.

UNE VÉRITABLE CATASTROPHE

Le chiffre de 34 millions de quintaux, même s'il est lui aussi sujet à caution, révèle en fait une véritable catastrophe pour l'agriculture algérienne. Non seulement les importations vont explo-

FLN

Les dissidents préfèrent voir venir

Abdelkrim Zerzouri

Au lendemain d'une réunion du Bureau politique du FLN «qui s'est déroulée dans la sérénité», laisse-t-on entendre dans son entourage, et où le volet organique a dominé les débats, le parti majoritaire a entamé dans l'après-midi d'hier les élections pour le renouvellement des structures de l'Assemblée populaire nationale (APN). Sans hésitation et sans tourner la tête vers la demande formulée le 2 septembre dernier par l'Alliance verte (MSP, Ennahda, El Islah), qui veut reprendre ses sièges aux structures de l'APN après une désertion de deux ans, les députés du FLN sont allés tout droit vers le vote à peine l'allocution du SG, Amar Saadani, terminée. Ce dernier a insisté sur la cohésion des rangs et appelé les députés à choisir en toute démocratie celui qui représentera le parti au sein des instances de l'APN. Beaucoup de postulants ont déposé leur candidature, donnant lieu à une véritable campagne qui a été menée ces derniers jours, dans l'hémicycle du boulevard Zighoud-Youcef, par les candidats en lice. Le vote s'annonçait hier ouvert, laissant croire que des changements sont attendus dans la représentation du parti au sein des instances de l'APN. Le FLN a, donc, décidé d'ignorer la demande de l'Alliance verte, «surtout pas en ce moment», précise M. Mazouzi, membre du Bureau politique du FLN et chargé de l'organisation. Sans s'étaler dans ses explications

sur le «mauvais» moment choisi par l'Alliance verte pour revendiquer ses sièges au sein des instances de l'APN, M. Mazouzi fait clairement allusion à l'importance de la période ou la conjoncture dans laquelle on a introduit cette demande. Ce n'est pas que le FLN craigne un chamboulement dans l'ordre des choses, l'Alliance verte ne pouvant en rien changer la tendance au sein de l'APN où la majorité absolue revient au FLN, mais on croit dur comme fer que ces trois partis veulent revenir, maintenant, avec l'idée de «perturber» le projet portant révision de la Constitution. «Il y a des traditions à respecter, on ne peut pas quitter les structures de l'APN et décider d'y revenir comme bon nous semble, sur un coup de tête. Le retour des députés de l'Alliance verte doit obéir à certaines conditions, un dialogue préalable, et une profonde concertation avec le président de l'APN», estime M. Mazouzi, confirmant que le FLN n'est pas près de lâcher dans l'immediat les 5 vice-présidences qu'il occupe depuis le retrait des députés de l'Alliance verte. Par ailleurs, on apprendra auprès de M. Mazouzi que le Bureau politique a brièvement abordé, lors de sa réunion de lundi dernier, le volet relatif à l'installation des commissions locales de préparation du 10^e congrès prévu durant le premier trimestre 2015, «peut être même au tout début de l'année prochaine», comme le laissent croire des déclarations insistantes à ce sujet. Un congrès dédié à la

ser en volume et en valeur (100 millions de quintaux pour 3,16 milliards de dollars en 2013), mais tout le système de production des céréales est désormais en cause.

Selon des statistiques officielles, 3,5 millions d'hectares ont été consacrés aux céréales, ce qui donne une moyenne nationale de dix quintaux à l'hectare. Mais comme la production à l'hectare dépasse les 30 quintaux, avec des pointes au-dessus de 50 quintaux dans de nombreuses régions, cela suppose que des rendements dérisoires sont atteints dans certaines zones, alors que des superficies importantes ont été purement et simplement abandonnées. Selon une vieille tradition des régions steppiques, en cas de sécheresse, les éleveurs des régions steppiques préfèrent sacrifier les céréales et transformer les superficies qui leur sont consacrées en pâturage pour sauver le bétail.

UNE CONSOMMATION DIFFICILE À ÉVOLUER

Autre controverse, celle concernant les importations. Au début de l'année, l'agence APS, citant le centre des statistiques de douanes, faisait état de 10 millions de quintaux importés en 2013, ce qui donnerait une consommation totale annuelle de 150 millions de quintaux. D'autres sources font état d'une consommation de 80 à 100 millions de quintaux de céréales. La production de 2014 représenterait donc 15 à 30% de la consommation, selon les chiffres retenus. Avec un tel écart dans les statistiques, il devient difficile de faire des évaluations précises.

L'incertitude sur ces chiffres n'est pas liée à la difficulté d'évaluer l'autoconsommation, une partie de la production étant conservée par les producteurs pour leurs propres besoins, mais par une tendance de l'administration à embellir les chiffres.



Akram Belkaïd, Paris

Le brut baisse

Est-ce un simple trou d'air ou une glissade qui va durer ? En trois mois, les cours du pétrole brut ont perdu 15% de leur valeur sur les marchés de Londres (pour le Brent) et New York (pour le West Texas Intermediate ou WTI). A ce jour, aucun producteur, surtout les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), ne semble s'inquiéter outre mesure même si l'Arabie Saoudite a légèrement diminué ses pompages en août. Un signal discret adressé aux marchés à terme pour rappeler que le premier producteur mondial a toujours les moyens de fermer les vannes et de peser sur les prix.

LEFFET PÉTROLE DE SCHISTE

Il reste qu'un grand nombre d'experts sont persuadés que les cours vont continuer de se replier. A l'appui de cette prévision, ils citent plusieurs facteurs baissiers plus ou moins pertinents. Parmi eux, on recense le tassement de la croissance mondiale avec un ralentissement marqué de l'activité industrielle en Chine. Dans ce cas précis, il faut tout de même insister sur le fait que cette production industrielle ne baisse pas mais que c'est son rythme de progression qui faiblit un peu (+6,9% en août contre +9% en juillet). On retrouve là un travers habituel des marchés qui consiste à considérer qu'une augmentation moins forte que précédemment – on ne parle même pas de baisse (!) – est anormale voire inquiétante. Cela vaut ainsi pour les résultats d'entreprises où la moindre érosion du bénéfice fait oublier qu'il y a tout de même bénéfice...

En réalité, l'explication la plus importante concernant la faiblesse relative du marché pétrolier est à rechercher du côté des Etats-Unis. En effet, la montée en puissance du pétrole de schiste contribue clairement à augmenter l'offre de brut ce qui, mécaniquement, pèse sur les prix. De nombreux producteurs comme l'Angola, la Guinée équatoriale ou le Nigeria ont perdu des parts sur le marché américain et sont obligés de se rabattre sur l'Europe en proposant des rabais sur leurs cargaisons. Il faut savoir que les Etats-Unis produisent actuellement 8,6 millions de barils par jour (mbj) et qu'ils devraient atteindre 9,5 mbj en 2015. C'est la première fois depuis 1986 que la production américaine atteint un tel niveau et la dépendance de sa consommation aux approvisionnements étrangers est passée de 60% à 30%. C'est là, peut-être, le fait le plus marquant dans l'histoire récente de ce pays.

De nombreux spécialistes se sont interrogés à propos de la viabilité de l'industrie du pétrole de schiste aux Etats-Unis, s'inquiétant notamment de la faiblesse financière de certains producteurs. L'idée qu'une bulle spéculative s'est développée autour de ce secteur est régulièrement traitée par la presse spécialisée qui craint un violent coup d'arrêt au cas où les cours viendraient à baisser au-dessous de 90 dollars le baril (un niveau qui rendrait les extractions de pétrole de schiste peu rentables). Mais, pour le moment, l'or noir américain est bel et bien présent sur le marché, et cela influe directement sur les prix.

UN BARIL À 80 DOLLARS ?

Bien entendu, la question reste de savoir jusqu'où cette baisse va se poursuivre. Va-t-on assister à un effet de pallier autour de 95 dollars pour le Brent et 85 dollars pour le WTI ? Ce serait un niveau susceptible de satisfaire les pays producteurs tout en permettant aux consommateurs de relancer leur économie grâce à une énergie moins chère. Il faut toutefois préciser que de nombreux économistes n'écartent pas l'hypothèse d'un repli plus sévère des cours avec un Brent compris dans une fourchette entre 80 et 85 dollars. Si cela se vérifie, il constituerait un sérieux signal d'alarme pour des pays mono-producteurs comme l'Algérie.

Adrar Des demandeurs de logements ferment le siège de la daïra

Bentouba Said

Plus de 200 jeunes demandeurs de logement ont observé un sit-in de protestation et fermé le siège de la daïra d'Adrar, hier, depuis la première heure, suite à des rumeurs sur l'élaboration d'une liste de 840 bénéficiaires de logements selon leurs représentants sur place. Les jeunes protestataires, à travers une correspondance adressée au wali d'Adrar, réclament la participation des représentants de la société civile dans le comité de distribution de la daïra et l'étude au cas par cas des dossiers des demandeurs de logements avec une priorité aux demandeurs nés dans la commune d'Adrar.

Un dispositif de sécurité a été mis en place près de la daïra et la circulation a été perturbée. Toutes nos tentatives de contacter le chef de daïra ont été vaines. Mais un cadre de cette daïra nous a affirmé qu'aucune liste n'a été approuvée ou affichée jusqu'à maintenant et la commission de la daïra se penche, toujours sur le traitements des dossiers des demandeurs de logements.

Attaque de Tiguentourine Enquête britannique, 19 mois après

Yazid Alilat

Une procédure judiciaire destinée à faire toute la lumière sur l'attaque terroriste du 16 janvier 2013 contre le site gazier de Tiguentourine a été ouverte lundi par la justice britannique. Cette Inquest intervient 19 mois après l'attaque organisée par le groupe de Mokhtar Belmokhtar (les signataires par le sang) contre ce site gazier stratégique, exploité en partenariat par Sonatrach, le groupe britannique BP et le Norvégien Statoil. Sur les 38 personnes travaillant sur le site, assassinées par le groupe terroriste qui n'a pas réussi à détruire les installations gazières grâce à une rapide intervention de l'ANP, il y avait six expatriés britanniques. Une Inquest est une procédure judiciaire destinée à faire la lumière sur les circonstances des morts violentes ou inexpliquées, mais qui ne peut se solder par des poursuites judiciaires. Le juge Nicholas Hilliard qui mène cette procédure judiciaire a entamé l'audience en demandant le silence et en lisant solennellement les noms des victimes. Nombreux à l'audience, plusieurs parents des victimes britanniques de l'attaque terroriste du site gazier de Tiguentourine avaient déjà annoncé vouloir esser en justice le groupe pétrolier BP. Lundi à Londres, ils avaient manifesté leur désir de connaître les circonstances du drame. Mais, face aux questionnements des familles des victimes, le pétrolier britannique s'était contenté de confirmer sa collaboration avec la police britannique, alors que les familles des victimes et des survivants

exigeaient un geste plus fort. Plusieurs mois après avoir attendu vainement, des proches des victimes avaient annoncé en 2013 qu'ils envisageaient des poursuites judiciaires pour négligence contre le groupe pétrolier britannique, selon l'un de leurs avocats cité par Reuters. Cette attaque avait été suivie par le départ des travailleurs expatriés de BP et de Statoil. Depuis, le complexe a repris progressivement la production de gaz et de GNL, ainsi que le retour des travailleurs des pétroliers, britannique et norvégien, dans la foulée d'un renforcement de la sécurité dans et autour du complexe. Le groupe pétrolier Statoil avait annoncé le 1^{er} septembre avoir repris « normalement » ses activités à In Amenas. « Le comité exécutif de l'entreprise a décidé que la rotation ordinaire doit être reprise à l'usine et que toutes les mesures de sécurité définies ont été mises en œuvre », avait déclaré Statoil dans un communiqué. Sonatrach a de son côté confirmé le retour du personnel du groupe norvégien Statoil et du britannique BP au complexe de Tiguentourine. « Sonatrach confirme le retour du personnel de Statoil et de BP à Tiguentourine. Tous les effectifs prévus dans le cadre de la joint-venture liant Sonatrach à ces deux groupes sont sur place », avait précisé une source au sein du groupe pétrolier. Le complexe de Tiguentourine qui produisait avant l'attentat 9 milliards de m³ par an fonctionnera à plein régime d'ici à la fin de l'année avec l'entrée en production du troisième train, celui qui a été le plus endommagé pendant l'attaque.

Ras El Ma

Bataille rangée dans une polyclinique, un mort

M. D.

La localité de Ras El Ma à une centaine de kilomètres au sud du chef-lieu de la wilaya de Sid Bel-Abbes, a vécu dans la nuit du lundi des scènes de violences tragiques suite à un différend entre les membres de deux familles au sujet d'une affaire de commerce, apprend-on de sources concordantes. On déplore un mort et un blessé grave. Ainsi, un jeune âgé de 25 ans est mort et un de ses frères a été grièvement blessé. Une altercation où des armes blanches ont été utilisées a éclaté. Le jeune homme de 25 ans, blessé, s'est rendu à la polyclinique pour recevoir des soins. Son agresseur accompagné d'un groupe

d'individus l'y a suivi. Et devant le personnel médical et paramédical qui était de garde cette nuit-là, une autre altercation s'en est suivie. Le frère du jeune de 25 ans a été tué au moyen d'un sabre, a-t-on indiqué.

Par la suite, l'auteur présumé du crime et ses complices ont été arrêtés, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Le maire de Ras El Ma que nous avons contacté a, pour sa part, déploré le climat d'insécurité. Il nous dira qu'il a à maintes reprises alerté sa tutelle sur cet état de fait. Notre interlocuteur précisera qu'il a saisi par écrit le wali pour un éventuel renfort des services de sécurité dans sa commune pour assurer la quiétude et la sérénité des citoyens.

Tamanrasset

Cinq individus arrêtés pour enlèvement d'un jeune

Cinq individus (19 à 37 ans) impliqués dans une affaire d'enlèvement et de séquestration d'un jeune de 21 ans avec utilisation d'un véhicule ont été appréhendés par les services de police judiciaire de la sûreté de wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris hier de ce corps sécuritaire.

Un individu a signalé mercredi dernier l'enlèvement, deux jours auparavant, de son frère par des inconnus et fait état de la réception ensuite d'un appel téléphonique d'une personne l'avisant de la séquestration de son frère qui aurait commis un vol dans leur commerce et exigeant, pour sa libération, le versement de la somme de 90.000 DA représentant le remboursement des objets volés, a-t-on précisé. Une sourcière a été dressée par les services de police, en coordination avec le frère de la victime, au lieu où devait être remise la somme exigée, au quartier Sorro à Tamanrasset, et s'est soldée par l'arrestation

d'une des personnes impliquées dans cette affaire qui a ensuite révélé le lieu où était séquestrée la victime, a ajouté la source.

A l'appui d'un mandat de justice, la perquisition du lieu signalé, un domicile au quartier Gataâ El-Oued, a permis la libération de la victime qui avait subi des violences physiques, et l'arrestation de trois individus, selon la même source qui signale aussi la découverte sur les lieux d'armes blanches, de papiers destinés à la falsification de billets de banque ainsi que d'une poudre blanche. La poursuite des investigations a donné lieu à l'arrestation d'un autre complice, ainsi que la saisie d'un véhicule utilitaire utilisé lors de l'enlèvement. Les six personnes mises en cause dans cette affaire, y compris la victime de la séquestration, impliquée, elle, dans le vol du commerce, ont été présentées à la justice qui a ordonné leur placement en détention préventive.

Elle veut un front commun à l'ONU La France accentue sa pression sur la Libye

Moncef Wafi

Paris continue de faire le forcing sur les pays de la région pour les inciter à se mobiliser, en vue de contrer «la menace terroriste», en Libye. En visite en Egypte, hier, le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a réitéré le souhait de la France d'une «mobilisation globale», lors de la session ordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU qui s'est ouverte hier, mardi. Si le ministre français s'est rendu au Caire, en provenance des Emirats arabes unis, pour expliquer la feuille de route de Paris, au sein de la coalition internationale, contre les djihadistes de l'Etat islamique (EI), en Irak et en Syrie, il n'a pas raté l'occasion d'évoquer le danger libyen, lors de ses rencontres avec son homologue égyptien, le général Sedki Sobhi, puis le président Abdel Fattah al-Sissi. Si pour Le Drian, Paris et le Caire sont sur la même longueur d'ondes, à propos de ce dossier, il souhaite, surtout, un front commun, lors de l'AG onusienne, en comparant ce qui se passe en Irak et en Syrie, aux dangers qui guettent l'Europe et l'Egypte, via la Libye. Pour lui, ce qui se passe au sud-libyen, qu'il avait déjà qualifié de 'hub' où viennent

s'approvisionner les groupes terroristes qui activent au Nord Mali, «y compris en armes», «nous imposent un devoir d'alerter». Depuis Le Caire, Le Drian tirera la sonnette d'alarme, en évoquant, «un risque de globalisation du terrorisme» et appellant à «un embryon de feuille de route pour sortir la Libye du chaos», sous l'autorité des Nations unies, en coopération avec les autorités libyennes, basées à Tobrouk, dans l'est du pays, pour des raisons sécuritaires mais n'exerçant aucune emprise réelle sur le pays. Et c'est justement son chef du gouvernement, Abdallah al-Theni qui a accusé Doha d'ingérence dans ses affaires internes ainsi que d'avoir livré des armes, par voie aérienne, aux hommes de 'Fajr Libya', une alliance hétéroclite de miliciens, dont des islamistes venus de Misrata, qui s'est emparée de la capitale libyenne, fin-août, à l'issue d'un mois et demi de combats, précisément, après la chute de l'aéroport international de Tripoli, contrôlé par les miliciens nationalistes de Zenten. Le gouvernement du Qatar a réfuté ces accusations, les qualifiant d'«allégations trompeuses et infondées». Ce n'est pas la première fois que le gouvernement de M. Theni accuse un pays d'alimenter les groupes

«Dialogue 5+5»

La Libye au centre d'une rencontre internationale à Madrid

Une conférence ministérielle des pays membres du Dialogue 5+5, à laquelle prendra part l'Algérie et dont le thème portera sur la stabilité et le développement, en Libye, se tiendra, aujourd'hui, à Madrid. Outre les pays du Dialogue 5+5, cette conférence internationale regroupera les pays du groupe Med7 et les pays limitrophes de la Libye, soit un total de 21 pays et organisations internationales, à savoir : la Ligue des Etats arabes, les Nations unies, l'Union africaine, l'Union européenne et l'Union pour la Méditerranée, précise un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de Coopération espagnol. Cette réunion est organisée, à l'initiative du ministère des Affaires étrangères et de Coopération d'Espagne, dans le but d'aborder «la situation grave que connaît la Libye», a-t-on ajouté, précisant que la conférence émane

de «la nécessité de donner un élan régional aux efforts internationaux, en faveur de la stabilité, en Libye». Cette conférence, souligne, encore, le communiqué du MAE espagnol, aspire à ce que «les acteurs en conflit, passent d'une dynamique de confrontation armée à la négociation et au dialogue», relevant que la situation en Libye s'est «aggravée depuis le 13 juillet dernier, lorsque des affrontements entre plusieurs milices ont entraîné la fermeture de l'aéroport de Tripoli et l'évacuation d'un grand nombre d'étrangers et de missions diplomatiques». «La crise dont les répercussions économiques et sécuritaires sont indéniables, rend indispensable une meilleure coordination des pays, les plus proches, qui sont les plus touchés», ajoute la même source, relevant que l'Espagne a convoqué cette réunion afin de «réaffirmer le soutien des participants à la transition politique, initiée par le peuple libyen et souligner, aussi le rôle des Nations unies et leur représentant spécial Bernardino Léon». L'objectif assigné, à travers cette conférence internationale, consiste, selon le MAE espagnol, à «parvenir à un cessez-le-feu immédiat, faire émerger un dialogue national et trouver un consensus entre les pays de la région, pour faire face aux défis que doit affronter la Libye». Le Dialogue 5+5 réunit 5 pays de la rive sud de la Méditerranée (Algérie, Libye, Maroc, Mauritanie et Tunisie) et 5 autres de la rive nord (Espagne, France, Italie, Malte et Portugal), alors que le groupe Med 7 comprend l'Espagne, la France l'Italie, Malte, le Portugal, Chypre et la Grèce. Les pays limitrophes de la Libye sont l'Algérie, la Tunisie, le Tchad, l'Egypte, le Niger et le Soudan.

Tissemsilt Deux arrestations dans une affaire d'enlèvement

Les services de la gendarmerie nationale de Tissemsilt ont arrêté, en ce début de semaine, deux personnes impliquées dans une affaire d'enlèvement, a-t-on appris, hier, auprès de ce corps de sécurité. La victime, un jeune homme âgé 18 ans, a été prise en auto-stop, à hauteur de la commune de Bordj Bouaama, par trois individus se trouvant à bord d'un véhicule qui l'ont conduite à une habitation isolée. Séquestré pendant deux jours, le jeune homme a été ensuite abandonné en bordure d'une route dans la même commune. Ses ravisseurs avaient reçu auparavant une communication téléphonique d'un autre acolyte les informant que la victime n'était pas la personne ciblée, a-t-on ajouté de même source. Dans un premier temps, les gendarmes ont arrêté un des ravisseurs, âgé de 26 ans, près du lieu de séquestration de la victime. Les investigations ont mené à l'arrestation du deuxième auteur du rapt, identifié par la victime selon la même source. Présentés lundi devant le procureur de la république après du tribunal local, ils ont été placés sous mandat de dépôt pour association de malfaiteurs et enlèvement.

17 harraga interceptés au large d'Annaba

Les groupements territoriaux des gardes-côtes de Jijel et de Collo ont déjoué lundi au large des côtes de la wilaya de Annaba une tentative d'émigration clandestine de dix-sept personnes, indiquait hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre des opérations de lutte contre l'émigration clandestine, deux unités des forces navales relevant respectivement du Groupement territorial des gardes-côtes de Jijel et du Groupement territorial des gardes-côtes de Collo/5^{ème} Région militaire, ont déjoué lundi à minuit trente (00h30), une tentative d'émigration clandestine de dix-sept personnes», précise-t-on de même source.

L'interception de l'embarcation des émigrés clandestins s'est déroulée à 11 miles marins au nord de Ras El-Hamra dans la wilaya d'Annaba, ajoute la même source.

ANNABA

En finir avec le casse-tête des ordures ménagères

Malgré les efforts déployés par les communaux, le problème de la prise en charge du ramassage des ordures ménagères et de la décharge communale, pour la préservation de l'environnement et de la santé publique, reste, encore, posé à Annaba.

Tayeb Zgaoula

Abordant ce sujet, lors de la réunion organisée, lundi, au siège de l'APC, réunissant, tous les cadres concernés de l'environnement, ainsi que les représentants de la firme allemande 'GIZ', spécialisée dans ce domaine, le wali, M. Mounib Sandid, a d'abord ordonné la réouverture du centre d'enfouissement des déchets de Berk Zerga, fermé depuis quelques jours, après l'achèvement des travaux de la route, « pour éviter

les désagréments aux riverains, il faut placer un incinérateur de 1.500 tonnes ».

Concernant les moyens, il faut augmenter l'effectif, doter le parc de nouveaux camions balayeurs, faire des contrôles réguliers au moyen des nouvelles techniques GPS, ainsi que le projet 'GIZ' de modernisation pour la collecte des déchets, le suivi et contrôle a été relancé », a-t-il indiqué, avant la présentation de ce projet par le responsable GTZ. De son côté le maire Farid Merabet, a

soulevé un autre problème, celui du centre de transit des déchets qui est, également, fermé.

« Quotidiennement, les habitants de la cité 'Lauriers roses' se plaignent des odeurs nauséabondes. C'est ainsi que maintenant les camions déchargent leurs cargaisons à Berrahal (20 km) d'où un autre problème est créé celui du facteur temps et des rondes. « En vérité, la propreté de la ville et l'hygiène relèvent d'une prise de conscience collective », conclura, le maire de Annaba.

EL TARF

Des enseignants, sans salaire, depuis trois ans

Ils étaient sept professeurs de la Cée, quatre femmes et trois hommes, à observer, lundi matin, un sit-in devant le siège de la wilaya. Motif, ils sont sans salaire depuis 3 ans, soit 36 mois. Pourtant, ils ont passé avec succès le concours de recrutement, en 2011. Depuis, c'est la galère avec comme statut provisoire des professeurs stagiaires, en attendant la régularisation de leur

situation pour se faire titulariser. Des dépenses sans compter, plutôt des dettes qu'il faut rembourser, sachant que ces enseignants travaillent loin de leur commune. Donc, ce sont des dépenses inévitables pour le transport et la nourriture. Nos interlocuteurs se disent fatigués de se voir ballottés entre les services de la Fonction publique et le ministère de tutelle avec,

à chaque fois, des promesses que tout va se régler dans les prochains jours. Sauf que la patience a des limites et ce calvaire n'a que trop duré. Pour leur part, les services de la Fonction publique, ont indiqué qu'ils ont fait leur travail et le problème de ces enseignants attend d'être solutionné au ministère de l'Education.

A. Ouelaa

JIJEL

Des décharges sauvages menacent Oued Djendjen et ses environs

La commune d'Emir Abdelkader (Jijel) est « sérieusement » menacée par les risques d'inondations pouvant provenir des crues de Oued Djendjen dont les berges servent de décharges sauvages, a indiqué, mardi, à l'APS, le président de l'assemblée populaire communale (APC), Samir Benouatta. D'importants dépôts de gravats, de matériaux hétéroclites et d'ordures ménagères risquent d'obstruer l'Oued Djendjen ou de détourner l'écoulement naturel de ses eaux entre les communes d'Emir Abdelkader et de Taher, plus exactement au lieu-dit 'T'Har Oussaf', a affirmé cet élément qui tire la « sonnette d'alarme » pour avertir les autorités compétentes de la wilaya. Le lit de Oued Djendjen, au même titre que d'autres rivières et oueds de la région, affectés par le même problème, commence à se tarir, a-t-il af-

firmé, signalant que les dépôts de gravats et de matériaux hétéroclites provenant de chantiers de travaux, privés et publics, ont fait que les berges de ce grand cours d'eau sont « étranglées », au point où de fortes pluies pourraient créer des inondations à même d'affecter de nombreuses superficies agricoles mais aussi des habitations riveraines. Des appels ont été lancés aux instances concernées, comme la wilaya, la direction de l'Environnement, les services de l'Hydraulique et les services de Sécurité, a encore souligné cet élément. Ces dépôts sauvages, effectués, généralement, de nuit, constituent, selon M. Benouatta, « une sérieuse menace pour l'environnement, mais également pour les secteurs de l'Agriculture et de l'Hydraulique dans cette région, commune pour ses diverses productions agricoles ».

Contactés par l'APS, les services

de la direction de l'Environnement ont déclaré que 32 décharges sauvages, constituant encore des « points noirs », sont recensées, à travers les 28 communes de cette wilaya où l'on dénombre 3 centres d'enfouissement technique (CET) localisés à Jijel, Taher et El Milia. En dépit des mesures prises par les pouvoirs publics pour endiguer le problème des décharges sauvages, l'incivisme de certains citoyens fait que l'on continue d'observer des dépôts de déchets, y compris sur les accotements des routes, au mépris du bons sens et de la réglementation, en vigueur.

Ce type de comportements, estime-t-on, à la direction de l'Environnement, ne fait pas honneur à la réputation de la célèbre corniche jijelienne qui entend retrouver son lustre d'antan et qui reçoit, chaque été, des centaines de milliers d'estivants et de touristes.

OUARGLA

Des associations de parents d'élèves protestent

Des associations des parents d'élèves de 10 établissements scolaires, implantés dans la commune de Rouissat (6 km du chef-lieu de wilaya de Ouargla), ont organisé un mouvement de protestation, en refusant d'envoyer leurs enfants à l'école pour réclamer « l'amélioration des conditions de scolarisation », a-t-on appris, lundi, des responsables de ces associations. « Ce mouvement de protestation de 3 jours est organisé pour dénoncer, essentiellement, le surcharge des classes dans les cycles primaire et moyen, la vétusté des équipements pédagogiques et l'absence de moyens de climatisation, outre l'état désastreux des installations dans les structures éducatives », ont-ils déclaré à l'APS. Une liste de revendications a été adressée, par ces as-

sociations, aux services compétents de la wilaya, pour faire aboutir leurs doléances portant, aussi, sur la réhabilitation des cantines, le règlement du déficit en matière de transport scolaire, et la réalisation de nouveaux collèges d'enseignement moyen (CEM), en vue de réduire la surcharge enregistrée dans les CEM 'Abdelkader Korichi' et 'Abi Yacoub Youcef El Wardjilani', dans la commune de Rouisset.

De son côté, le directeur de l'Education de la wilaya de Ouargla, M. Mestour Bassadik, a indiqué à l'APS que la direction s'engage, actuellement, à étudier l'ensemble des do-

léances soulevées, en vue de leur trouver des solutions, faisant savoir, dans le même cadre, que « ces associations avaient refusé, auparavant, plusieurs propositions avancées par l'administration ». M. Bassadik a saisi l'occasion pour lancer un appel aux parents d'élèves « afin de permettre à leurs enfants de reprendre les cours, en attendant de trouver des solutions adéquates aux questions soulevées ».

Ces associations de parents d'élèves, relevant des établissements scolaires de la commune de Rouissat ont entamé, dimanche, ce mouvement de protestation.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

22 dhou el qida 1435

El Fedjr 05h04	Dohr 12h43	Assar 16h13	Maghreb 18h56	Icha 20h15
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



GUELMA

Six incendies détruisent 24 ha de maquis, de broussailles et de chênes-lièges

Six incendies de forêt ont ravagé, ces dernières 48 heures, dans la wilaya de Guelma, 24 ha de maquis, de broussailles et de chênes-lièges, a-t-on appris, mardi, auprès de la Protection civile. Le sinistre le plus important a eu pour théâtre le lieu-dit 'Ain Lafham El Kandoula', dans la commune de Roknia (50 km au nord-ouest de Guelma), où une douzaine d'hectares de chênes-lièges a été détruite, a indiqué la même source. Les autres incendies se sont déclarés près

des villages Ain Tahmimine, Beni-Ahmed, Raihana, situés respectivement dans les communes de Medjez-Sfa, Bouhamdane et Oued Zenati, a-t-on encore précisé. La rapidité de l'intervention des éléments de la Protection civile et les moyens d'extinction mobilisés ont permis d'éviter la propagation des flammes à des surfaces forestières, à des ruches pleines et à plusieurs habitations des communes touchées par ces incendies, a-t-on fait savoir.

KHENCHELA

Près de 400 postes de formation pour les détenus

Au total, 395 détenus recevront, dans la wilaya de Khencelia, une formation professionnelle qualifiante, à partir de la rentrée du secteur, le 28 septembre prochain, a-t-on appris, mardi, auprès de la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels. Ces futurs stagiaires, détenus les établissements pénitentiaires de Kaïs et Babar, pourront préparer, grâce au métier qu'ils auront acquis, leur réinsertion, dans la société, a-t-on souligné de même source.

Par ailleurs, les inscriptions se poursuivent dans les 2 Instituts nationaux spécialisés de formation professionnelle (INSFP) et les 12 centres de formation professionnelle et d'appren-

tissage (CFPA), a-t-on ajouté, signifiant que le secteur prévoit l'accueil de plus de 1.000 nouveaux stagiaires, répartis sur différentes spécialités. Le secteur de la Formation professionnelle de la wilaya s'enrichira, prochainement et pour la première fois, d'un INSFP spécialisé dans les métiers de l'Agriculture.

Des formations liées à l'élevage, à l'arboriculture, au maraîchage et la céréaliculture y seront dispensées, a affirmé la même source. L'infrastructure qui sera lancée, en travaux, avant la fin de l'année en cours dispenserait également, des formations continues aux agriculteurs en activité, a-t-on, également, indiqué.

MILA

Découvertes de sépultures romaines

Les restes d'un squelette humain, remontant à la période romaine et une nécropole datant de la même époque, ont été découverts, ces derniers jours, dans les wilayas de Mila et Sétif, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de la Culture de Mila et de la Gendarmerie nationale de Sétif. Dans la commune de Rouached (32 km au nord de Mila), ce sont des ossements humains qui ont été mis au jour, de manière fortuite, lors de la réalisation du réseau d'assainissement de la mechia Lounakel, selon le chef du service du patrimoine, M. Lazghed Chiaba.

La technique de construction de la tombe, son orientation et de menus objets archéologiques retrouvés aux alentours laissent à penser que la sépulture remonte à la période romaine, a ajouté le même responsable, soulignant que les travaux d'assainissement ont été aussitôt stoppés

en attendant une expertise des services concernés.

A Sétif, plus précisément, au douar El Kherba, dans la commune de Ras El Ma (sud-est de Sétif), c'est toute une nécropole qui a été découverte, selon les services de la Gendarmerie nationale qui ont indiqué que selon des informations recueillies, il s'agit, là encore, de vestiges romains. C'est un citoyen qui a fait la découverte en entreprenant des travaux de terrassement pour l'érection d'une construction, avant d'alerter les gendarmes qui se sont, aussitôt, déplacés sur les lieux.

La nécropole qui se trouve à trois mètres de profondeur et qui s'étend sur une vingtaine de mètres carrés, se compose de 8 compartiments d'inégale dimension contenant 31 tombes disposées, horizontalement. Une commission a été dépêchée de la direction de la Culture, en attendant une expertise plus approfondie.

MÉDÉA

L'Inspecteur Tahar et l'Apprenti, à l'honneur au Festival de Théâtre comique

La ville de Médéa abritera, du 25

au 30 septembre courant, la 9ème édition du Festival national du Théâtre comique, dédiée, cette année, aux défunt comédiens, Hadj Abderrahmane, connu du grand public sous le nom de l'Inspecteur Tahar et de son fidèle co-équipier et complice, Yahia Benmabrouk, qui campait brillamment le rôle de l'Apprenti dans les séries culte « Les aventures de l'Inspecteur Tahar ». Huit pièces théâtrales, alliant les styles tragi-comiques et satiriques, seront en compétition, à l'occasion de cette édition, en vue de décrocher la « Grappe d'Or », la plus haute distinction de ce festival, très attendu par les amateurs du 4ème Art, toujours nombreux à se déplacer à la Maison de la Culture 'Hassan El-Hassani' pour découvrir et encourager les jeunes comédiens. Outre le programme de compétitions officiel, qui verra la participation de troupes théâtrales des wilayas de Tlemcen, Batna, Oum El-Bouaghi, Setif, Sidi Bel-Abbes, Souk-Ahras,

Boumerdes, ainsi que la troupe locale, Bencheb, cette 9ème édition sera, également, marquée par la présentation, hors compétition, d'une quinzaine de spectacles et 'one man show', animés par des artistes connus de la scène satirique algérienne, parmi lesquels les humoristes Heroudi, Houndou, Hamid Achouri et Kamel Bouakkaz. Ces spectacles auront lieu, selon le commissaire du festival, Miloud Belhéniche, à la salle des Sciences juridiques (CLS), des résidences universitaires du chef-lieu de wilaya, de la Maison de la Culture et de l'Esplanade du boulevard de l'ALN. Cette édition sera, également, mise à profit pour faire redécouvrir, au public, ces deux grands noms du cinéma algérien, à travers une rétrospective des parcours artistiques des défunt, ainsi que la programmation, en marge de ce festival, de rencontres débats et d'ateliers d'animation et d'initiation, dans diverses disciplines théâtrales.

Les explications des services vétérinaires Pourquoi le marché à bestiaux d'El Khroub reste fermé

A. Mallem

Face au tollé général soulevé par la décision prise par les autorités de wilaya concernées de maintenir la fermeture du marché à bestiaux d'El-Khroub, les services vétérinaires de la wilaya sont montés au créneau hier pour expliquer les raisons de cette fermeture et le bien-fondé de celle-ci. Ainsi, selon les explications fournies par l'inspectrice vétérinaire principale rattachée à la direction des services agricoles de la wilaya, Mme Djenna Djahida, c'est une décision prise à titre conservatoire qui a été imposée par les circonstances. Et d'appuyer ses propos par la diffusion, ces derniers jours, d'une instruction du ministère de l'Agriculture et du Développement rural confirmant que tout danger n'est pas écarté puisque la fièvre aphteuse sévit encore dans le pays voisin, la Tunisie. D'autre part, les informations que nous avons recueillies hier auprès des opérateurs du secteur dans plusieurs communes, indiquent que la fermeture de ce marché risque de durer encore longtemps. Et celle-ci est venue à la suite des rapports vétérinaires qui ont signalé que ce marché à bestiaux a toujours constitué l'un des foyers principaux facilitant la propagation des maladies animales.

Et dans les déclarations faites hier, l'inspectrice vétérinaire principale chargée de diriger le réseau de lutte contre le fléau de la fièvre aphteuse dans la wilaya, n'a fait que confirmer ces rapports tout en

révélant les raisons qui justifient la fermeture du marché d'El-Khroub. En effet, dira Mme Djenna, « il faut dire que ce marché nous a toujours posé des problèmes sanitaires en ce sens qu'il constitue, depuis fort longtemps, un foyer de propagation des maladies animales ». Et de rappeler qu'une première fois, en 1999, les services vétérinaires avaient découvert dans ce marché des cas de fièvre aphteuse qui y a été introduite par des troupeaux venant des wilayas du sud. Ceci du fait que ce lieu de négoce de bestiaux était devenu une zone de transit entre les troupeaux de bétail qui venaient de toutes les régions du pays, et surtout de l'Afrique subsaharienne. « Cette année-là, la fièvre aphteuse était entrée au pays par la région du sud Sahara, notamment par le Mali et le Niger, et était montée au nord à partir de Tamanrasset, ce bétail que nous avions rencontré au marché d'El-Khroub et porteur du virus de la maladie. Nous l'avions alors saisi, abattu et brûlé à l'abattoir de Constantine.

Dès lors, cette race de bétail est interdite de montée dans la zone nord pour empêcher qu'il ne se mêle au bétail local par le truchement des marchés à bestiaux qui se tiennent dans plusieurs régions du pays et le contaminer par toutes sortes de maladies animales qu'il véhicule souvent ». Et de conclure en assurant que c'est uniquement pour éviter ce genre de problème que « nous avons décidé de fermer le marché à bestiaux d'El-Khroub ».

Vols avec violences

Deux bandes arrêtées

A. M.

Grâce à la collaboration des citoyens qui ont dénoncé les agissements des malfaiteurs par le biais du numéro vert 1548, les éléments de la police rattachée à la brigade de la police judiciaire de Constantine, ont mis fin, au cours de la semaine passée, aux activités de deux bandes composées de quatre personnes, âgées entre 18 et 30 ans. Les malfaiteurs qui terrorisaient les citoyens au niveau de la cité des frères Arafa et de la rue Ben-M'hidi à Constantine, utilisaient des armes blanches, un chien berger allemand et s'adonnaient à la vente et la consommation de drogues et de barbituriques. La première bande avait délesté un commerçant d'une somme de 9.000 dinars et des marchandises composées de vêtements féminins. La seconde

de bande, qui se faisait accompagner d'un chien berger allemand, avait choisi pour champ d'action la rue Ben-M'hidi et, sous l'effet de l'alcool et des barbituriques, opérait à bord d'un véhicule de tourisme pour agresser les passants en les menaçant d'un fusil harpon pour leur soutirer les objets personnels.

Ainsi, et selon deux communiqués distincts diffusés hier par la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Constantine, les éléments de la police criminelle sont intervenus promptement dans les deux cas et ont arrêté les malfaiteurs en récupérant l'argent et les objets volés aux citoyens, ainsi que des quantités de psychotropes et de drogue qu'ils ont trouvées sur eux, et les ont déférés devant le procureur de la République du tribunal de Constantine qui les a écroués.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

El Fedjr 04h51 Dohr 12h29

22 dhou el qida 1435
Assar 15h59 Maghreb 18h42

Icha 20h01



Deux lycées et un CEM fermés pour cause d'amiante Des élèves transférés vers d'autres établissements

A. E. A.

La direction de l'Education de la wilaya de Constantine a décidé de fermer deux lycées et un CEM, en considération du fait qu'ils comportent des structures contenant de l'amiante, matière dangereuse qui constitue une menace pour la santé des élèves, selon le premier responsable du secteur, Mohamed Bouhalil.

Le responsable a ainsi affirmé que cette mesure a été prise en faveur du bien-être des élèves qui y sont scolarisés, qui ont été déjà transférés à d'autres établissements éducatifs identiques et proches, à l'instar du lycée Saadi Tahar Harath à Daksi, dont les portes ont été fermées et les élèves répartis au niveau de différents établissements proches. Se-

lon le directeur du secteur de l'éducation de la wilaya, M. Bouhalil, toutes ces opérations de fermeture et de transfert d'élèves ont été prises, en attendant le lancement des travaux de reconstruction et leur achèvement par la direction des Equipements publics de la ville des ponts.

« Nous avons bien sûr entrepris une campagne de sensibilisation, en la matière, à l'endroit des parents d'élèves concernés, de leur association ainsi qu'avec les enseignants et les directeurs des lycées et CEM touchés.

Nous les avons tous convaincus, dira-t-il, de la nécessité de démolir les établissements en question qui comportent des matières amiantées et que cela représente des dangers certains sur la santé des élèves.

Boulevard Zighoud Youcef Réouverture lundi prochain

A. Mallem

Apartir du lundi 22, ou mardi 23 septembre, au plus tard, le boulevard Zighoud Youcef sera rouvert à la circulation automobile », nous a confirmé, hier, le coordinateur du projet, le directeur de l'Hydraulique de la wilaya, au cours d'une visite d'inspection, probablement la dernière, que le wali de Constantine a effectuée, hier, sur le chantier de stabilisation de la route du boulevard Zighoud Youcef, où plus de 3 entreprises nationales s'activent, à terminer les travaux de confortement et d'assainissement des eaux usées qui furent à l'origine de l'affaissement de la voie.

M. Hocine Ouadah a reçu, sur le site, les assurances fermes de la part du directeur de l'Hydraulique qui l'a accueilli et lui a donné un compte-rendu sur l'avancement des travaux. Mais ce qui est important à souligner est que M. Hammam, directeur de l'Hydraulique, a affirmé, catégoriquement, que « tout est terminé au niveau du chantier ». En effet, d'après ce que nous a livré, sur le site, ce responsable qui représente le chef de l'exécutif et fait le lien entre ce dernier et les directions des Mines et

de l'Industrie, des Transports et des Travaux publics, qui sont impliquées dans ce chantier, il ne reste, pratiquement, que la pose de deux regards, avec quelques accorderons à deux endroits différents, situés dans la rue adjacente au boulevard. « Et ils vont être effectués ce soir, a-t-il assuré. Demain mercredi, nous allons procéder aux aménagements nécessaires, tels que le dégagement des déblais, le nettoyage des lieux, etc. et le jeudi soir, l'entreprise de goudronnage entrera en action », nous a-t-il confié, tout heureux, d'avoir mené à bon port le projet.

Il ajoutera que le chantier est, cette fois, bel et bien arrivé à expiration : « Sans nul doute, dans trois ou quatre jours, le chantier ne sera plus qu'un souvenir et la chaussée stabilisée et toute neuve sera prête pour l'inauguration ». Et de poursuivre en parlant des petits travaux qui restent, encore, à accomplir dans le cadre de l'assainissement, que « dans les petites ruelles adjacentes, il ne reste qu'un maximum de cinq jours pour terminer le travail d'assainissement et qui sera fait parallèlement à celui du boulevard. De sorte qu'on peut estimer que, d'ici lundi ou mardi,

au plus tard, la voie sera, enfin, rouverte à la circulation comme auparavant ». Les ingénieurs en action dans ce chantier ont tenu à rappeler, à ce propos, le long travail de stabilisation de la route qui n'a pas, du tout, été facile techniquement. « C'est un terrain qui avait été miné par le ruissellement des eaux souterraines provenant des très vieilles conduites des eaux usées. Et il a fallu donc, pour stabiliser le terrain et faire en sorte que le problème des eaux souterraines ne viendra plus le déstabiliser, utiliser de grands moyens et des techniques judicieuses, en y plaçant quelque 124 micro-pieux, 126 pieux et plus de 800 conduites souterraines, en plus de nombreux regards ».

Rappelons, pour terminer, qu'il y a, maintenant, plus de 18 mois que cette artère essentielle qui relie la wilaya, via le centre de la « ville des ponts », avec le CHU et les faubourgs de la ville, a été fermée, exactement le 18 avril 2013, dans la nuit. Sa réouverture prochaine va soulager la circulation étouffante au centre-ville et faciliter la communication avec des centres névralgiques comme le CHU et la région nord-est de la capitale de l'Est.

Nouvelles lignes de téléphérique

Les chantiers lancés avant la fin de l'année

A. Mallem

Rencontré hier, M. Khelifi Farid, directeur des Transports, a confirmé le lancement, avant la fin de l'année en cours, des chantiers des projets des nouvelles lignes de téléphérique, dans la ville de Constantine : les lignes Kerkeri-Daksi et Constantine-Bekira, située dans la commune de Hamma-Bouziane. « Les procédures d'attribution et les contrats concernant ces deux projets sont en cours de finalisation auprès de l'entreprise du Métro d'Alger (Ema), qui est le maître d'ouvrage délégué, nous expliquera ce responsable. Et ce responsable d'ajouter : « Il faut bien retenir que ces deux projets seront lancés, avant la fin de l'année en cours, pour ce qui est du démarrage de la construction des pylônes et le tirage des câbles des futures lignes téléphérique ».

Rappelons que ces deux projets de futures lignes téléphériques sont en maturation, depuis plusieurs mois.

Ces lignes téléphériques qui viennent compléter celle qui est actuellement en exploitation entre la place Tatache Belkacem et la cité Emir Abdelkader, seront conçues pour relier le centre de la « ville des ponts » à deux quartiers périphériques populaires. La première conduira de la place Kerkeri, située derrière l'hôtel « Circa », à la cité Daksi, via le « Chalet des Pins » et Sidi Mabrouk, et la seconde ralliera la cité de Békira, dans la commune de Hamma-Bouziane qui fait face au « grand rocher », sur la façade nord, en partant de l'ancien square « Panis », situé en contrebas du Novotel et en passant par le quartier de la Piscine. « Ce sont, encore des lignes qui sont faites schématiquement », a répondu M. Khelifi, interrogé sur les distances

entre les points de départ et d'arrivée de chacune de ces deux lignes, considérant, peut-être, que la question est secondaire.

Mais il ne manquera pas d'indiquer, par contre, que pour ce genre de projet, l'attribution se fait en études et réalisation. « Une fois les procédures évoquées, précédemment, achevées, lesquelles ne sauraient dépasser la fin de l'année en cours, affirma notre interlocuteur, nous recevrons les groupes de réalisation qui sont « Pomagalski France » et une entreprise algéroise « ETH Chaibi », qui vont installer leurs chantiers à Constantine. Par la suite, le comité de pilotage de ces projets, qui aura pour mission de donner les orientations nécessaires et qui sera présidé par le wali, va être institué et mis en place, pour accompagner les projets jusqu'à leur achèvement et leur mise en exploitation ».

MASCARA

Des prêches pour lutter contre les accidents de la circulation

Khenouci Mostefa

D'evant la recrudescence inquiétante des accidents de la circulation qui ne cessent de faire des victimes, le wali de Mascara a tenu une réunion extraordinaire à son cabinet avec les représentants de la Gendarmerie nationale, de la sûreté de wilaya, la DJS, les services religieux, la formation professionnelle, le Commerce, la Santé, le Transport, la Protection civile et la radio locale.

Au cours de la rencontre, il a installé une commission qui aura à lutter contre les accidents de la route en tenant des campagnes de sensibilisation et en insistant sur l'application stricte du nouveau code 03/09 relatif à la régularisation de la circulation routière.

Le représentant de la Sûreté de wilaya est chargé d'organiser des rencontres publiques qui seront animées con-

jointement par la police, la Protection civile et la gendarmerie. Les agents de police sont invités à subir des séances de secourisme auprès de la Protection civile afin des leur permettre de donner les premiers soins aux victimes des accidents. La radio locale doit prévoir des rencontres transmises en direct auxquelles seront invités les principaux acteurs en vue de traiter le sujet et d'éviter, et de réduire par conséquent, le nombre des accidents de la route.

Des tournois sportifs seront programmés par la DJS et les différentes associations sportives dans les quartiers au profit des jeunes portant le slogan « La préservation de vies humaines et la lutte contre les accidents ». Les directeurs de l'éducation et de la formation professionnelle sont appelés à instruire les responsables des établissements sur la nécessité de pro-

grammer pendant 10 minutes durant chaque cours des rappels aux élèves et stagiaires sur le comportement à tenir en traversant la route et sur le respect du code de la route. Le directeur des transports avait prévu des rencontres systématiques avec les opérateurs et les gérants des autoécoles sur l'obligation de lancer une opération de sensibilisation par l'affichage de dépliants sur les vitres des transports publics et scolaires au profit des passagers pour leur inculquer les nouvelles dispositions du code de la route mises en place par le gouvernement. Enfin, le wali a rappelé aux imams leur rôle éducatif primordial concernant la réduction des accidents de circulation par la nécessité de faire des prêches lors des prières collectives du vendredi à l'adresse des fidèles sur la vision de l'islam sur ce phénomène qui ne cesse de causer de pertes humaines sur nos routes.

ce produit au début du mois de septembre en cours dans les marchés de gros en vue de répondre à la demande et réguler les prix qui augmentent, car le kilogramme est à 60 DA au détail, a indiqué M. Khaled Larabi. Le même responsable ajoute que les prix baisseront automatiquement après la récolte de l'arrière-saison prévue vers la fin novembre ; que la production de cette variété devra atteindre 1,7 million de

quintaux ; que la superficie réservée à la pomme de terre de consommation est de 5.000 ha et pour les semences 500 ha. La production de la pomme de terre de saison, récoltée à partir de juin dernier sur une superficie de 7.000 ha dans la wilaya, a atteint 2,2 millions de quintaux. Elle a été destinée quasi totalement à la consommation à cause de la hausse des prix de ce tubercule de large consommation, a-t-on rappelé.

MAGHNIA

Un jeune agressé à coups de couteaux par 4 cambrioleurs qu'il surprend chez lui

Cheikh Guetbi

Si habituellement, hormis quelques cas très isolés, la ville de Maghnia vit une situation sereine quant aux cambriolages et aux vols de véhicules, récemment elle connaît, étrangement, une vague de cambriolages qui a mis en alerte aussi bien les services de sécurité que la population.

Le dernier en date est celui commis, lundi, dans la cité Omar où 4 individus dont les âges tournent autour de la quarantaine se sont introduits sans

effraction dans une demeure en l'absence des propriétaires. Alors que les cambrioleurs rassemblaient tout ce qui a une valeur pour l'emporter, à 13h, le fils des propriétaires des lieux, âgé de 24 ans, qui rentrait du travail, fait irruption à la grande surprise des voleurs lesquels ne prévoit certainement pas cette intrusion. Avant de comprendre ce qui se passe, il a été traîné à l'intérieur où les voleurs lui ont fait subir d'affreux sévices corporels à coups de couteaux avant de s'emparer juste d'une somme d'argent et une quanti-

té de bijoux familiaux laissant le malheureux baignant dans son sang avec des blessures au couteau partout sur le corps. Ils ont dû abandonner les objets emportés qu'ils comptaient embarquer. L'infortuné réussit à ramper jusqu'au seuil de la maison où des passants lui ont porté secours. Il a été évacué dans un état lamentable vers l'hôpital local. Les agents de la police judiciaire, qui ont mis en branle tous les moyens humains et matériels pour contrer cette vague de vols, ont ouvert une enquête pour que soient identifiés les responsables.

RELIZANE

Lancement des travaux de la double voie menant au port de Mostaganem

Les travaux de réalisation de la double voie express reliant l'autoroute Est-Ouest au port de Mostaganem ont été lancés dernièrement à Relizane, a-t-on appris lundi auprès de la Direction des travaux publics. Le chef de service/développement des infrastructures de base à la Direction sus-citée a souligné que cet axe s'étendra sur 60 kilomètres dont 33 km sur le territoire de la wilaya de Relizane. Cette voie mitoyenne à la

RN 90 A reliera le port commercial de Mostaganem à l'autoroute Est-Ouest via l'échangeur de la daïra de Hmadna à l'est de la wilaya de Relizane, a indiqué M. Abderrahmane Fellahi. Les travaux sont confiés à l'Agence nationale des autoroutes à travers un ensemble d'entreprises nationales pour un délai de réalisation fixé à 24 mois, a-t-il ajouté. Cette nouvelle voie traversera les communes de Hmadna, El Hamri, Khe-

laïfa et Sidi Khettab (Relizane) et Kheireddine, Ouled Bachir et Oued El Kheir (Mostaganem). Il est attendu, selon la Direction des travaux publics, que cette double voie qui passera près du nouveau pôle industriel de Sidi Khettab contribuera à assurer une fluidité à la circulation routière surtout pour les poids lourds qui se rendent au port de Mostaganem et à impulser une dynamique de développement dans les deux wilayas.

Dix-sept femmes victimes de violences en un seul mois

E. Yacine

Selon un communiqué rendu public par la Direction de la sûreté de wilaya de Relizane, dix-sept (17) affaires liées à des violences de diverses formes à l'encontre des femmes ont été enregistrées par les services de la police judiciaire de la wilaya seulement pour le mois d'août

dernier. Ces femmes sont âgées entre 22 et 71 ans, ajoute le communiqué. Les statistiques de la sûreté de wilaya révèlent que la plupart des victimes ont subi des violences physiques ou mauvais traitements de la part de maris, frères, fils ou même d'étrangers. Par ailleurs, trois personnes ont été placées en détention provisoire alors que trois autres ont béné-

nifiécié d'une citation directe, précise la même source. Il est à signaler que les mêmes services ont enregistré, durant le mois de juillet, quatorze cas de violences physiques sur femmes. Selon une source de la sûreté de wilaya, les victimes étaient âgées entre 21 et 52 ans et que les auteurs des violences sont inévitablement les maris ou d'autres membres de la famille.

SAÏDA

126 nouveaux cadres des affaires religieuses en formation

Pas moins de 126 nouveaux cadres du secteur des affaires religieuses et des wakfs de plusieurs wilayas suivent actuellement une formation préparatoire à l'école nationale de formation et perfectionnement de Saïda, a-t-on appris lundi auprès du directeur de cet établissement. M. Salaheddine Bouzidi a indiqué à l'APS que ce stage de 45 jours, lancé dimanche, comporte une formation d'imams, de moudjahidate et d'agents de wakfs. La formation de ces stagiaires recrutés dernièrement est dispensée

dans neuf matières dont le fiqh malékite, le Coran, la sunna et la jurisprudence, selon le responsable. Elle est assurée par dix encadreurs de l'école et sept universitaires contractuels. Pour rappel, 119 stagiaires de l'école nationale de formation et de perfectionnement des cadres des affaires religieuses et wakfs de Saïda ont été formés en mai dernier. Le nombre de cadres formés dans cette école depuis 2011 est de plus de 400, a-t-on indiqué.

TLEMCEN

Saisie de 4.740 litres de carburant près des frontières

K. Assia

Une quantité de 4740 litres de carburant de contrebande a été saisie cette semaine par les brigades de la Direction régionale des douanes de Tlemcen.

C'est au cours de contrôles renforcés sur le tracé frontalier, précisément à hauteur de la zone de Ananbra, Bab El Assa, Zriga, les localités de Hind, Zindas et sidi Mebarek à Maghnia, que les douaniers ont réussi à mettre en échec plusieurs tentatives de contrebande de carburant vers le Maroc. Les contrebandiers utilisaient des baudets pour transporter le carburant, un moyen efficace pour échapper à la gendarmerie et la douane. Ils ont également récupéré une Renault 21, une Renault 25 et une Renault Expert. Ces voitures disposent de grands réservoirs, ce qui facilite le stockage de quantités importantes d'essence et de mazout. Conformément à l'ordonnance 05-06 portant sur la lutte contre la contrebande, le carburant ain-

si que les deux véhicules ont été saisis. Les douaniers ont dressé, dans le cadre de cette affaire, des pénalités dépassant les 87 millions de centimes. Notons, par ailleurs, qu'un projet d'amendement de l'ordonnance 05/06 relative à la lutte contre ce phénomène frontalier est en voie d'élaboration. Cet amendement portera surtout sur une aggravation des peines prononcées contre les contrebandiers spécialisés dans le carburant, ajouté aux amendes infligées qui font 100 fois la valeur des produits saisis.

Outre l'intensification des moyens de lutte, les services intervenant dans cette lutte, notamment les gendarmes et les douaniers, ont proposé en mai dernier, lors d'un séminaire sur la contrebande, le maintien du plafonnement des approvisionnements en carburant dans les régions frontalières et la modernisation des moyens de surveillance, l'intensification des actions de sensibilisation et d'information sur les dangers de ce phénomène.

AÏN-TEMOUCHE

7.470 baigneurs sauvés de la noyade cette saison

Mohamed Bensafi

À moins de 15 jours de la fin officielle de la saison estivale, un bilan des interventions de la Protection civile de la wilaya d'Aïn-Témouchent sur les plages autorisées à la baignade a été rendu à la connaissance de la presse locale. Ainsi, du 5 juin au 15 septembre en cours, soit 100 jours passés de cette période estivale, ce bilan fait ressortir 7.753 interventions effectuées dans le cadre du dispositif de sécurité et de surveillance des baignades. Selon notre source, le nombre des estivants enregistré cette année a augmenté près de 79.53% par rapport à l'année précédente 2013. Il a franchi le seuil des 13.548.072 estivants (contre 7.546.150 à la même période) à avoir foulé le sable des 18 plages autorisées à la baignade de la wilaya. Près du tiers sont venus sur les plages de Béni-Saf, dont nombreux des régions du centre du pays, note-t-on auprès d'une autre source. Il conviendrait d'expliquer que le nombre d'estivants (ou affluence) est calculé selon le

taux d'occupation au mètre carré (m^2) sur la plage (sable+eau) par les services de la Protection civile et selon des normes certifiées. Les affluences les plus importantes ont été enregistrées, bien sûr, durant le mois d'août, avec des pics très élevés allant entre 300.000 et 600.000 estivants/ jour, selon la phase et l'importance de la plage. Les 172 éléments mobilisés pour la surveillance des plages sur la wilaya ont, souligne notre source, sauvé d'un danger réel pas moins de 7.470 baigneurs. Ils ont aussi prodigué des soins sur place à 143 d'entre eux, au moment où 139 autres ont nécessité d'être évacués vers les UMC ou établissements hospitaliers de la wilaya. Selon notre source, une baisse sensible du nombre de décès a été enregistrée durant ces trois mois, comparativement à l'année dernière. Un seul cas de décès par noyade a été malheureusement déploré en 2014 contre 04 en 2013, mais dans les plages non surveillées ou en dehors des heures de surveillance sur des plages autorisées à la baignade, note-t-on encore.

NAÂMA

Protest des architectes agréés

M.S. Laradj

Les architectes agréés (bureaux d'études) de la wilaya de Naâma opérant dans les secteurs de l'habitat et de l'hydraulique notamment, observent depuis dimanche une grève illimitée suivie d'un sit-in quotidien devant le siège de la wilaya pour protester contre la dégradation des relations de travail avec leurs employeurs parmi les directions et collectivités locales, des suites de l'accumulation des problèmes liés à la régularisation de leurs situations financières, une régularisation qui n'a jamais abouti, malgré moult écrits et réunions tenues avec les responsables concernés, écrivent-ils dans un communiqué remis à notre rédaction, signé par l'instance syndicale à laquelle ils sont affiliés.

Ainsi, les protestataires exigent le paiement immédiat de leurs arriérés datant de 2008, selon le document qui nous a été remis et qui

comporte également d'autres revendications parmi lesquelles la nécessité de leur participation dans les travaux des commissions techniques chargées de la répartition des projets de développement local à travers les communes de la wilaya, ainsi que leur consultation sur toutes les décisions à prendre dans le domaine des études techniques et le suivi des opérations techniques.

Dans le sillage de leurs revendications, les contestataires insistent également sur la nécessité de leur implication dans les décisions de la commission de la sélection des entreprises de réalisation.

En outre, ils exigent l'annulation pure et simple de toutes les conventions établies avec des bureaux d'étude étrangers à la wilaya. En conséquence, ils dénoncent l'attitude peu responsable de certains élus communaux à leur égard, exigeant un peu plus de respect et de considération à leur profession.

APC d'Oran

Les 38 élus demandent, une nouvelle fois, le départ du maire

Houari Barti

Les 38 frondeurs de l'Assemblée populaire communale (APC) d'Oran ont demandé, une nouvelle fois, le départ du maire d'Oran, M. Boukhatem Noureddine, à l'occasion de la tenue, hier, de la quatrième session ordinaire de l'APC. Une session dont ils ont dû prendre part «pour ne pas bloquer les projets en cours et pénaliser le développement de la ville», disent-ils.

En effet, avant de quitter la salle des délibérations, les 38 élus frondeurs, dont les 6 vice-présidents de l'APC, ont pris soin de participer au vote de l'ensemble des résolutions programmées à l'ordre du jour de cette 4e session ordinaire.

Soulignons, d'abord, que les élus frondeurs sont issus de l'ensemble des formations politiques représentées au sein de l'APC d'Oran, y compris de la famille politique du maire, objet de la fronde. Leur action, ils la justifient par ce qu'ils qualifient «de mauvaise gestion» et

«d'anarchie qui règne dans la commune depuis l'installation de M. Boukhatem Noureddine à la tête de l'APC». Officiellement, on lui reproche de «s'accaparer les décisions, d'écartier les élus, notamment ses 6 vice-présidents qui composent avec lui l'exécutif communal, et même les présidents de commissions» de prendre part à la gestion. «Et comment peut-on le faire si on n'a même pas de bureaux pour exercer convenablement nos fonctions?», se demandent-ils. Un état de fait, accusent-ils, en outre, «qui ne peut que se traduire négativement sur les affaires courantes de la ville et des citoyens».

Mais qu'en pense le maire d'Oran de ces accusations? Pas grand-chose, si ce n'est «qu'ils ont complètement le droit d'exprimer leurs préoccupations et en toute liberté». Interrogé sur le sujet, à l'issue de cette 4e session APC, M. Boukhatem a en effet soigneusement évité de charger ses détracteurs, se limitant à préciser que «son seul souci reste de mener

à terme son programme de développement de la ville». Il faut dire que la participation des frondeurs aux délibérations de la session ordinaire représente en soi un gage de stabilité qui conforte le chef de l'exécutif communal dans ses positions. Il faut dire aussi que les élus frondeurs n'avaient pas d'autre alternative que de prendre part au vote. Un boycott de la session placerait l'Assemblée dans une position de blocage, lequel s'il perdurait, selon les termes du nouveau code communal, mènerait tout droit vers la dissolution de l'Assemblée et l'organisation d'élections anticipées. Un scénario qui n'arrange personne, encore moins les frondeurs, dont les ambitions politiques, particulièrement pour les plus anciens, vont au-delà d'un simple siège au boulevard de la Soummam. Difficile de dire, donc, sans risque de se tromper à quoi va déboucher ce conflit au sein de l'APC d'Oran. Surtout que la tutelle reste pour l'heure assez réservée sur le sujet, le considérant comme «un non-événement».

La police recense les parkings d'Oran

K. Assia

La gestion des parkings revient de nouveau sur la table des discussions. Des instructions ont été données aux services de la Sûreté pour procéder au recensement de tous les parkings gérés de manière anarchique. En effet, l'opération a été entamée, il y a quelques mois, par les services de la voie publique relevant de la Sûreté de la wilaya d'Oran. Ceci vient en application des directives du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales lesquelles visent à réorganiser la gestion des parkings, a annoncé, lundi, le chef de Sûreté d'Oran, le contrôleur Nouasri Salah. Cette opération aura sans doute son impact, puisqu'elle permettra de régler les affaires de vols de véhicules dont les auteurs ont souvent des complicités avec les chefs de parkings. Des enquêtes ont été menées par les services de police sur les exploitants de ces parkings et dont les résultats ont été communiqués aux présidents des APC, a souligné notre interlocuteur. Les exploitants exercent, une fois toutes les dispositions prises par les autorités compétentes, dans un cadre réglementaire avec des badges professionnels délivrés par les services concernés. Le contrôle sera rigoureux, a promis M. Nouasri, puisque tout gardien ne disposant pas de ce badge ne sera pas autorisé à exercer dans ces enceintes. Ces badges seront délivrés après enquête par les services de la commune. En effet, quelque 109 gardiens recensés à travers la commune d'Oran ont déposé leurs dossiers dans le cadre de l'opération d'exploitation des parkings. Ces dossiers ont été étudiés et une enquête de moralité a été entamée par les services compétents pour dresser le pro-



fil des gardiens de parkings. Celle-ci sera suivie de la signature de contrats avec les nouveaux exploitants afin de définir les conditions exigées pour la gestion de 98 parkings que la commune a recensés dans le cadre de cette opération de réaménagement des sites de stationnement. En effet, devant l'échec de certaines communes à gérer le dossier relatif à l'exploitation anarchique des parkings, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a instruit celles-ci à effectuer des enquêtes de moralité pour céder en concession ces espaces publics. C'est le cas de l'APC d'Oran, plus grande commune d'Algérie, qui est désormais chargée de mener pour la première fois des enquêtes d'habilitation pour s'assurer si les exploitants actuels répondent aux critères exigés en matière d'intégrité et surtout si ces derniers ne sont pas recherchés par la justice. Une commission a été déjà

mise sur pied, selon des sources communales, pour recenser et identifier l'ensemble de ces espaces publics. Ce manque à gagner pour les communes a été souligné dans la directive ministérielle de 2008 laquelle portait déjà sur le recensement des parkings et leur réorganisation dans le cadre de coopératives. Le projet vise, selon des sources communales, à mieux gérer ces espaces dans le cadre d'un cahier des charges définissant les conditions d'exploitation des parkings.

Avec la mise en exploitation du tramway, la réorganisation des parkings s'avère indispensable dans une ville où le parc automobile ne cesse de croître. Une commission de wilaya chargée du dossier devait également voir le jour au niveau de la wilaya d'Oran. Celle-ci a été chargée d'étudier la problématique et de dégager des solutions pour réactiver le dossier de la concession.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Connaissance



yemchi. Il te faut une amputation des mœurs, un dégagement de soi pour accepter l'Intervention. Elle

exige une convalescence après coup. Après la saignée, soit le compte bancaire en a souffert, soit la démission de soi a été nécessaire. Ce qui est en général plus grave. Grave pour qui? Pour celui qui appelle l'Intervention ou celui qui la délivre? Les ceux «bien dans leurs baskets», très basses quêtes vous diront qu'il n'y a aucun mal à se rendre service. Ched med ya h'med, business is business. On ouvre des centres de conseil en tous genres, ce n'est plus de la «Maa-rifa». Des cabinets (bouchez vos nez!) à ciel ouvert, sur les terrasses de café. Cela marche déjà très bien sur le marché parallèle, imaginez cette activité sur un marché officiel. Les officiels découverts libres de leur chantage et faisant encore plus d'argent avec les acheteurs de leurs propres droits. Les acheteurs de rien. Ils sont allégés de rien. Pourvu que cela marche. Le reste est derrière nous.

Perturbations dans le marché des eaux minérales

J. Boukraa

par les médecins, alors qu'ils sortaient d'une épicerie chargés de quelques bouteilles de ce précieux liquide. Longtemps réduite à sa portion congrue, la consommation des eaux minérales embouteillées s'est fortement développée en Algérie, depuis le début des années 2000. Selon des études élaborées aussi bien par l'APAB (Association des producteurs algériens des boissons), la consommation annuelle est passée de 0,5 litres/habitant en 2003 à 23,7 litres en 2012 (41% du volume des boissons consommées), avec des projections estimées à 25,3 litres à l'horizon 2015 (41% du volume des boissons consommées). Ainsi, la croissance de la demande d'eau embouteillée a été évaluée à 5% et continuera à être entraînée par le développement des pratiques de santé liées à la consommation d'eaux saines et riches en minéraux. Du côté de l'offre, l'essor de la demande a suscité un mouvement important de création d'entreprises, essentiellement des PME, aussi bien dans les sous-secteurs des eaux minérales que des eaux de source, la forme juridique prédominante étant la SARL (60%). Ainsi selon le ministère des Ressources en eau, il a été accordé environ 50 concessions d'exploitation des eaux minérales à des investisseurs dont 40 sont en activité. Ce chiffre est appelé à évoluer. Toutefois, ce secteur a été secoué, il y a quelques années, par de graves révélations du rapport des services de contrôle de la qualité qui indique que, souvent, les produits commercialisés n'ont pas les caractéristiques d'une eau minérale. Les opérateurs mentionnent toujours sur les étiquettes d'emballage que leurs produits sont une eau minérale naturelle. Les services du contrôle de la qualité et de la répression des fraudes effectuent des contrôles réguliers des eaux minérales commercialisées sur le marché national, affirmant les services du Commerce. Le décret exécutif relatif à l'exploitation et à la protection des eaux minérales naturelles, les eaux de source du 15 juillet 2004 a souligné que «l'eau minérale naturelle est une eau microbiologiquement saine, provenant d'une nappe ou d'un gisement souterrain, exploitée à partir d'une ou plusieurs émergences naturelles ou forées, à proximité desquelles elle est conditionnée». L'eau est définie comme étant «une eau d'origine exclusivement souterraine, apte à la consommation humaine, microbiologiquement saine et protégée contre les risques de pollution». Le législateur a relevé que «les travaux de captage, de transport, de stockage et d'embouteillage des eaux minérales naturelles et des eaux de source sont considérés comme des activités d'exploitation d'eau minérale naturelle ou d'eau de source».

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

DAHOU Fatma, 74 ans, Haï Nedjma

LEBSIR Abderrezak, 73 ans, rue Ham Ali

ZERROUKI Rabia, 71 ans, Maraval

HADJ-KADI Khadidja, 94 ans, Bir El-Djir

Horaires des prières pour Oran et ses environs

22 dhou el qida 1435

El Fedjr 05h21	Dohr 12h57	Assar 16h28	Maghreb 19h10	Icha 20h28
----------------	------------	-------------	---------------	------------



**PROFITEZ DE VOTRE PÈLERINAGE
ET RESTEZ EN CONTACT AVEC VOS PROCHES**

45 DA MIN
APPELS ÉMIS
ET REÇUS

**TARIF
RÉDUIT**

Djezzy vous accompagne durant votre Pèlerinage. Connectez-vous à n'importe quel opérateur depuis l'Arabie Saoudite, et profitez d'un tarif roaming de 45 DZD/ MIN en émission et réception.
Points Imtyaz cumulable. Solde rechargeable depuis l'Algérie.
Offre soumise à des conditions pour les abonnés Postpayés

DJEZZY
جاززي

مرحباً بالغد

f YouTube www.djezzy.dz

TOYOTA RAV4

4 Générations... 20 ans d'Évolution

**REMISE DE
250 000 DA***

TOYOTA
TOUJOURS
MIEUX,
TOUJOURS
PLUS LOIN

3 ANS
TOYOTA
ou 100 000 KM GARANTIE

*Offre valable dans la limite du stock disponible, sur version boîte à vitesse manuelle.
Disponible dans tout le réseau TOYOTA ALGERIE et ses revendeurs agréés.

TOYOTA ALGERIE

Hydra : 021 98 30 00 - Blida : 025 43 14 14 - Dely Brahim : 021 98 30 00 - Oran : 041 98 30 00 - Ouargla : 029 71 71 71 - Annaba : 038 41 16 96

De grands projets pour El Barki

Le wali d'Oran, M. Abdelghani Zaalane, a annoncé, hier, un vaste programme d'aménagement et la projection d'importants équipements d'utilité publique au niveau de l'accès principal de la ville par le sud, à savoir le quartier d'El Barki.

Djamel B.

Le premier responsable de la wilaya, qui s'exprimait sur les ondes de la radio El Bahia, a indiqué qu'une fiche technique de ce projet a été établie pour réhabiliter totalement ce quartier en axant sur la priorité qui sera donnée aux équipements pour les jeunes. Le projet d'aménagement de l'entrée sud de la ville, signalons-le, a déjà fait l'objet d'une présentation au ministre de l'Intérieur, lors de sa dernière visite à Oran. Il comprend, entre autres, un ensemble de biens immobiliers et d'équipements sur une assiette de 12 hectares, avec notamment une tour d'affaires R+30, un centre commercial, un programme de 900 logements LPL, des terrains de sport et des équipements culturels. Il y a lieu de souligner que dans le cadre de son plan d'action pour l'aménagement urbain, la direction de l'urbanis-

me de la wilaya d'Oran a enregistré, durant l'année écoulée et pour le premier semestre 2014, plus de 70 projets qui sont en cours de réalisation et dont certains ont été réceptionnés. Parmi ces grands projets figure l'aménagement du quartier d'El Barki. Pour la concrétisation de l'ensemble de ces projets, l'Etat a doté la direction de l'urbanisme de 730 milliards de centimes dont 550 milliards de centimes sont déjà inscrits. Il est prévu l'aménagement urbain de la Zhun de Dar El Beida sur une superficie de 35 hectares, viendra par la suite l'ouverture des plis de la Zhun d'Es-Seddikia où il est prévu d'équiper cette superficie d'espaces verts et autres. Le quartier d'El Barki a été scindé en trois tranches, dont la première qui vient d'être achevée, soit l'axe central de ce quartier et la pénétrante qui va vers la Cité Djamel (aménagement urbain et espace vert). La 2^e tranche concernera 14

hectares, soit tous les lotissements qui se trouvent dans ce quartier (avaloir, bitume, branchement du gaz de ville, etc.) et la 3^e tranche sur 42 hectares est en voie d'être inscrite, car la DUAC n'attend que l'enveloppe financière qui doit être dégagée à cet effet. Pour rappel, le quartier d'El Barki, qui date de l'époque coloniale, souffre d'un manque d'équipements d'utilité publique. Les habitants ont, à maintes reprises, dénoncé le fait d'être laissés en marge du développement, contrairement aux autres quartiers de la ville. Les bidonvilles, rasés en partie il y a juste quelques jours à l'occasion d'une opération de relogement, le réseau de voirie très dégradé, l'absence d'espaces verts et de terrains de jeu et de loisirs pour les enfants, entre autres, n'ont fait qu'accentuer le calvaire des milliers d'habitants de ce quartier qui attendent avec impatience le lancement de ces grands projets.

Les plages d'Aïn El Turck ont fait le plein cet été

Les plages de la daïra d'Aïn Turck ont enregistré, durant la saison estivale actuelle, une affluence de 14 millions d'estivants, selon les estimations des services de la Sûreté de wilaya d'Oran. Le chef de Sûreté de daïra d'Aïn Turck, le commissaire Bouhafs Fethi, a indiqué, lors d'une conférence de presse animée, lundi, par le chef de Sûreté de wilaya, le commissaire divisionnaire Salah Nouasri, que la

saison estivale, qui tire à sa fin, a drainé un nombre important d'estivants vers le littoral de cette daïra qui couvre trois communes. Les 14 plages relevant de la compétence des services de la Sûreté en matière de couverture sécuritaire sur les 20 que compte cette daïra, ont enregistré 80 % du flux d'estivants durant le mois d'août. Le même responsable a ajouté que cette saison estivale a été marquée

par une bonne maîtrise en termes de couverture sécuritaire, surtout par l'adoption de brigades de police des plages et un bon déploiement à tout moment. Un trafic routier important a été relevé durant cette saison estivale dans cette daïra estimé à une moyenne de 10.000 véhicules/jour, a-t-on encore indiqué, déplorant, d'autre part, huit (8) cas de noyade dont deux ayant conduit à la mort.

Violence dans les stades

La Sûreté s'implique

K. Assia

Dans le cadre de la lutte contre la violence dans les stades, une rencontre régionale regroupant tous les services de la Sûreté nationale sera organisée, le 25 septembre prochain, à Oran, a-t-on appris, hier, auprès du commissaire principal Brahim, chef du service de la sécurité routière au siège de la Sûreté d'Oran. Cette rencontre de sensibilisation, à laquelle prendront part tous les acteurs concernés par ce problème, sera consacrée aux mécanismes devant être mis en place pour lutter efficacement contre ce fléau qui prend, malheureusement, de l'ampleur, notamment après le drame survenu au stade 1er-Novembre 1954 à Tizi Ouzou et qui a coûté la vie à un joueur camerounais de la JSK. Des instructions ont été données par la direction générale de la Sûreté nationale à tous les responsables de police à travers le territoire national pour combattre la violence sous toutes formes, a noté le chef de Sûreté de wilaya d'Oran, le contrôleur Nouasri Salah.

Des propositions pour réactiver la commission locale chargée de la préparation des festivités sportives ont été suggérées par les services de la police. Il est également question, selon le responsable du service de la sécurité routière, d'impliquer les clubs et les comités de supporters pour éviter de tels comportements qui restent contraires aux règles et aux lois du football. Des recommandations seront donc prises à l'issue de ce regroupement régional organisé sous l'égide de la DGSN, précise-t-on. Des campagnes de sensibilisation anti-violence seront également menées dans les établissements scolaires, a indiqué l'officier Rahmani, responsable de la cellule de communication et des relations extérieures à la Sûreté de wilaya d'Oran.

Un lycéen met fin à ses jours

Haï El Amel, dans la commune d'El Kerma, a été secoué, hier, par un drame qui a mis en émoi tous les habitants. Un lycéen a mis fin à ses jours en ingurgitant une quantité d'essence. Il était âgé de 18 ans. La dépouille de l'infortuné a été évacuée vers la morgue. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances du drame.

Découverte macabre à Arzew

Un corps en état de décomposition a été découvert dans une habitation dans la commune d'Arzew. Il s'agit d'une vieille dame dont la dépouille a été évacuée vers la morgue de l'hôpital El Mohgoun pour les besoins d'une autopsie. Une enquête a été ouverte.

Les potentialités du Sahara algérien en débat Cours inaugural demain à l'USTOMB

Le premier cours inaugural de l'année universitaire 2014-2015 sera consacré, cette année, au potentiel énergétique du Sahara. Prévu demain à 9 h 30 à la salle des conférences de l'Université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed Boudiaf USTO, ce cours sera animé par le professeur Flazi Samir et débattrà les potentialités que recèle le Sahara algérien et également la sécurité stratégique. De par sa situation géographique, l'Algérie dispose d'un des gisements solaires les plus élevés au monde. La durée de solarisation sur la quasi-totalité du territoire national dépasse les 2.000 heures annuellement et peut atteindre les 3.900 heures (hauts plateaux et Sahara). L'énergie reçue quotidiennement sur une surface horizontale de 1 m² est de l'ordre de 5 kWh sur la majeure partie du territoire national, soit près de 1.700 kWh/m²/an au nord et 2.263 kWh/m²/an au Sud du pays. Le Sahara dispose également d'autres richesses naturelles de grande importance économique.

K. Assia

Publicité

À PARTIR DE
990.000 DA TTC
LIVRAISON IMMÉDIATE

FIND NEW ROADS

ÉDITION SPÉCIALE CHEVROLET SPARK® FUN
ABS, DOUBLE AIRBAGS, CLIMATISATION, RADIO-CD MP3 DE SÉRIE...

INFORMATION CHEVROLET
021 98 00 61

3^e GARANTIE &
ASSISTANCE
00 100 000 km

CHEVROLET

chevy_dz

ChevroletAlgeria

Un réseau de voleurs de véhicules démantelé, trois arrestations

K. Assia

Un réseau spécialisé dans le vol de véhicules vient de tomber dans les filets des services de la police judiciaire de la Sûreté de la wilaya d'Oran. Trois individus ont été arrêtés, avant-hier, par les enquêteurs. Les mis en cause activaient dans la partie nord de la ville, notamment au boulevard Millénium, Haï Es-Sabah et Bir El Djir. Les enquêteurs ont récupéré quatre véhicules volés et les recherches se poursuivent toujours pour connaître le mode opé-

ratoire de ce nouveau réseau. Selon un dernier bilan dressé à l'occasion de la saison estivale, les services de la police judiciaire ont enregistré une hausse sensible des affaires de vols de véhicules avec 34 affaires enregistrées durant la saison estivale 2014, contre 29 affaires signalées en 2013. Six voitures ont été volées avec violence, huit par abus de confiance, 7 en marche et 13 étaient stationnées. Les policiers ont récupéré 15 véhicules et arrêté 23 individus. Le taux d'affaires solutionnées est de 44,11%.

Collectivités locales

La consommation des crédits en progression

La consommation des crédits de paiement dans la wilaya d'Oran pour l'année 2014 a atteint en fin d'août dernier 20 milliards de dinars, soit le niveau de consommation durant toute l'année 2013, a indiqué lundi le wali d'Oran. «D'ici la fin de l'année, le niveau de consommation des crédits de paiement aura doublé, mais cela ne veut pas dire que nous sommes satisfait du rythme des réalisations», a souligné M. Abdelghani Zaalane, lors d'une rencontre de l'exécutif de la wilaya consacrée au développement local. Le chef de l'exécutif de la wilaya a insisté, devant une assistance formée du président de l'APW d'Oran, des chefs de daïra, les directeurs de l'exécutif et des présidents des APC, sur «davantage d'efforts pour mener à bien tous les projets inscrits au profit des citoyens de la wilaya». Il a également instruit les gestionnaires locaux de la commune d'Oran et ceux des EPIC «Propreté Oran» et «Oran Vert», à livrer des vespasiennes dans un délai maximum d'un mois. Il s'agit de la réalisation de 70 toilettes publiques dont une quarantaine en dur. M. Zaalane a également mis l'accent sur le lancement des avis

DJEZZY
جازي

مرحباً بالغد
www.djezzy.dz

Ce dossier
est sponsorisé
par Djezzy

AVEC LA COLLABORATION DE



Premier
journal
économique
en ligne

Mme Derdouri revoit sa copie

PAR FARID FARAH

"Actuellement, il n'existe en Algérie qu'un seul opérateur de téléphonie fixe, en l'occurrence Algérie Télécom. Nous voulons créer de réelles conditions de concurrence en installant un ou plusieurs autres opérateurs pour le fixe". Ce sont les propos de Mme Zohra Derdouri, la ministre des PTIC, lors du premier regroupement national des directeurs commerciaux et de production de l'opérateur Algérie Télécom (AT). Bien qu'elle s'est toujours montrée opposante au dégroupage, Mme Derdouri, semble avoir revu sa copie, et annonce, de fait, qu'elle est en train d'opérer un dégroupage de la boucle locale d'AT. Ce processus, qui sera sans doute long, fera perdre à l'opérateur historique son statut d'opérateur monopolisateur du câble cuivré et de l'accès ADSL. AT sera obligé d'ouvrir son réseau pour faciliter le développement de la concurrence. Malgré la prudence relevée dans les propos de la première responsable des TIC en Algérie, rien n'indique qu'AT demeurera totalement propriétaire de sa boucle locale. En effet, le modèle des sociétés de transport ferroviaire peut être une piste intéressante pour opérer le dégroupage.

Pour bien illustrer le principe de l'ouverture de la boucle locale à la concurrence, il faut savoir que les trains et les voies ferrées seront gérés par deux entités différentes. Par analogie, les trains correspondent aux infrastructures réseaux et aux équipements de chaque opérateur de télécommunications, alors les voies ferrées représentent les câbles reliant le domicile de l'abonné aux équipements de l'opérateur. Ainsi, la concurrence se fera par les infrastructures, ce qui favorisera la création d'emplois et améliorera la qualité des services offerts par chaque opérateur. La carte du haut débit fixe risque donc d'être revue. Les concurrents d'AT vont pouvoir accéder aux milliers de foyers non encore reliés à la boucle locale de l'opérateur historique pour leurs offrir des accès ADSL. Si ce scénario devait se produire, ce serait une opportunité aux usagers de choisir librement les meilleures offres. Le prix du Megactet sera appelé à baisser et le taux de pénétration de l'Internet du pays augmentera. Quant à l'opérateur historique, il deviendra un opérateur comme un autre. Ses cadres dirigeants seront obligés de changer de stratégie commerciale afin d'offrir de meilleurs services et des contenus attractifs, à des tarifs concurrentiels. Finalement Mme Derdouri a remis en cause ses positions par rapport à l'avant-projet de loi des télécommunications amendant celle en vigueur, pour la bonne cause. Celle de rendre, en Algérie, la concurrence dans le haut débit fixe une réalité.

Ouverture de la téléphonie fixe à la concurrence, un dégroupage qui ne dit pas son nom

Inattendue, la déclaration de la ministre des PTIC, relative à l'ouverture de la téléphonie fixe à la concurrence, a sonné comme une menace envers Algérie Télécom. En tout cas, décision ou coup de gueule, l'applicabilité d'une telle démarche ne se fera pas de si tôt.



PAR FARID FARAH

Selon la ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication (MPTIC), Zohra Derdouri, l'opérateur historique Algérie Télécoms (AT) perdra prochainement son monopole de la téléphonie fixe et les services qui lui ont associés comme l'ADSL. La ministre a annoncé l'ouverture prochaine de la boucle locale à la concurrence nationale et probablement internationale. Amputée de détails importants comme l'épineuse question de la bande passante internationale et surtout le type du support de télécommunication concerné par cette réforme, cette décision semble être dictée par la situation catastrophique dans laquelle se trouve AT. L'opérateur historique n'arrive plus à faire face à la forte demande des usagers candidats à l'acquisition de ligne téléphonique fixe pour accéder aux offres ADSL. Pire, la société enregistre des difficultés à rénover son réseau de fibre optique, se trouvant dans une sorte de course contre la montre pour conserver son carnet de clients issus du marché des télécoms des entreprises. Néanmoins, la mise en exécution de cette décision, qui ressemble à un dégroupage qui ne dit pas son nom, sera difficile, en raison de l'absence de textes juridiques nécessaires au processus de sa régulation. En l'absence d'une nouvelle loi sur les télécommunications, comment se fera l'accès aux infrastructures de génie civil d'AT ou celles des promoteurs immobiliers pour permettre la création d'un réseau national haut débit ou carrément le Backbone public ? Il est alors logique de réviser l'actuelle loi, puis d'instaurer des débats

technologiques et stratégiques avant d'autoriser l'arrivée de nouveaux opérateurs fixe sur le marché. En effet, Mme Derdouri a omis de préciser si ces nouveaux acteurs de la téléphonie fixe seront autorisés à opérer sur les lignes cuivrées ou celles de la fibre optique. Seront-ils appelés à déployer leurs propres câbles dans les immeubles où se contenter de louer des capacités chez d'AT dans le cadre d'un dégroupage ? On n'en sait rien. Cependant, quelque soit la décision, il sera nécessaire de clarifier les nouvelles conditions juridiques avant de la mettre en œuvre. D'ailleurs, dans l'avant-projet d'amendement de l'actuelle loi, qui, rappelons-le, a été retiré du bureau de l'APN par la ministre dès sa nomination en septembre 2013, il est était question de créer le profil de l'opérateur alternatif dont le rôle est d'établir et de commercialiser des infrastructures de pose de câbles à fibre optique au profit des opérateurs de télécommunications, dont l'Algérie Télécom. Des entreprises comme Sonatrach ou Sonelgaz qui sont habituées à placer des oléoducs, gazoducs, ou des lignes à haute et très haute tension, pourrait, dans cette vision, accélérer et faciliter l'opération de la pose de câbles de fibre optique.

Outils juridiques

La réussite de l'ouverture de la boucle locale à la concurrence est conditionnée par l'amendement de la loi des télécommunications en vigueur depuis l'année 2000. En effet, le régulateur (ARPT) aura besoin d'outils juridiques pour garantir aux opérateurs concurrents d'AT une égalité de traitement dans le déploiement de leurs solutions et l'accès aux res-

sources foncières et immobilières. Ces dernières sont considérées comme fondamentales non seulement pour les futurs concurrents d'AT, mais aussi pour les opérateurs alternatifs (MVNO). Quid de la transaction entre les opérateurs (y compris alternatifs) et les acteurs de l'immobilier en l'absence de nouveaux textes juridiques délimitant les droits et les devoirs de chacun, ainsi que les règles à suivre en cas de litige. Cela nécessitera la définition du concept de la relation des opérateurs des télécommunications avec les acteurs de l'immobilier algérien, et d'adopter un principe du financement des investissements réalisés dans les immeubles cuivrés ou fibrés. L'ouverture à la concurrence sur le marché des services télécoms fixes aura aussi ses conséquences sur le marché de la téléphonie mobile. Une inévitable guerre aura lieu entre les opérateurs fixes et mobiles pour séduire les internautes. Les opérateurs mobiles chercheront à consolider leurs positions et à accroître leur chiffre d'affaires en favorisant les usages de l'Internet mobile via la 3G (voire de la 4G). Les opérateurs fixes ou mobiles devront présenter de nouvelles offres dans des délais courts et avec des investissements limités. Les marges de manœuvre sur les tarifs seront réduites pour offrir du haut débit pas cher ou investir dans la création des contenus. Mais, tout cela est encore loin. La déclaration de la ministre semble plus relever du coup de gueule que d'une décision ficelle. La preuve, le compte-rendu des déclarations de Mme Derdouri, publié sur le site du MPTIC, a totalement zappé les propos prononcés le 9 septembre dernier par la ministre concernant l'ouverture à la concurrence de la téléphonie fixe.

DJEZZY SPEED
3G+

LES ILLIMITÉS 3G+ DE DJEZZY

500 Mo PAR MOIS	2 Go PAR MOIS	5 Go PAR MOIS
de connexion 3G+	de connexion 3G+	de connexion 3G+
750 DA	2000 DA	4000 DA

VOLUME NON CONSOMMÉ CUMULABLE

DJEZZY
جازي

مرحباً بالغد

[www.djezzy.dz](#)

Hausse des ventes des périphériques connectés au 2e trimestre 2014 en Europe



Le marché des périphériques connectés à puce (SCD) en Europe a continué de croître au 2e trimestre 2014 avec des livraisons combinées de PC, tablettes et smartphones atteignant 52,5 millions d'unités, soit une augmentation de 2,8% par rapport à la même période l'an dernier, selon le cabinet IDC. L'étude de IDC montre que la demande pour les tablettes diminue de 12,5% d'année en année (Y/Y), soit 7,6 millions d'unités, en raison de l'allongement des cycles de vie des produits, tandis que les ventes de PC portables ont été relancées après la fin du support pour Windows XP. La demande pour les smartphones est restée élevée avec des livraisons atteignant 31,7 millions d'unités. Malgré une baisse de 0,4% (Y/Y), les smartphones représentent près de 60% du total des livraisons SCD dans la région. Apple reste le leader du marché des tablettes avec 2,1 millions d'unités vendues. Samsung est 2e, suivi de Asus. Samsung continue de dominer le marché des smartphones, stimulé par la popularité croissante des phablettes, suivie par Apple et Sony. Les 3 détiennent plus de 60% du marché.

Les ventes de phablettes dépasseront les PC en 2014 et les tablettes en 2015



Les livraisons mondiales de phablettes pourraient atteindre 175 millions d'unités en 2014, dépassant les 170 millions de PC portables expédiés au cours de la même période, selon IDC. La même source indique que l'année prochaine, les volumes de phablettes seront de 318 millions d'unités, dépassant les 233 millions de ventes de tablettes prévues en 2015. IDC constate que de plus en plus de consommateurs s'orientent vers des phablettes aux dimensions supérieures à 7 pouces. Pour Melissa Chau, directeur principal de recherche Worldwide Quarterly Mobile Phone Tracker d'IDC, les ventes de phablettes dépasseront celles des smartphones à grands écrans. La croissance attendue passera de 14,0% du marché mondial des smartphones en 2014 à 32,2% en 2018. En 2013, une phablette coûtait en moyenne 568 \$ US contre 320 \$ pour un smartphone. IDC prévoit qu'en 2014, les prix vont respectivement baisser à 397 et 291 \$.

L'Inde affiche une croissance record dans la publicité mobile



La région de l'Asie-Pacifique affiche la plus forte croissance (70%) de la publicité mobile, selon Opera Mediaworks. L'Inde détient la plus grande performance de la région avec une croissance de 260% de la publicité mobile depuis juillet 2013. Par dispositifs intelligents, la plate-forme Android détient 41,7% de parts contre un maigre 0,4% pour iOS d'Apple. Les réseaux sociaux sont les plus populaires dans l'usage de la publicité mobile, conformément à la tendance mondiale. Cependant, les magasins d'applications mobiles, les sites de jeux et d'éducation, suivent de près cette hausse, ce qui est particulier aux utilisateurs de l'Inde. Les publicités pour les jeux et les appareils mobiles représentent ensemble près de la moitié (48,1%). La plupart des annonces sont de simples bannières, mais d'autres plus sophistiquées (rich media) sont entrain de devenir un moyen privilégié des annonceurs. Même à seulement 3,2% d'impressions (coût pour mille), les publicités rich media conduisent à 26,6% du chiffre d'affaires.

Alcatel Lucent : les logiciels malveillants pour mobiles en très forte hausse

Quelque "15 millions de terminaux mobiles sont infectés par des logiciels malveillants" dont "60% de smartphones Android", indique une récente étude de Kindsight Security Labs d'Alcatel Lucent.



PAR ABDELKADER ZAHAR

Les menaces sur les appareils mobiles et les ordinateurs de bureau ne cessent de s'accélérer. Pour les appareils mobiles la hausse des menaces est de 17% pour le premier semestre 2014, contre 20% pour l'ensemble de l'année 2013, indique une étude Kindsight Security Labs d'Alcatel Lucent. Se basant sur la comptabilité du nombre de logiciels malveillants découverts durant les six premiers mois de 2014, Kindsight Security Labs estime à 15 millions le nombre de terminaux mobiles infectés dont "60% sont des smartphones Android". Ajoutant que les activités d'espionnage sur les mobiles sont en nette augmentation. Le rapport indique que 4 sur les 20 logiciels malveillants pour les terminaux mobiles sont des spyware (logiciels espions), des applications qui permettent de suivre l'emplacement de téléphone, de surveiller les appels entrants et sortants, et les échanges effectués (SMS, e-mail...).

Les infections des ordinateurs résidentiels connectés à des réseaux haut débit fixe n'est pas en reste. Elles sont passées de 9% en décembre 2013 à 18% à la fin juin 2014, selon le rapport. L'étude attribue cette augmentation à des infections "à risques modérés" provenant de logiciels publicitaires (adware), qui sont passés de 5% au 4e trimestre 2013 à 13% au 2e trimestre 2014.

Le document note également que "7% des ordinateurs résidentiels connectés à la large bande fixe sont infectés par des menaces de haut niveau telles que les bots informatiques, des rootkits et des chevaux de Troie bancaires". Sur les 2,3 milliards de terminaux mobiles connectés dans le monde, selon les estimations de l'IUT, Kindsight Security Labs estime le taux d'infection à 0,65%, à fin juin 2014, soit environ 15 millions d'unités. Si ce chiffre peut paraître minime, l'inquiétude vient du fait de la croissance du nombre de logiciels malveillants recensés depuis juillet 2012. Ceci concerne particulièrement les terminaux Android. "Un indicateur de la croissance des logiciels malveillants Android est l'augmentation du nombre d'échantillons dans notre base de données malware". Cette base de données montre que ce nombre est passé de quelques milliers de logiciels malveillants en juin 2012 à près de 900.000 deux ans plus tard.

Les infections Windows sont plus sophistiquées

Un autre aspect de l'étude montre que la plupart des appareils mobiles infectés fonctionnent sous Android de Google, et que la majorité des ordinateurs roulement sous le système d'exploitation Windows de Microsoft. Néanmoins, ajoute le rapport, "en dépit de la forte augmentation du nombre d'infections, la qualité et la so-

phistication de la plupart des logiciels malveillants Android est encore loin derrière les variétés qui touchent les PC sous Windows", jugés "plus matures". Décrivant les malware sous Android, le document estime que "les mécanismes de commandement et de contrôle (C&C) sont primitives et souvent ne fonctionnent pas. Les configurations sont codées en dur et inflexible. Le malware ne fait aucun effort sérieux pour se cacher, et les vecteurs d'attaque sont limités à espérer que quelqu'un installe l'application infectée". Outre que les "60% d'appareils infectés sont Android", l'étude révèle aussi que près de "40% sont des ordinateurs Windows" et que "moins de 1% des appareils sont des iPhone, BlackBerry, Symbian et Windows Mobile". Si les PC "sont toujours le favori des cybercriminels professionnels", les appareils mobiles Android sont "la cible la plus facile" en raison "des mesures de sécurité laxistes de Android" en matière de "traitement des applications". Plus précisément l'étude avance deux raisons : les applications peuvent être téléchargées à partir de sources tiers et de sites Web, et l'absence de contrôle des certificats numériques utilisés pour signer les applications Android. "Les applications sont généralement auto-signées et ne peuvent être tracées au développeur", ajoute le rapport qui précise que "le nombre d'échantillons de malwares Android dans notre base de données a augmenté de 83% dans la première moitié de 2014".

Zain s'associe à Huawei pour connecter des écoles au Sud-Soudan



La filiale de Zain au Sud-Soudan, et Huawei, ont collaboré avec l'UNESCO pour fournir un accès Internet à un certain nombre d'écoles dans le pays alimentées via des stations de base de l'opérateur mobile Zain. C'est le premier projet de ce type dans le Sud-Soudan, dont la première phase permettra à plus de 3000 enfants d'âge scolaire d'accéder à Internet pour la première fois. Quatre écoles ont été sélectionnées pour participer à la première phase du projet, qui a été lancée le 5 septembre 2014, et qui verra le réseau de base de Zain assurer une connectivité à Internet avec 1 Go de données par mois et par ordinateur pour chacune des écoles. Huawei, qui est l'équipementier de Zain au Soudan du Sud, fournira des laboratoires informatiques dotés de cinq ordinateurs et des tableaux pour chaque école. Huawei assurera également la maintenance des ordinateurs, et la formation du personnel des écoles.

Google va rembourser les parents dont les enfants ont utilisé des applications payantes



Google a accepté de régler une plainte de la Federal Trade Commission, alléguant qu'il a injustement facturé aux consommateurs pour des millions de dollars en frais non autorisés encourus par les enfants qui utilisent des applications téléchargées à partir de Google Play. Selon les termes de l'accord, Google fournira un remboursement complet - avec un minimum de 19 millions de dollars - pour les consommateurs qui ont été facturés pour les achats de leurs enfants sans l'autorisation du titulaire du compte. Google a également accepté de modifier ses pratiques de facturation afin de s'assurer qu'il obtient le consentement du titulaire du compte. La plainte de la FTC affirme que, depuis 2011, Google a violé l'interdiction des pratiques commerciales «déloyales» en facturant les consommateurs des frais engagés par les enfants dans des applications destinées à des enfants.

Les déchets électroniques un souci économique



Plusieurs centaines de millions de terminaux seront achetés d'ici la fin de cette année dans le monde. Et probablement autant de "joujoux" électroniques seront versés à la casse. Seuls 3% d'entre-eux seront recyclés. Selon Chemical & Engineering News il y a beaucoup de choses à récupérer dans un téléphone cellulaire. Alex Scott, le rédacteur en chef de C&EN, note qu'il y a environ 300 milligrammes (mg) d'argent et 30 mg d'or dans un portable auxquels s'intéresse la technologie du recyclage, alors qu'il existe d'autres éléments. Environ 17 éléments peuvent être récupérés avec un rendement maximal de 95%. Des dizaines d'autres sont quasiment jetés dans la nature. Des efforts sont en cours pour permettre aux utilisateurs de remplacer quelques pièces dans un téléphone, pour le mettre à niveau, et en garder le corps principal. Des scientifiques travaillent à rendre le processus plus écologique et plus efficace pour la récupération d'un grand nombre d'éléments. Mais la décision finale reste aux mains des consommateurs.

La Trust Bank Algeria renforce ses services de «e-Banking»

Rester en contact permanent avec sa banque, pouvoir suivre en temps réel et à distance tout événement survenu sur son compte (virement, ouvertures de crédits documentaires, modification, annulation...), est désormais une réalité proposée par la Trust Bank Algeria.

VOS OPÉRATIONS DE RETRAIT ET PAIEMENT TRAITÉES EN TEMPS RÉEL !

- RETRAIT FACILE
- PAIEMENT SÉCURISÉ



superette



LA FACILITÉ AU QUOTIDIEN

Carte Interbancaire TRUST CIB

sieurs mois, par exemple, et ce, quelle que soit l'agence de domiciliation de la Trust Bank Algeria. Là aussi le mode opératoire est simple, mais il faut au préalable souscrire à un abonnement auprès de l'agence de domiciliation avant de se connecter sur le site Web de la banque. Le service qui fait vraiment la différence, c'est "la monétique domestique" que la banque propose à ses clients. "C'est un service qui se déploie à travers la commercialisation d'une gamme de cartes CIB de retrait-paiement (Gold et Classique). Selon M. Haddadj, les opérations monétiques sont traitées, en temps réel. Le client reçoit un SMS de notification à chaque opération effectuée (retrait sur GAB ou paiement auprès d'un commerçant doté d'un terminal de paiement), avec la communication, en instantanée, du solde de son compte après opération. C'est un service qui est déjà opérationnel en Algérie en attendant le lancement prochainement d'une carte monétique internationale prépayée de retrait-paiement affiliée à MasterCard dénommée TRAVEL CARD avec des plafonds allant de 1000 à 3000 euros pour la clientèle titulaire de comptes devises. "Là aussi, les opérations monétiques internationales seront traitées en temps réel avec des notifications à recevoir par la clientèle pour chaque opération effectuée. Un service qui s'ajoute au Xpress Money, qui permet le transfert d'argent de l'étranger vers l'Algérie à travers une application XM sécurisée, simple et qui assure une rapidité d'exécution de l'opération", ajoute notre interlocuteur.

PAR YAHIA BENAÏSSA

Intégrer les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans les services bancaires n'est plus un luxe. Dans de nombreux pays en voie de développement, notamment en Afrique, le e-Banking a déjà quelques années de pratiques. En Algérie, la pratique est plus du fait des banques étrangères qui ont ramené un savoir-faire technologique pour donner de la valeur ajoutée à leurs produits et faire la différence avec la concurrence. Installée depuis 12 ans en Algérie, la Trust Bank Algeria a fait évoluer son Système d'Information Intégré et Centralisé pour offrir davantage de services bancaires innovants, technologiques, sécurisés et facilitant les opérations et le contact avec ses clients. Interrogé sur l'aspect e-Banking de la Trust Bank Algeria, son directeur adjoint chargé de la communication & du marketing, Mustapha Haddadj explique que "l'offre de la banque à distance, est une gamme de services facilitateurs destinée à aider la clientèle à mieux utiliser les produits de l'institution bancaire". Des services de proximité Cette offre se décline en plusieurs services. Le premier, et certainement le plus pratique, vu qu'il ne nécessite qu'un simple téléphone portable, est le service HISABI (mon compte). Ce nouveau service fonctionne sur le mode de consultation par SMS. Il permet au titulaire, muni de son code secret, d'accéder aux informations relatives à son compte bancaire

via le téléphone mobile. Selon M. Haddadj, "ce service, accessible en Algérie ou à l'étranger, permet de procéder à des opérations non-transactionnelles sur le compte en utilisant un simple SMS". L'intérêt de service réside également dans le fait qu'il soit accessible 24 h sur 24 et 7 jour sur 7 grâce à un code confidentiel que le client peut à tout moment modifier à sa demande", ajoute notre interlocuteur. Le client envoi en utilisant n'importe quelle modèle de téléphone portable, un SMS à un numéro spécialement dédié à ce service, en tapant son code confidentiel accompagné du numéro de la requête (par exemple, le 11 pour connaître son solde). "La réponse est reçue dans moins d'une minute", affirme-t-il. Autre service facilitateur phare, le TB@mailing. Un service qui permet aux clients de recevoir par mails, cette fois-ci, tous types d'informations et d'événements survenus sur leurs comptes, comme par exemple les avis d'opérations, (retrait, versement, virements...), les ouvertures de crédit documentaire, ou tout autres modifications.

Enfin le paiement par carte

Pour des requêtes plus spécifiques, la banque a instauré le service TB@net. "C'est un service qui offre la possibilité à la clientèle de s'abonner à la plate-forme électronique de la banque. Une application en ligne sécurisée et accessible grâce aux deux codes à introduire, permet de consulter, éditer et même télécharger différents documents relatifs aux comptes, tel un relevé sur plu-

AIR ALGERIE

Mercredi

Vol	Départ
Oran - Alger	07h00
Oran - Alger	11h30
Oran - Alger	15h30
Oran - Alger	19h00
Oran - Alger	21h10
Oran - Adrar	12h30
Oran - Constantine	15h30
Oran - Adrar	09h00
Alger - Oran	09h30
Alger - Oran	13h20
Alger - Oran	10h40
Alger - Oran	21h00
Alger - Oran	21h00
Adrar - Oran	15h30
Constantine - Oran	17h50
Adrar - Oran	12h05

Jeudi

Vol	Départ
Oran - Alger	11h20
Oran - Alger	15h30
Oran - Alger	19h30
Oran - Adrar	09h00
Oran - Ouargla	07h00
Oran - In Amenas	07h00
Oran - Annaba	16h30
Oran - Ghardaïa	15h15
Oran - Tamanrasset	15h15
Alger - Oran	10h00
Alger - Oran	13h30
Alger - Oran	17h30
Alger - Oran	21h30
Adrar - Oran	12h05
Ouargla - Oran	14h00
In Amenas - Oran	11h50
Annaba - Oran	19h10

- INTERNATIONAL -

Mercredi

Vol	Départ
Oran - Marseille	09h00
Oran - Paris (Orly)	08h00
Oran - Toulouse	08h50
Oran - Paris (CDG)	14h00
Oran - Lyon	14h45
Oran - Lille	13h50
Oran - Alicante	15h15

Jeudi

Vol	Arrivée
Marseille - Oran	13h35
Paris (Orly) - Oran	14h10
Toulouse - Oran	12h50
Paris (CDG) - Oran	20h10
Lyon - Oran	20h00
Lille - Oran	20h10
Alicante - Oran	18h15

Vendredi

Vol	Départ
Oran - Barcelone	08h25
Oran - Marseille	15h25
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Lyon	09h00
Oran - Alicante	07h25
Oran - Casablanca	12h10
Oran - Paris-(CDG)	14h00
Oran - Toulouse	15h45

Vendredi

Vol	Départ
Oran - Casablanca	14h00
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	08h50
Oran - Paris-CDG	14h00
Oran - Madrid	14h50
Oran - Alicante	15h15

Samedi

Vol	Arrivée
Barcelone - Oran	12h05
Marseille - Oran	20h00
Paris-Orly - Oran	14h10
Lyon - Oran	14h15
Alicante - Oran	10h40
Casablanca - Oran	16h10
Paris-(CDG) - Oran	20h10
Toulouse - Oran	19h45

Samedi

Vol	Départ
Oran - Casablanca	14h00
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	08h50
Oran - Paris-CDG	14h00
Oran - Madrid	14h50
Oran - Alicante	15h15

Samedi

Vol	Arrivée
Casablanca - Oran	18h00
Paris-Orly - Oran	14h10
Marseille - Oran	13h35
Toulouse - Oran	12h50
Paris-(CDG) - Oran	20h10
Madrid - Oran	18h30
Alicante - Oran	18h15

Samedi

Vol	Départ
Oran - Casablanca	14h00
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	08h50
Oran - Paris-CDG	14h00
Oran - Madrid	14h50
Oran - Alicante	15h15

Samedi

Vol	Arrivée
Casablanca - Oran	18h00
Paris-Orly - Oran	14h10
Marseille - Oran	13h35
Toulouse - Oran	12h50
Paris-(CDG) - Oran	20h10
Madrid - Oran	18h30
Alicante - Oran	18h15

Samedi

Vol	Départ
Oran - Casablanca	14h00
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	08h50
Oran - Paris-CDG	14h00
Oran - Madrid	14h50
Oran - Alicante	15h15

Samedi

Vol	Départ
Casablanca - Oran	18h00
Paris-Orly - Oran	14h10
Marseille - Oran	13h35
Toulouse - Oran	12h50
Paris-(CDG) - Oran	20h10
Madrid - Oran	18h30
Alicante - Oran	18h15

Samedi

Vol	Départ
Oran - Casablanca	14h00
Oran - Paris-Orly	08h00
Oran - Marseille	09h00
Oran - Toulouse	08h50
Oran - Paris-CDG	14h00
Oran - Madrid	14h50
Oran - Alicante	15h15

Samedi

Vol	Départ
Casablanca - Oran	18h00
Paris-Orly - Oran	14h10
Marseille - Oran	13h35
Toulouse - Oran	12h50
Paris-(CDG) - Oran	20h10
Madrid - Oran	18h30
Alicante - Oran	18h15

Samedi



TRANS - CANAL OUEST / SPA

FILIALE / Groupe HYDRO - CANAL
CAPITAL SOCIAL : 200.000.000 D.A.
SIEGE SOCIAL * ZONE INDUSTRIELLE B.P. N° 81 OUED-RHIOU
Email : transcanaldgouest@gmail.com
N.I.F. : 099848016201979

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL RESTREINT N° 04/2014

Un avis d'appel d'offres national et international restreint est lancé pour la **fourniture de joint intégré et de contre joint pour tuyau d'assainissement en béton armé**. Pour le compte de TRANS-CANAL OUEST / SPA.

Cet avis d'appel d'offres national et international restreint s'adresse aux seuls fabricants de matière en caoutchouc et possédant un certificat de conformité délivré par un organisme compétent.

La constitution de groupement d'entreprises pour soumissionner dans le cadre du présent cahier des charges est proscrite.

Les entreprises intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges contre paiement de la somme de dix mille dinars (10.000,00 DA) pour chaque lot auprès du :

Secrétariat de la Commission des Marchés
Direction Générale de Trans-Canal Ouest / Spa
Sise à la Zone Industrielle d'Oued-Rhiou (W) Relizane.

L'offre accompagnée des pièces obligatoires énumérées dans l'instruction aux soumissionnaires est à présenter sous enveloppes principales scellées ne comportant aucune inscription extérieure autre que l'objet de l'appel d'offres, la mention « **Soumission à ne pas ouvrir** ».

Cette enveloppe principale doit contenir :

1. Une offre technique insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre technique** ».
2. Une offre financière insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre financière** ».

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans l'instruction. Il doit obligatoirement fournir une caution de soumission.

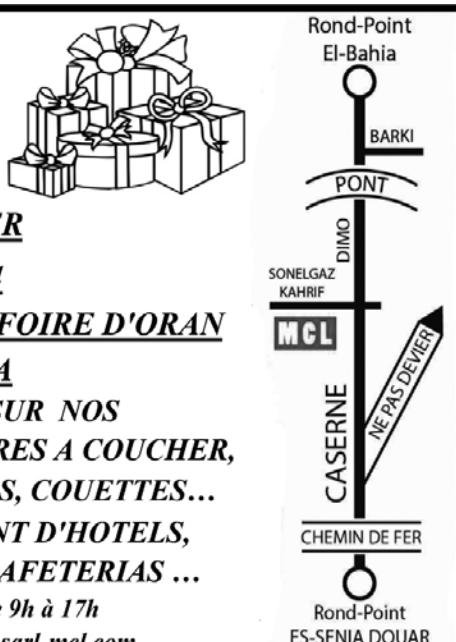
La date limite de dépôt des offres est fixée à **trente (30) jours** à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale.

L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :

Secrétariat de la Commission des Marchés
Direction Générale de Trans-Canal Ouest / Spa
Sise à la Zone Industrielle d'Oued-Rhiou (W) Relizane.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à 14 h 00 à l'adresse précitée.

La validité de l'offre est fixée à **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres, délai pendant lequel le soumissionnaire reste engagé.



L'USINE MCL ZI ES-SENIAS ORAN

TOMBOLA SPECIAL AID

1^{ER} PRIX 1 MOUTON A GAGNER

DU 16 AU 30 SEPTEMBRE 2014

15 CADEAUX A GAGNER A LA FOIRE D'ORAN

MDINA DJDIDA

PRIX FOUS FOUS FOUS SUR NOS
SALONS, COINS REPAS, CHAMBRES A COUCHER,
MEUBLES, FAUTEUILS, MATELAS, COUETTES...

MCL N°1 POUR L'AMENAGEMENT D'HOTELS,

RESTAURANTS, PIZZERIAS, CAFETERIAS ...

Magasin d'usine ouvert 6 sur 7 de 9h à 17h

Tel/Fax: 041 51 51 37 - 0555 03 01 75 www.sarl-mcl.com

SOCOPE Concessionnaire d'Engins

RECRUTE

Pour son extension de **Constantine**
et son centre de maintenance d'**Oran** :

- Des Licenciés en interprétariat Anglais / Français.
- Des Technico-commerciaux d'engins possédant diplôme universitaire.
- Des Techniciens d'engins en Electrotechnique et Mécanique.
- Des Techniciens en installation de Centrale à béton.
- Des Ingénieurs en Electrotechnique.
- Des Ingénieurs en Mécanique.
- Mécaniciens.

Conditions générales

- Compétences dans le domaine exigées.
- Disponibilité pour faire face aux exigences.

Merci de nous transmettre votre CV en postulant à :

rh.recrut@socopedz.com
ou par Fax au : 043 27 37 14

République Algérienne Démocratique et Populaire

Groupe d'entreprises GTP DENEPTRÉ
(EPTRO Oran - ETP DENNOUNI)

Avis d'appel d'offres national

Un avis d'appel d'offres national est lancé pour :

« **Etude d'exécution et contrôle laboratoire** » du projet : réalisation de dédoublement de la RN 7A - Lot N° 04 sur 18 Km (Boukanoune - Marsa Benhidi).

Les bureaux d'études ayant, ou conventionné avec, un laboratoire de contrôle et ayant pour activité principale travaux publics et intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'EPTRO (chef de file) sis 37 Avenue des Martyrs de la Révolution - Oran.

Les offres accompagnées des pièces réglementaires, doivent être déposées auprès de l'entreprise EPTRO - Oran, sous double pli cacheté et anonyme, portant la mention : Soumission « **étude d'exécution et contrôle laboratoire de dédoublement de la RN 7A - Lot n° 4 sur 18 Km (Boukanoune - Marsa Ben M'hidi)** ». Ces offres doivent être déposées au service contractant au plus tard à 10 h, le 7^{ème} jour à compter de la première parution du présent avis sur le BOMOP ou les journaux nationaux.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Etablissement de Réalisation et de Maintenance de l'Eclairage et de la Signalisation

E. R. M. E. S. ORAN

Siège Social : 20, Bd de l'ANP - ORAN
Tél. +213. (0) 41.21.46.06 - Fax : 213.041.21.46.05 - E-mail : epic.ermes@gmail.com
NIS : 001131019008356

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 03 / ERMESO / 2014

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel n° 10-236 du 07-10-2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, l'Etablissement de réalisation et de maintenance de l'éclairage et de la signalisation de la wilaya d'Oran, EPIC ERMESO, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint N° 03/ERMESO/2014 relatif aux travaux de génie civil confection de massifs, tranchées, pose de câble et mats en lots multiples, qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, les marchés sont attribués à titre provisoire aux entreprises comme suit :

LOTS	Lot N° 01 Gdyel et Bethioua	Lot N° 02 Oran Est (II)	Lot N° 03 Aïn Turck (II), Oued Tielat et Boutililis	Lot N° 04 Aïn Turck (I)	Lot N° 05 Oran Est (I)	Lot N° 06 Oran Ouest et Sidi El Houari	Lot N° 07 Es Senia et Hassi Bounif	Lot N° 08 Arzew
SOUMISSIONNAIRES RETENUS	TEBBANE MOHAMED EL AMINE	BESBES KAHADIDJA	BESBES KAHADIDJA	TEBBANE MOHAMED EL AMINE	AYADI KAMEL	SOLTANA SEDDIK	TEBBANE ZINEB	TEBBANE ZINEB
NOTE TECHNIQUE	65,00	57,5	57,5	65,00	75,00	73,5	65,33	65,33
MONTANT DA/TTG	20 774 531,70	15 639 588,90	18 597 278,70	17 631 747,90	12 095 811,00	12 068 292,60	13 190 860,80	10 063 614,60
DELAI DE REALISATION	01 mois	02 mois	02 mois	01 mois	05 mois	05 mois	45 Jours	45 Jours
NIF	198331011468525	196148120003344	196148120003344	198331011468525	178291000231130	96731010067630	282310115723105	282310115723105

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans un délai de 10 jours à compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire des marchés, auprès de la commission des marchés de la wilaya d'Oran conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n° 10-236 du 07-10-2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

USMH

Un grand chantier attend Iaich**M. Lamine**

L'USMH ne semble pas à priori bien armée comme ce fut la saison écoulée. Cette conviction est partagée par l'ensemble de ses supporters, du moins pour en ce début de championnat au cours duquel l'équipe harrachie a laissé entrevoir des faiblesses à tous les niveaux. Ceci explique en grande partie son faible rendement, puisque en trois journées elle n'a récolté qu'une seule victoire devant le MCEE et perdu deux rencontres face au RCA et au CSC. Ce dernier

s'est baladé devant les camarades de Boumechra, d'où l'inquiétude grandissante de ses supporters qui s'interrogent déjà sur le devenir de leur formation dirigée par l'entraîneur Iaich Abdellkader qui il faut le souligner a hérité d'un effectif limité. Un grand chantier attend donc le nouvel entraîneur pour remettre de l'ordre dans la maison harrachie notamment en défense après le fiasco de Constantine. Dans ce contexte, Iaich n'a pas de solution de rechange pour réorganiser ce comparément en l'absence de doublures en cas de blessures ou

de suspension. D'ailleurs l'absence de Mazari contre le CSC a laissé un grand vide au sein de la défense qui n'est pas la seule ligne à blâmer.

L'autre problème reste l'entrejeu en raison du manque de cohésion d'où l'urgence pour les Gharbi, Benabdja, Kenniche et Boumechra de coordonner leurs actions. Il en est de même pour la ligne d'attaque qui est appelée à se réveiller lors des prochaines rencontres. A commencer par le match face au MCO. Un rendez-vous qui s'avérera comme un véritable test pour l'USMH qui se trouve dos au mur.

Paradou AC**Fidèle à sa philosophie****M. Zeggai**

Relégué en division amateur en 2012, le Paradou AC entame sa troisième saison dans ce palier. Pour ce nouvel exercice, le président du PAC, Kheireddine Zetchi, et ses proches collaborateurs ont jeté leur dévolu sur l'entraîneur Kamel Achouri qui n'est plus à présenter. Pour les objectifs, le premier responsable du Paradou n'a pas changé sa philosophie et ne veut pas brûler les étapes en évitant de parler d'accès avant de jeter les bases solides au sein de son équipe. «Nous avons un effectif composé essentiellement des joueurs issus de la première promotion de notre Académie. Notre satisfaction réside dans leur progression dès qu'ils ont intégré l'équipe-fanion. Notre objectif principal c'est de former le joueur de demain selon les critères exigés. Quant à nos aspirations en championnat, nous jouons sans nous mettre de pression inutile. Notre devise c'est de gérer match par match», affirma Zetchi Kheireddine. A propos de l'effectif, le Paradou, avec la concertation du

staff technique, a recruté des éléments alliant l'expérience et le talent à l'image des Tebbal (ex-WAT), El Karnazi (ex-ABS) pour ne citer qu'eux-cela. La préparation d'avant saison s'est déroulée dans d'excellentes conditions du moment que la direction a mis tous les moyens à la disposition des joueurs. Pour leur entame en championnat, les «Jaune et Bleu» ont signé leur première victoire de la saison à l'extérieur face au MC Mekhadma. C'est sûr que ce succès stimulera certainement les protégés du coach Achouri à aller de l'avant et répondre à l'attente de leurs dirigeants. Par ailleurs, et en dépit de ses engagements en championnat, le Paradou AC n'a pas abandonné son statut de club formateur et reste le seul club en Algérie à posséder son propre centre de formation et être en parfaite harmonie avec le professionnalisme depuis 2010. «Nous sommes mieux nantis comparativement à certains clubs dits professionnels. Nous disposons, entre autres, de notre propre centre de formation qui fait défaut même aux clubs de Ligue 1», dira-t-il. De

l'avis de tous les observateurs, l'exemple du Paradou AC est à méditer, car le centre de formation est un élément indispensable dans la mise en place du professionnalisme.

Et dans ce domaine, le PAC semble avoir pris une longueur d'avance sur tous les autres clubs après avoir construit son centre à Tassala El Merdja, «El Ankaoui», en référence au maître du chaabi, le regretté Hadj M'hamed El Anka, avec toutes les commodités nécessaires pour l'épanouissement et la progression de ses jeunes. En plus de cet acquis, le Paradou s'avère comme un vrai club professionnel de par sa gestion que par la mentalité de ses dirigeants. Au PAC, il n'y a pas de place aux conflits ou de comptes bloqués.

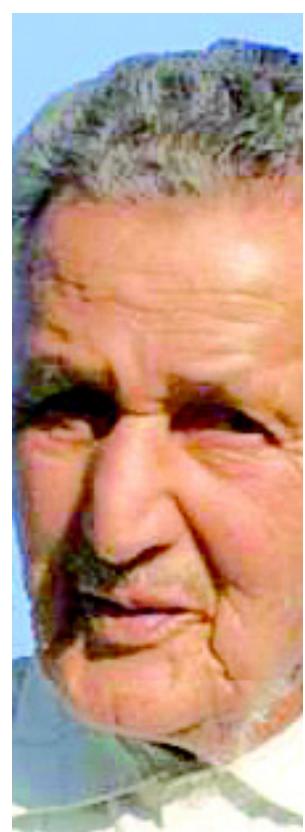
A propos d'éventuels partenariats avec d'autres clubs algériens, Zetchi s'est montré disponible à collaborer. «Personnellement, je n'ai jamais été contre un partenariat avec les clubs algériens. J'aimerais bien avoir un partenaire qui partage avec nous la même philosophie de formation», conclura t-il.

Le football algérien en deuil**Smain Khabatou inhumé hier à Alger**

Le football algérien a perdu ce lundi, une de ses figures marquantes avec le décès à Alger de l'ancien sélectionneur national Smain Khabatou à l'âge de 94 ans. Véritable encyclopédie du football, au vu de ses immenses connaissances dans cette discipline, Khabatou né le 28 septembre 1920 à Mizraha, près de Tigzirt (Tizi Ouzou) a marqué de son empreinte le sport-roi en Algérie. Khabatou a eu l'honneur, au lendemain de l'indépendance de prendre les destinées de la première équipe nationale algérienne, avec le défunt Mustapha Al Kamal. Ancien footballeur, il a signé sa première licence à l'âge de quinze ans (1935) en tant que minime au Stade Algérien de Belcourt, où il reste jusqu'à 1938, année où il décroche le titre de champion d'Algier.

Il est recruté ensuite par le MC Alger où il brilla de mille feux aux côtés des Alabert, Firoud, Kaddouris, Missoum, Branki, Kheloui, Berzig, Kerrassi...

En 1951, il quitte le Mouloudia avec beaucoup de pei-



ne, suite à un différent avec un responsable, et opte pour l'autre club musulman,

l'USM Blida. Il devient alors l'entraîneur-joueur respecté et apprécié de tous. En tant qu'entraîneur, il a dirigé plusieurs formations algériennes comme le MC Alger, l'USM Blida, l'OM Ruisseau et le WA Boufarik. Khabatou a souvent évoqué avec fierté sa participation au stage d'entraîneurs-instructeurs (3e degré) organisé en 1948 par la Fédération française de football à Reims, en présence de sommités footballistiques de l'époque (Heleno Herrera, Boulogne, Batteux, Leduc, Snel-la...). Il se classe 7e sur 153 candidats et devient une référence aux yeux des spécialistes du football.

«Ammi Smain» comme on aime l'appeler, a été victime d'un malaise cardiaque dimanche soir en son domicile situé au quartier les Sources (Alger) nécessitant son transfert à l'hôpital algérois spécialisé de Clairval. Il a rendu l'âme vers 17h00 au domicile de son fils à Ain Naâdja.

Le défunt a été inhumé hier au cimetière de Sidi Yahia (Alger).

Le MC El Eulma a également d'un match à huis clos et une amende de 50.000 DA pour «jet de fumigènes avec arrêt momentané de la rencontre» contre l'ES Setif (0-1) disputée le samedi 13 septembre au stade Messaoud-Zougar d'El Eulma, pour le compte de la troisième journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, a indiqué lundi la Ligue de foot-

ball professionnel (LFP). Avec cette sanction, le MCE Eulma jouera son prochain match à domicile contre le CR Belouizdad pour le compte de la cinquième journée de L1 sans la présence de ses supporters. D'autre part, la commission de discipline de la LFP a infligé un match de suspension ferme et une amende de 30.000 DA à l'entraîneur du MC Oran Mechri Ba-

chir. La même sanction a été infligée au secrétaire du club Ahcen Toufik, tandis que le MC Oran a été sanctionné d'une amende de 20.000 DA pour «conduite incorrecte» lors du match face au RC Arbaa (3-1). Le CR Belouizdad a écopé, de son côté, d'une amende de 30.000 DA pour «utilisation de fumigènes», lors de la rencontre face à l'USM Alger (0-2).

FIFA**Suspension d'un membre de la commission d'audit**

Le représentant des îles Caïman, Canover Watson, a été suspendu de la commission d'audit et de conformité de la Fédération internationale de football (FIFA), après son arrestation, a annoncé mardi l'instance internationale dans un communiqué. «Le président (de la commission, Domenico Scala) a décidé de décharger temporairement Canover Watson, pour lequel s'applique la présomption d'innocence, de ses devoirs au sein de la commission d'audit et de conformité», a indiqué la FIFA. Canover Watson, président de la Fédération des îles Caïman (CIFA) et vice-président de l'Union caribéenne de football (CUF), a été arrêté début septembre pour des soupçons de corruption et blanchiment d'argent.



«Après une clarification des faits sur l'affaire et les charges des autorités des îles Caïman qui enquêtent sur Canover Watson, aucun lien avec le football et/ou son rôle au niveau de la fédération n'a pu être établi à ce stade», précise la Fédération in-

ternationale. La commission d'audit et de conformité, dont le rôle a été renforcé lors du congrès de Budapest en 2012, «garantit la conformité et la fiabilité des comptes et vérifie les rapports des réviseurs extrêmes au nom du comité exécutif», selon la FIFA.

Volley-Ball-Nationale 1 A**Sommet à Bordj, choc à Tlemcen****Ali Sadji**

L'affiche de cette seconde journée du championnat aura pour cadre la salle de Bordj Bou Arréridj où deux co-leaders, le NRBB et l'Etoile sétiennne seront aux prises dans une rencontre qui s'annonce haute en couleurs entre deux équipes voisines géographiquement mais également sportivement si l'on

Vendredi à 16h00

El Kseur: OEK EFAA
El Milia: OMK ASVB
Chlef: POC GSP
Tlemcen: WAT MBB
BBA: NRBBA ESS

se réfère à la saison écoulée où l'ESS a mené la vie dure à son adversaire du jour avant le sacre final. En plus de la rivalité entre deux favoris de la compétition, les Sétiens rêvent de revanche. Le troisième co-leader, le Machâal Béjaïa sera de son côté en déplacement à Tlemcen où le WAT, qui a raté le coche à Sétif, aura à cœur de confirmer ses bonnes dis-

positions devant son public cette fois. Mais attention ce n'est pas gagné d'avance face à des Béjaouis plus ambitieux que jamais. Le quatrième co-leader, l'OMK El Milia, qui reste sur un succès qui ne souffre d'aucune contestation face au GSP à Alger même, évoluera sur ses terres où il tentera de mettre à a raison l'autre co-leader, l'ASV Blida. A Chlef, à suivre le duel entre les deux perdants de la première journée, le POC et le GSP. A El Kseur, l'OEK tentera de signer son premier succès pour son retour parmi l'élite face à l'EF Ain Azel.

**Handball-Division Excellence
Les favoris sur leurs terres****Ali Sadji**

Dans les deux groupes, A et B, les équipes du haut du tableau évolueront devant leur public face à l'occasion de cette troisième journée du championnat. Ainsi dans le groupe A, le duo de tête, la JSE Skikda et le MC Saida seront à domicile face res-

Vendredi à 16h00

Groupe A		
Douéra: GSP CRBM
Skikda: JSES OEO
Saida: MCS HBLEB
Groupe B		
Baraki: CRBB CCL
Ain Touda: ESAT OM
B.B.A: CRBBA GSB

pectivement à l'OEO et le HBCEB. A priori, la tâche s'annonce aisée pour la formation saidie et elle l'est moins pour l'équipe skikda eu égard aux ambitions opposées de leurs hôtes du jour. Dans la troisième rencontre du groupe, le champion en titre, le GS Pétroliers, devrait, dans sa salle de Douera,

sauter sans problème l'obstacle du CRB Mila. Dans le groupe B, le leader, l'ES Ain Touda reçoit l'O.Maghnia, auteur d'un démarrage laborieux, ce qui ne devrait pas logiquement poser de problèmes aux locaux. Tout comme le leader, son dauphin le CR Bordj Bou Arréridj en découdra devant son public face à la GS Boufarik dans un match ouvert à tous les pronostics. Pour sa part, le CRB Baraki sur ses terres semble bien loti pour engranger une seconde victoire face au C.Chelghoum Laïd même si ce dernier ne part pas en victime expiatoire.

ANNONCES CLASSÉES



■ TLEMCEN : Vends F3 en F4 - 2^{ème} étage les 1060 Logts IMAMA. Refait - Tél : 0773.42.55.07

■ Vends : F4 Akid + F4 Plateau + F1 - F2 USTO - Loue : F3 - F4 Akid + F3 Miramar + F1 - F2 équipée Eden-plage + Villa Bouïseville - IMMO. LIBERTE - 0774.33.17.00 - 0770.31.77.07

■ A.V. Appart Akid Lotfi. Top - 4^{ème} étage 11,5 U - A.V. Appart Gambetta F2. Rez-de-chaussée 450 U - Tél : 0550.46.12.03

■ Vends beaux Apparts F3 et F4, cuisines équipées - chaudière - placard - interphone - à Front de mer. ORAN - 0556.00.27.35

■ Vds F3. 84 m². Vide - Acté - 3^{ème} étage. Retapé à neuf, Bd Emir AEK. Immeuble Béton - Tél : 0550.59.01.57

■ Location F2 centre-ville d'ORAN - Tél : 0772.90.24.17 - 041.25.96.97

■ A vendre F2 + petite chambre - 48 m² - Acté, 1^{ère} étage. Situé au grand boulevard Pierre Bordès (Trig 6) HLM Frères Arroumia « Maraval » - Tél : 0555.37.53.46 (Appelez à partir de 19.00 H)

■ Vends F4 - 1^{ère} étage à Haï Yasmine 2 - Ch. C. Clim. Élément de Cuis. Mischler. Double vitrage. T. B. aménagé. Prix après visite. Interm. s'abst. - Tél : 0771.27.34.72 - 0698.04.09.98

■ Loue ou Vends F3 - Acté - avec 2 façades, une facade sur Bd Millénium, dans un immeuble très propre et calme. 5^{ème} étage (Cité Kadi Setti - Bir El Djir) - Tél : 0553.81.68.34

■ Vends appartement F4 situé au 2^{ème} étage Avenue Max Marchand - près du lycée Lotfi - Tél : 0770.53.65.96

■ Vends appartement à Bousfer-village, nouvelle construction (Quadit) 4 pièces - 65 m² - libre de suite - Tél : 0772.49.78.15 - à partir de 10 H

■ Loue Appart F4 (100 m²) B.E. 1^{ère} étage. 40 Bis, Rue Larbi M'hidi - ORAN - Conv. pour avocat - médecins... Tél : 0771.26.05.23 - Visite après 17 H

■ A vendre appartement F4 - 167 m² - Acté - Centre-ville à AÏN TEMOUCHENT au 2^{ème} étage - Mr Zaki. Tél : 0779.38.08.16

■ Loue : F2 et F3 à Belgaïd et Laâyoun + F4 Haï Zitoune et Café + Licence à Belgaïd - Curieux et Interm. s'abstenir - Tél : 0554.68.58.96 ou 0796.15.15.13 - (Avant 19 H.S.V.P.)

■ Vends appartement F4 - Acté - 1^{ère} étage Cité les amandiers - ORAN - Tél : 0779.31.91.29 / 0778.42.44.63

■ Vends F3 aménagé F4 - 1^{ère} étage. Vide - Acté - Yaghmoracen - 0772.94.81.89 / 0779.53.66.31 - ORAN

■ Loue F2 - 62 m² P. couple. B. aménagé. Eau H24. 7^{ème} étage avec Ascenseur. Ensoleillé - à Yasmine 2 à côté de « Dar Salam ». 24.000 DA/mois. 1 an d'avance + 10.000 DA Cautionnement - Tél : 0551.54.36.13 - SPF courtier ou agence s'abstenir

■ Vends (Désistement) 2 F5 en Semi-collectif à Kerma Cité CNEP - Contacter : 0658.25.92.50

■ Vends F2. Désistement. 4^{ème} étage à Cité 1180 Maraval - PO 550 U - PD 570 U - Tél : 0552.73.68.03

■ A vendre ou à louer F3. 1^{ère} étage Résidence « La Marina ». Très bien ensoleillé, sécurisé, en face Commissariat et Complexe « Eden Palace » - Ain El Turck - Eau. Gaz. Elect. - Acté - Tél : 0550.56.58.69 - 0778.86.47.15 - Etude toutes offres

ANNIVERSAIRE



C'est aujourd'hui le 17 Septembre 2014 que notre prince MOUFFOK Med souffle sa première bougie. En cette heureuse occasion les familles MOUFFOK et BELABBES te félicitent et te souhaitent une vie jonchée de bonheur, santé et succès à l'avenir. A tes 100 ans INCHA'ALLAH !

■ A vendre un appartement F3 à Cap Falcon avec une vue sur mer, près de Eden et à 5 min de la plage - Tél : 0661.20.48.42 / 25

■ Vends F2. Acté. Haï Ibn Sina (Victor Hugo) ORAN. Vue sur grand Bd manège : 2 pièces, cuisine, couloir, WC, petite cour et buanderie. Ensoleillé. 2^{ème} étage. 35 m² et cuisine. Prix offre 400 M - Tél : 0772.89.55.48

■ Location Apparts : F4 Haï Zitoune 1^{ère} étage + F4 1^{ère} étage Rue de la Vieille Mosquée + F5 1^{ère} étage Bd Front de mer + F4 2^{ème} étage Bd Emir AEK + F5 2^{ème} étage Place d'Armes - AG. BENSAID - 0661.20.31.86 / 041.29.26.03

■ Location Apparts : F3. 1^{ère} étage, meublé centre-ville - F4 Akid Lotfi + F5 Av. Loubet + F3 Mobilart + F5 Plaza + F5 Rue Med Khemisti - AG. BENSAID - 041.29.26.03 / 0661.20.31.86

■ ORAN - Loue F4 avec garage à El-Kerma - Tél : 0661.214.325

■ Vds F3. Acté. 1^{ère} étage. Prix 950 U. Haï Chouïaba. ORAN - Tél : 0669.89.13.59

■ Vends des appartements F3 - Actés - à GDYEL - 5.500.000,00 DA - Tél : 041.53.37.42 - 29, Rue Alexandre Nobel - Gambetta - ORAN

■ Vends 2 appartements : F4 de 100 m² au 1^{ère} étage et F3 de 100 m² au 3^{ème} étage dan un immeuble neuf à Haï Khemisti - Bir El-Djir - Tél : 0551.71.44.91 - 0554.25.90.54

■ Vends appartement F4 - 55 m² au rez-de-chaussée à la Cité Mimosa - ORAN - Curieux et courtiers s'abstenir - Tél : 0663.89.38.51

■ Vends bel appartement F3 - 76 m² - Haï Yasmine II résidence calme - très bien aménagé - intermédiaire s'abstenir - Tél : 0771.01.98.73 - 0552.25.70.02

■ A louer Appart F2 meublé Cité Bon Accueil 2^{ème} étage - Tél : 0551.525.782

■ Vends appartement 147 m². Premier étage. Plein centre-ville Oran. 6 pièces, Cuis., SDB. Conviens à profession libérale - Courtier s'abstenir - Tél. pour RDV : 0668.71.20.23

■ Location 3 appartements F4 sans meubles, à Promotion Hasnaoui 4^{ème} Périmérique avec parking sous-sol + Location 4 grands appartements de 200 m², usage Bureau avec bon prix : 6 Millions. Coté bâtiments Pyramides USTO - Tél : 0770.10.25.25

■ Location Appart T4 à Mobilart avec ou sans meubles très bon prix. Sans meubles 10 Millions et avec meubles 16 Millions - Tél : 0661.20.08.90

■ Vends 6 appartements F3 promotion immobilière moderne, immeuble de 5 étages avec parking sous-sol, sur le Boulevard Millénium (3 F3 de 100 m², prix définitif : 2 Milliards + 3 F3 de 130 m², prix définitif 2 Milliards 500 - Tél : 0550.11.18.78

■ Location F4, 1^{ère} étg. neuf + parking S/Sol en face Ayl Bât. EPLF, côté Promotion Hasnaoui 7 Millions + Location F3 meublé, côté lycée Lotfi : 6 Millions + Location F3, 2^{ème} étage, en face l'hôtel Méridien immeuble propre : 6 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■ Location T6 à Mobilart Tou C, sans meubles, vue sur mer à très bon prix : 15 Millions + Location F4 de 200 m² neuf, immeuble de 2 étg. et avec 2 grandes terrasses avec place parking à Maraval côté cité douairière (côté villas). Prix : 8 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■ Vends F3, 2^{ème} étg. immeuble très propre, rentrée sur le boulevard Front de mer et la vue sur 2 cours à l'intérieur propre + Vends F5, 3^{ème} étg. de 190 m² refait à neuf, Bd de la Soummam, immeuble propre et rénové - Tél : 0550.12.20.67

■ Vends 02 appartements F3 modernes dans un immeuble très propre, cuisine équipée italienne + SDB moderne + fenêtres Mischler double vitrage, situés au centre-ville d'Oran - Tél : 0771.19.18.39

■ Location 2 F3, 1^{ère} étage usage bureaux à Tripoli et Lamartine. Prix : 6 Millions + Vends ou Loue Duplex F4 de 140 m², Promotion Sahraoui Gambetta, avec parking sous-sol - Tél : 0550.12.20.67

■ Location 2 appartements, F3 de 120 m² et F4 de 110 m² au 2^{ème} étage avec ascenseur immeuble très propre ainsi que les appartements au centre-ville, très bon prix : 5 Millions par mois - Tél : 0550.12.20.67

■ SBA : Loue F3, 2^{ème} étage Cité RA-FRAF Sidi El Djilali - Tél : 0779.27.87.75

■ Vends F3 de 104 m², 4^{ème} étage à Cité Petit en face l'hôpital militaire, avec un box de 16 m², cité clôturée. Prix : 1 Milliard 350 + Vends F3 neuf de 70 m², 3^{ème} étage à Akid Lotfi, immeuble propre et sécurisé. Prix : 1 Milliard 250 - Tél : 0550.12.20.67

■ Location F4 à Bel Air Promotion Cherif Eden, vue sur mer, avec parking sous-sol (meublé : 10 Millions) - Location F3 Promotion Plaza Seddkia, avec de très beaux meublés + Location pour Société F3 meublé luxe au centre-ville avec bon prix 10 Millions - Tél : 0661.20.08.90

■ Location appartement F3 1^{ère} étage, meublé, Haï Khemisti en face tribunal Seddkia cité clôturée. Prix : 5 Millions + Location F4 meublé, Promotion Hasnaoui cité clôturée, 4^{ème} Périmérique. Prix : 10 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■ Vends Appart F3. 1^{ère} étage, meublé centre-ville - F4 Akid Lotfi + F5 Av. Loubet + F3 Mobilart + F5 Plaza + F5 Rue Med Khemisti - AG. BENSAID - 041.29.26.03 / 0661.20.31.86

■ Loue F4, Acté. 1^{ère} étage. Double Faç, et terrasse vue sur mer - 20 m de la Route Nvle Marsa El Kebir - Oran - 0799.94.13.11

■ Location appartement F3 1^{ère} étage, meublé, Haï Khemisti en face tribunal Seddkia cité clôturée. Prix : 5 Millions + Location F4 meublé, Promotion Hasnaoui cité clôturée, 4^{ème} Périmérique. Prix : 10 Millions - Tél : 0550.12.20.67

■ Vends Appart F3. 1^{ère} étage, meublé centre-ville - F4 Akid Lotfi + F5 Av. Loubet + F3 Mobilart + F5 Plaza + F5 Rue Med Khemisti - AG. BENSAID - 041.29.26.03 / 0661.20.31.86

■ Loue F4, Acté. 1^{ère} étage. Double Faç, et terrasse vue sur mer - 20 m de la Route Nvle Marsa El Kebir - Oran - 0799.94.13.11

■ Vends Appart F3. 1^{ère} étage, meublé centre-ville - F4 Akid Lotfi + F5 Av. Loubet + F3 Mobilart + F5 Plaza + F5 Rue Med Khemisti - AG. BENSAID - 041.29.26.03 / 0661.20.31.86

■ Loue F4, Acté. 1^{ère} étage. Double Faç, et terrasse vue sur mer - 20 m de la Route Nvle Marsa El Kebir - Oran - 0799.94.13.11

■ Vends Appart F3. 1^{ère} étage, meublé centre-ville - F4 Akid Lotfi + F5 Av. Loubet + F3 Mobilart + F5 Plaza + F5 Rue Med Khemisti - AG. BENSAID - 041.29.26.03 / 0661.20.31.86

■ Loue F4, Acté. 1^{ère} étage. Double Faç, et terrasse vue sur mer - 20 m de la Route Nvle Marsa El Kebir - Oran - 0799.94.13.11

■ Vends Appart F3. 1^{ère} étage, meublé centre-ville - F4 Akid Lotfi + F5 Av. Loubet + F3 Mobilart + F5 Plaza + F5 Rue Med Khemisti - AG. BENSAID - 041.29.26.03 / 0661.20.31.86

■ Loue F4, Acté. 1^{ère} étage. Double Faç, et terrasse vue sur mer - 20 m de la Route Nvle Marsa El Kebir - Oran - 0799.94.13.11

■ Vends Appart F3. 1^{ère} étage, meublé centre-ville - F4 Akid Lotfi + F5 Av. Loubet + F3 Mobilart + F5 Plaza + F5 Rue Med Khemisti - AG. BENSAID - 041.29.26.03 / 0661.20.31.86

■ Loue F4, Acté. 1^{ère} étage. Double Faç, et terrasse vue sur mer - 20 m de la Route Nvle Marsa El Kebir - Oran - 0799.94.13.11

■ Vends Appart F3. 1^{ère} étage, meublé centre-ville - F4 Akid Lotfi + F5 Av. Loubet + F3 Mobilart + F5 Plaza + F5 Rue Med Khemisti - AG. BENSAID - 041.29.26.03 / 0661.20.31.86

■ Loue F4, Acté. 1^{ère} étage. Double Faç, et terrasse vue sur mer - 20 m de la Route Nvle Marsa El Kebir - Oran - 0799.94.13.11

■ Vends Appart F3. 1^{ère} étage, meublé centre-ville - F4 Akid Lotfi + F5 Av. Loubet + F3 Mobilart + F5 Plaza + F5 Rue Med Khemisti - AG. BENSAID - 041.29.26.03 / 0661.20.31.86

■ Loue F4, Acté. 1^{ère} étage. Double Faç, et terrasse vue sur mer - 20 m de la Route Nvle Marsa El Kebir - Oran - 0799.94.13.11

■ Vends Appart F3. 1^{ère} étage, meublé centre-ville - F4 Akid Lotfi + F5 Av. Loubet + F3 Mobilart + F5 Plaza + F5 Rue Med Khemisti - AG. BENSAID - 041.29.26.03 / 0661.20.31.86

■ Loue F4, Acté. 1^{ère} étage. Double Faç, et terrasse vue sur mer - 20 m de la Route Nvle Marsa El Kebir - Oran - 0799.94.13.11

■ Vends Appart F3. 1^{ère} étage, meublé centre-ville - F4 Akid Lotfi + F5 Av. Loubet + F3 Mobilart + F5 Plaza + F5 Rue Med Khemisti - AG. BENSAID - 041.29.26.03 / 0661.20.31.86

ANNONCES CLASSÉES

Le Quotidien d'Oran
Mercredi 17 septembre 2014 19



■ Particulier vend lot de terrain de 250 m² à Haï El Nakha - Bir El Djir - N° 0550.11.73.99

■ AG. JAMEL - Maraval - 0776.37.88.74 - 0555.444.172 - Lot 1.400 m² Gambetta C. d'Urbanisme R+10. 10 U le m² - Lot 1.400 m² Delmonte 13 - 1.100 m² Courbet 18 - 500 m² Maraval 55 - 400 m² Protin 55 - Maraval F2 750 U - F4 12.50

■ Vds Lot de terrain de 150 m² - Acté - (2) façades - Millennium - Bir El Djir - ORAN - Tél : 0775.89.88.54

■ A vendre Lot de terrain près de 300 m² à BOUZEDJAR (pas loin de la plage) - Convent Habitation ou Cabanon - 0555.12.18.45

■ Loue : Propriété privée 2 Ha + 2 grands locaux pour élevage ES-SENIAS - Tél : 0773.40.49.41

■ Vends terrain. Acté. 02 façades 44 ml - 540 m² - Route principale ex-gendarmerie Cap Falcon. 7 U/m² - Tél : 041.53.37.42

■ A vendre : Terrain 180 m². 2 façades. Acté + Terrain de 274 m². 3 façades + Terrain 194 m² à Belgaïd - ORAN - Tél : 0770.57.83.14

■ Vends terrain pour habitation de 270 m² avec 13,5 m de façade. Cité policière Canastel, endroit très calme + Vends terrain de 5.000 m² sur Bd de la Zone de Hassi Ameur façade 50 mètres à bon prix - Tél : 0770.10.25.25

■ Vends terrain de 4.200 m² sur le Boulevard Phénix côté rond-point Sénia douar avec bon prix + Vends terrain de 900 m² sur le boulevard à l'intérieur de la Zone industrielle Es-Sénia très bien situé, convient pour Dépôt ou Showroom - Tél : 0661.20.08.90

■ Vends : Terrain de 300 m² derrière Sheraton à l'intérieur avec prix raisonnable + Terrain de 310 m², 2 FA9, Nouv. Canastel Coop. 380 coté Coop. Ahmed Wahid. Prix raisonnable + Terrain de 250 m² quartier calme, goudronné, Haï Nakha côté rond-point Canastel en allant vers Douar Belgaïd, à droite à l'intérieur - Tél : 0550.12.20.67

■ Vends terrain de Promotion immobilière de 2.000 m² avec permis de construire 16 étages à très bon prix - Tél : 0661.20.08.90

■ Vends terrain de Promotion immobilière de 600 m², 2 façades sur angle, la première façade 30 mètres sur boulevard et la deuxième façade 20 mètres. Côté lycée Lofti Bel Air + Vends terrain de 420 m² permis R+12 à bon prix à Bel Air - Tél : 0661.20.08.90

■ Vends terrain de deux façades 350 m² quartier résidentiel à St Hubert Oran + Vends 2 terrains de 600 m² à la cité militaire Point du Jour, à très bon prix - Tél : 0550.11.18.78

■ A.V. un joli terrain 2 façades. 300 m². Acté avec Permis de construire + 100 m² enclavé avec le terrain et une cave de 2,50 m² à Canastel à côté hôpital pédiatrique - SVP pas d'Interm. Pas de courtier - 0550.10.67.29

■ Vends Lot de terrain 260 m² de 11 m de façade à Boulanger (ORAN) à 20 m de la Rue Soufi Zoubida -Tél : 0772.17.57.22

■ A vendre 1 terrain Canastel « ORAN » 214 m² - 12 m de façade - Acté - 0555.888.094

■ Vends terrain. Acté. 230 m². 11,5 m de façade, sur boulevard, route Belgaïd. ORAN - Tél : 0550.28.55.00

■ A vendre un lot de terrain (Acté Notarié) de 120 m² avec l'entourage + plate-forme + poteaux - viabilisé - à Chtéib - Prix après visite - Tél : 0551.48.91.31

■ Vends un terrain. Acté - Viabilisé (Eau - Elect. - Gaz) à ORAN-Est (GDYEL) de 540 m² - Tél : 0797.44.43.06

■ Vds terrain 400 m² - 2 façades - pour Promotion à Bel Air - ORAN - Tél : 0541.24.72.21

■ A vendre Lots de terrain de 100 m² à 220 m². Actés et viabilisés totalement à Boufatis. Prix intéressant - Tél : 0552.13.04.97 - 0555.91.58.42 - de 09 H à 18 H

■ A vendre lot de terrain. Bonne affaire. 161 m². 2 façades (Saint Maun) - A vendre Hammam 16 jabisas - 12 cabines - Salon de coiffure R+1 à El Kerma - 0556.730.731

■ Vends terrain 433 m². Façade 24 m - à Senia. Quartier résidentiel à cité militaire - PO : 3,8 M - PD : 4,2 M - Tél : 0555.90.45.35

■ Vends : Terrain 150 m² à Benfréa + Studio à USTO + F2 centre-ville d'ORAN + local 15 m² centre-ville d'ORAN - 0550.32.56.99

■ Vends Terre agricole 7 Ha avec 300 oliviers et puits + Maison avec 2 garages, élect., très bien située à Sidi Chahmi. Très bonne affaire à long terme avec Acte de concession de la DDA - Curieux s'abstenir. - Tél : 0554.65.70.77

■ Sté vend / loue terrain Indust. 15.000 m² Aghbal façade autoroute près Usine Renault OUED TLELAT - Tél : 0770.97.78.00

■ Vends terrain 3 Hectares - Agricole + à Ain Turck - Peut servir à Promotion immobilière - Projet touristique ou autres (Villas - Bungalows...) - Tél : 0661.20.19.03 - Agences - Coutiers et Curieux s'abstenir S.V.P.

■ A vendre terrain 433 m - 24 m façade Bahi Amar. Senia + A vendre terrain 550 m². 3 façades commercial Haï Nasr (Derb) + A vendre Studio 1er étage Sémiramis - 0773.24.62.36

■ Vends terrain 2 façades de 234 m² mitoyen à l'école Yaghmoracen Maraval (ORAN). Acté + Livre foncier et P.C. R+2 - Tél : 0661.20.17.15 et 0772.58.65.12

■ Vds 2 terrains 308 m² double Faç. avec PC. 2/Sols + RDC + mezzanine + 9 étages, Commercial Bd Emir AEK TRAVERSA Bernandville - 274 m² 3 Faç. à Belgaïd Coop. Djebbari - 0553.78.89.21

■ Vends lot de terrain de 4.500 m² à la Zone Industrielle de Hassi Ameur sur le boulevard - Tél : 0779.60.71.28

■ Vends / Echange Terrain C. / Carcasse - Appart ou Pte villa - Sup. 365 m², 18,5 m de façade avec Permis Const. de 2 villas en R+2 de 180 et 185 m² à proximité Bd Millenium - Prix 15 U/m² - Tél : 0553.14.62.48

■ Vds carcasse R+2 + 2 garages fermés extérieurs. Fini 100% sur terrain 245 m², 2 façades. Acte + permis /eau, élect. gaz. Vue sur mer. A 100 m du grand Bd à Belgaid. PO : 2.5 ML/MD. Tél. 0770.52.86.68

■ Loue local commercial de 18 m² avec vitrine Cité Petit (côté Dalia) ORAN - Prix 18.000 DA/mois avec contrat - 0794.52.28.23

■ A louer magasin Millénium 30 + 30 U - A louer magasin Akid Lofti 80 + 80 15 U - Tél : 0550.46.12.03

■ Vends local double façade. 02 portails. Retapé à neuf. 38 m² - Acté - 06, Bd Zabana - Tél : 0550.59.01.57

■ Loue R.D.C. : grand salon + 1 pièce + SDB - grande cour - ES-SENIAS (de préférence pour dentiste) - Tél : 0773.40.49.11

■ Loue un magasin de 80 m² avec souplette et sanitaires, bien aménagé, situé au centre-ville d'Oran 54, Rue Larbi Ben M'hidi (ex-Rue d'Arzew), ORAN - 0774.00.348 - 0661.20.19.59

■ A louer local demi sous-sol avec sanitaires - aménagé - convient pour Dépôt ou Atelier - 200 m² à Maraval - Tél : 0540.12.33.67

■ A louer local professionnel spacieux idéalement situé en plein centre d'Oran - quartier animé - Tél : 0771.11.15.08

■ BENI SAF : Cherche à louer un local pour bureau superficie pas moins de 25 m² - Tél : 0550.62.65.71

■ Location d'une Boulangerie (Local + Matériel) Bir El Djir - ORAN - Tél : 0553.84.69.50

■ A louer dépôt (local) sup. 50 m² la hauteur 4 m - à Fernvillade à côté Clinique El Hikma - Tél : 0670.10.48.22

■ Vends Cabinet médical situé à Miramar en face la BADR - Convientrait à tous types de profession libérale - Tél : 0770.53.65.96

■ A vendre Lots de terrain de 100 m² à 220 m². Actés et viabilisés totalement à Boufatis. Prix intéressant - Tél : 0552.13.04.97 - 0555.91.58.42 - de 09 H à 18 H

■ A vendre lot de terrain. Bonne affaire. 161 m². 2 façades (Saint Maun) - A vendre Hammam 16 jabisas - 12 cabines - Salon de coiffure R+1 à El Kerma - 0556.730.731

■ Loue Boulangerie AMMAR située près de la Zaouia Alaouia à Tigditt MOSTAGANEM - Toute personne intéressée, prire contacter : 0770.826.848

■ Loue magasin 23 m² avec soupente. Dalle de sol. Faux plafond. Vitrine moderne - En activité - Rue de la Révolution - ORAN - Rue commercante gros et détail en pleine expansion - Tél : 0777.15.62.36 - ORAN

■ Local à louer superficie 250 m² en face consulat de France - Contactez au : 0556.26.21.82 - 0776.18.80.21

■ Local à louer 75 m² - 20 m à Avenue Choupot - Le prix après la visite - Tél : 0551.63.05.10

■ W. AÏN TEMOUCHENT à CHABAT EL LEHAM : Loue Garage avec sanitaires - 80 m² - endroit calme et sécurisé - Prix 10.000 / mois - Tél : 0773.63.28.89

■ A louer joli magasin 16 m² + soupente 10 m² à la Cité 733 Logts AADL CNEP Haï Yamine, dans la ligne du tram à côté nouvelle mairie dans une Nv. cité où il n'y a aucun commerce ouvert - Tél : 0556.86.44.18

■ A vendre / A louer un local à MOSTAGANEM, côté commercial près du stade de 2 pièces et arrière-boutique - superficie 39 m² - Tél : 0554.14.72.77

■ Location dépôt showroom de 320 m² rez-de-chaussée + 320 m² cave avec escaliers sur boulevard côté registre commerce de la Rue de Mostaganem. Prix : 20 Millions - Tél : 0550.11.18.78

■ Location 02 dépôts mitoyens de 400 m² avec hauteur de 4 mètres côté les bâtiments des Pyramides USTO avec stationnement. Bon prix : 12 Millions/mois par dépôt + Location dépôt de 400 m² côté rond-point Gambetta à bon prix : 12 Millions - Tél : 0661.20.08.90

■ Location 2 locaux de 300 m² + 800 m² bien situé sur le boulevard, côté marché Michelet convient pour toutes activités + Location 3 locaux de 170 m² + 190 m² + 500 m², Avenue d'Arcole avec bon stationnement et bon prix - Tél : 0550.12.20.67

■ Location local centre-ville état initial, à la Rue Khemisti, RDC (50 m²) + sous-sol (50 m²) avec escaliers + 1^{er} étage (40 m²) avec un bon prix : 30 millions - Tél : 0550.12.20.67

■ Vends 3 locaux commerciaux, ensemble ou séparés, Rue Sekkal Chaïb et angle Rue Ali Ben Abi Taleb, Route des Quincailleries - Graba. SIDI BEL ABES - 0553.78.71.14

■ A vendre ou à louer Usine vide Z.I. 5.000 m² + 02 hangars de 1.000 m². Administ. Un Poste 160 KVA - 02 façades de 70 m sur l'autoroute - Tél : 0771.86.73.03

■ Vends local très bien aménagé avec toutes commodités (arrière-boutique + WC + cuisine) Sup. 55 m². Acté Notarié - en plein centre-ville d'Oran. Convient pour pizzeria - restaurant - Contacter au Mobi : 0550.05.91.62 - Sans intermédiaire

■ Vends ou loue local 2.520 m² dont 1.000 m² couverts, toutes commodités, eau, élect., gaz, bureaux, park., hangars... etc. Zone d'activité Hammam Bou Hadjar - W. Aïn Témouchent - Tél : 0699.86.85.00

■ Local à louer équipé à Plateau N° 28 Bd Dr Benzergdjeb - ORAN - Tél : 0770.20.18.34 - 0774.29.62.85

■ Louer Hangar 233 m² - 20,50 m de façade - 6 m de hauteur - bien situé contre-ville.0 Boulanger 30 Av. Albert 1^{er} - ORAN - Tél : 0772.33.07.57

■ Donne Gérance à Ass. Piz. Rst. bien aménagé. 2 Faç. + 80 couverts - avec stationnement - St Hubert - Inesm - Tél : 0770.48.36.11

■ Vends local sup. 20 m². Acté + souplette Av. Sid Chahmi ORAN - 0550.61.47.85 - 0778.36.70.84

■ Vds ou loue local commercial de 70 m² avec arrière-magasin de 2 pièces, cuisine, SDB, en plein centre-ville de Aïn Témouchent - Tél : 0773.49.65.15 ou 0560.015.354

■ Loue local 250 m² Haut 6,50 m - Eau. T. 2 entrées - à 20 minutes d'ORAN à proximité Z.I. Hassi Ameur sur grande avenue - Tél : 0661.809.336

■ Loue 2 niveaux d'un local au 1er et 2ème étage d'une sup. 229 m² pour le 1er et 243 m² pour le 2ème + local au RDC sup. 42 m² pour activité Comm. ou Adm. Bd Mascara - 0556.37.57.20

■ Vends Cabinet médical situé à Miramar en face la BADR - Convientrait à tous types de profession libérale - Tél : 0770.53.65.96

■ Loue 2 niveaux d'un local au 1er et 2ème étage d'une sup. 229 m²

ANNONCES CLASSÉES

DIVERS

- Prof. Univers. Donne cours Maths - Physique : 3^{me} AS préparation Bac + rattrapage - Résultat garanti - Email : mounir60yassin@gmail.com - Tél : 0555.20.90 - 0770.97.35.82
 - Crèche El-Imtiyaz : Début des inscriptions au Préscolaire. 10, Rue Héredia - St Eugène. ORAN - www.creche-imtiyaz.com - Tél : 0551.71.71.57
 - Vente Matériel de Pâtisserie complet à ORAN - Tél : 0774.57.80.59
 - Mr El Ketroussi Kemal professeur de mathématiques longue expérience, donne cours de Maths à domicile 1 A.M. - 2 A.M. - 3 A.M. - 4 A.M. - 46, Rue Khiat Salah - Médouni. ORAN - Tél : 0793.52.67.42
 - A vendre une Jument pur-sang anglaise de 06 ans - A vendre un ZODIAC Futura 4 m 30 moteur Suzuki 40 CV presque neuf - 0555.12.18.45
 - A louer Licence de Taxi à ORAN - Contacter : 0774.32.47.40
 - Vends Mat. de Boucherie complet : 1 Frigo Présentoir - 2 Congélateurs - 2 Balances - 1 Hachoir - 2 Tables Boucherie - 6 Plats - Comptoir avec lavebo - 4 Miroirs - 1 Caisse... etc. + MARUTI 2010 - Tél : 0560.20.60.36
 - Vente matériel complet de fabrication de boîte fromage portion, bon état - Contact entre 09 H et 16 H. Tél : 0558.05.25.12
 - Affaire à Saisir : Vends Armoire Frigo (Murale) et Frigo Comptoir (Cause cessation d'activités) - peu servi - en très bon état - Tél : 0696.02.37.34
 - Cherche Associé ayant l'agrément de carrière pour vendre du Sable située à Ouled Maâllah (MOSTAGANEM) - Portable : 0553.03.38.63
 - A vendre : Raboteuse culasse ITALY - Presse mécanique - Frigo Comptoir 1,80 m bon état - 0794.26.11.04
 - Vends pour les fabricants de la charcuterie : Boyau cellulosique différents diamètres - Tél : 0782.51.99.60 - M. Karim
 - Vends 140 Fûts vides plastique bleu importés - contenances : 150 Lit. - 120 Lit... etc. + 210 Lit. - Tél : 0771.23.61.57 - Abdelmajid
 - Internationale Business School - IBS - Ecole de Formation lance formations en BTS Assurances, Banque, GRH, Marketing - Mobile : 0795.25.03.19 - Adr : 22, Bd Viviani - Sananès - ORAN - Site Web : www.ibs5.org
 - Internationale Business School - IBS - lance formations BTS en Commerce international, Comptabilité et Gestion, Informatique - Mobile : 0795.25.03.19 - Adr : 22, Bd Viviani - Sananès - ORAN site Web : www.ibs5.org
 - Internationale Business School - IBS agrée par l'Etat - lance formations BTS en Infographie et Secrétariat de Direction - Mobile : 0795.25.03.19 - Adr : 22, Bd Viviani - Sananès - ORAN site Web : www.ibs5.org
 - Internationale Business School - IBS - Ecole de formation agréée par l'Etat lance formations CMPC Assurances, CMP Opérateur en Informatique et CAP Agent de Saisie - Mobile : 0795.25.03.19 - Adr : 22, Bd Viviani - Sananès - ORAN site Web : www.ibs5.org
 - Internationale Business School - IBS - lance formations en Bureautique, CISCO Certification, Déclarant en Douane, HSE - Mobile : 0795.25.03.19 - Adr : 22, Bd Viviani - Sananès - ORAN site Web : www.ibs5.org
- PENSÉE**

La famille LOUDGHIRI a la triste et douloureuse commémoration de cette date où tu nous as quittés et où tout a basculé pour nous. Notre douleur est de plus en plus profonde. Tu es et tu seras toujours présent dans nos pensées, nos cœurs et nos prières.

Que Dieu t'accorde toute Sa Clémence.

B.A.D.H.I. Tes enfants

DÉCÈS

Les familles YAGOUB - KHEDIM - BERRABAH - NEDJAL - HAMMOU - BOUGAHAM et NIL ont l'immense douleur d'annoncer le décès de leur très cher regretté Mr YAGOUB Hachemi Agent de la S.N.T.F. survenu le 15/09/2014 - L'enterrement a eu lieu le Mardi 16/09/2014.

Domicile mortuaire : Cité Charles de Foucauld - Maraval - ORAN.

إنا شه وانا اليه راجعون

CONDOLÉANCES

C'est avec une immense tristesse que l'ensemble du personnel NAFTAL District Carburant Oran présente ses sincères condoléances et voudrait apporter un peu de réconfort à la famille de leur collègue et ami

BELADJINE IMAD EDDINE,

décédé le 10/09/2014.

Mais quand la peine s'atténuer, on gardera toujours à l'esprit l'image d'une personne sincère, aimable, souriante et honnête.



AVIS DE DÉCÈS

Les familles BENNOUNE, ACIMI, BOUHAMIDI, BELBACHIR, HACHEMAOUI, BENDIMA, BENYAMINA, REDOUANE, REKIK, HADDAD et BENHAMED, ont l'immense douleur d'annoncer le décès de leur cher père et grand-père :

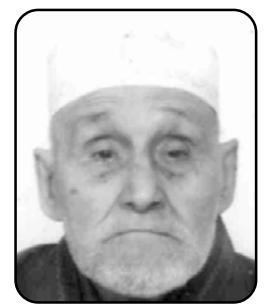
HADJ BENNOUNE AHMED

survenu le 15 septembre 2014 à l'âge de 98 ans.

L'enterrement a eu lieu le même jour, 15/09/2014

Domicile : Haï Seddkia

Puisse Dieu le Tout-Puissant accueillir le défunt en Son Vaste Paradis



MOBICAM
Fabricant de tous types de meubles

Promotion Chambre à coupler Été 2014

75000 Da !
72000 Da ! Prix d'usine

107000 Da !
95000 Da ! Prix d'usine

27000 Da !
22500 Da ! Prix d'usine

17500 Da !
12000 Da ! Prix d'usine

vous de choisir....!

Garantie 2 ans

Pour chaque chambre achetée un cadeau surprise vous attend...

La qualité au meilleur prix.

Bureau Commercial Show-Room
16, Av. Ouled Kablia Saliha Guambetta, ORAN (face au CEM Tandjaoui)
Tél. & Fax : (041) 53-44-26 / (041) 53-26-94
Mob. : (0550) 48-11-99 / (0552) 26-99-28 / (0560) 09-78-10
Site internet : www.camm-alu.com / e-mail : mobicam@camm-alu.com

Photos non contractuelles - Quantité & promotion limitées

Importante Société Multinationale à Oran

Recrute

- **01 Chef d'Atelier Qualité**
- **01 Ingénieur et idéalement spécialisé en Mécanique**

- Ayant une expérience dans le domaine de la Qualité et du Management d'équipe.

- 05 ans minimum dans le domaine Industriel.

- Maîtrise du Français et connaissance de l'Anglais.

- Permis de conduire B et sachant conduire.

- Résidant à Oran et environs.

Adressez les CV à la boîte Gmail :
rh31tle@gmail.com

Ligue des champions

Duel Guardiola-Pellegrini à Munich



Adjal L.

Après les premiers matches d'hier où le spectacle n'a pas manqué, aujourd'hui encore, les millions de férus du sport-roi s'attendent à vivre de grands moments. Sans méséinter les sept autres rencontres, il faut tout de même admettre que le choc de cette journée se déroule au stade de l'Allianz Aréna où le Bayern reçoit Manchester City. Même si le club de Guardiola n'affiche pas la même plénitude que celle de la saison écoulée.

Les spécialistes affirment que le nouveau Bayern est en reconstruction. Quoi qu'il en soit, Ribéry et ses coéquipiers seraient bien inspirés de ne pas méséinter Manchester City qui possède un effectif impressionnant sous la baguette de son coach Pellegrini.

Ceci dit, le programme de ce jour est attrayant avec des rencontres où tout pronostic est aléatoire. On pense particuliè-

rement à deux chocs. Les italiens de l'AS Rome, co-leaders en championnat avec la Juventus et le Milan AC, accueilleront les russes du CSK Moscou qui est traditionnellement solide et qui entend aller le plus loin possible dans cette ligue des champions aux retombées financières très appréciables.

L'équipe du coach français Rudi Garcia, ne brille actuellement, que par sa défense. Il s'agira donc d'aller taquiner l'arrière garde du CSKA.

L'autre choc qui présente un aspect équilibré aura lieu à Bilbao où l'Athletic reçoit la séduisante équipe du Schakhtar Donetsk. Outre le résultat, c'est l'opposition de styles qui reste le grand attrait.

Les basques veulent confirmer leur forme après avoir battu le Napoli de Rafael Benitez. A Amsterdam, on attend avec impatience le comportement du Paris SG toujours plus ambitieux mais encore trop dépendant de son capitaine Ibrahimovic.

Actuellement, Chelsea plane sur le championnat de Premier league, sous la baguette de Mourinho est où Costa s'est imposé comme le fer de lance idéal. Face à cet adversaire actuellement au top, que peuvent espérer les allemands de Schalke 04 ? A Stamford Bridge, les Anglais paraissent imbattables. De son côté, le Barça qui domine outrageusement la Liga, ne risque rien face au club d'Apolo Nicosie, surtout au Camp Nou et la forme retrouvée du duo Messi - Neymar épaulé par le prometteur Munir Haddadi.

De son côté, le Sporting Lisbonne de l'international Slimani se déplacera en Slovénie où il affrontera le Maribor.

Enfin, le FC Porto, un habitué de la ligue des champions, s'attachera à prendre le meilleur sur son adversaire Bate Borisov.

Inter- régions Centre Est

Coup de starter sur fond d'incertitudes

Fouad B.

Seize équipes seront ce vendredi sur la ligne de départ pour un parcours de trente matchs avec en point de mire une éventuelle accession à l'étage supérieur. Aux anciens pensionnaires de ce groupe, il faudra ajouter les nouveaux venus que sont l'US Beni Douala, l'E Sour Golan, le

CRB Ouled Djellal et le RC Bougaâ. Le MB Rouisset, l'USM Sétif, la JZ Azzaga et l'IRBB qui ont concouru la saison écoulée pour le podium et même l'accession, partiront cette fois encore dans la peau de candidats au sacre. L'OM Ruisseau, le CA Kouba, le WA Rouiba auteurs d'une piétre saison et n'ayant réussi à se maintenir dans la douleur

L'ESG, ex-pensionnaire de l'anti chambre de l'élite aura les mêmes ambitions et pourra déjouer tous les pronostics. L'autre promu, l'USB, qui avait fait sensation en coupe d'Algérie la saison écoulée et qui renferme dans ses rangs des joueurs de talent et chevronnés, aura son mot à dire selon l'entourage du club. En somme cette première journée sera à priori dominée par les retrouvailles entre vieilles connaissances l'ESG et l'USMS comme au bon vieux temps.

Vendredi à 16h00

Alger 20 Aout:	OMR	-	IRBB
Alger Kouba:	CAK	-	FCB
Bougâa :	RCBO	-	CRBAD
Sour El Ghazlane:	ESG	-	USMS
Ouled Djellal:	CRBOD	-	RCB
Bordj Ghadir:	ASBG	-	JSA
Reghaia:	WAR	-	USBD
Ouargla:	MBR	-	NRBA

Organisation des CAN-2019 et 2021

Les pays choisis connus samedi prochain

Les pays hôtes des phases finales des coupes d'Afrique des nations de 2019 et 2021, auxquelles l'Algérie est candidate, seront connus samedi prochain lors d'une conférence de presse sanctionnant les travaux du comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) qui se tiendra à Addis-Abeba.

Selon le programme établi par la CAF, la réunion en question débutera vendredi et sera clôturée le lendemain. Lors de la première journée du conclave l'occa-

sion sera donnée aux représentants des pays candidats pour l'organisation des deux tournois de présenter leurs exposés pour une durée de 30 minutes chacun. Outre l'Algérie, plusieurs autres nations africaines postulent à l'organisation des CAN-2019 et 2021, à l'image de l'Ethiopie, Kenya, RD Congo et la Zambie.

Une commission déléguée par la CAF avait effectué une visite d'inspection aux pays candidats depuis quelques mois.

La commission en ques-

tion avait, lors de son voyage en Algérie, inspecté, entre autres, les stades retenus dans le dossier de candidature algérienne, dont certains en voie de construction, à l'image de ceux de Baraki et Douera (Alger) et d'Oran. La CAF devrait également désigner le pays appelé à remplacer la Libye qui s'est désistée dernièrement de l'organisation de la CAN-2017.

L'édition de 2015, elle, est prévue au Maroc à partir du 15 janvier.

Inter- régions Ouest

Une première dans l'inconnu

M. Z.

Le coup d'envoi du championnat dans ce groupe sera donné ce vendredi avec le déroulement de la première journée. L'affiche de ce round aura pour théâtre le stade Toula d'Oran où l'USMO accueillera le NRBB dans un match indécis. Les jeunes unionistes disposent d'une belle opportunité pour signer leur premier succès de la saison, mais ce n'est pas évident devant une équipe de Béthioua qui vise le même objectif. La deuxiè-

me affiche mettra aux prises deux équipes qui se connaissent parfaitement, à savoir la JSEA et le MBSC, qui furent décevants la saison écoulée. Toutes les hypothèses sont valables lors de ces retrouvailles entre ces deux clubs voisins. Pour sa part, le CRT part dans l'inconnu face au HBEB. Les Témouchentois, qui auront l'avantage d'évoluer chez eux, sont dans l'obligation de débuter par une victoire, ne serait ce que pour instaurer la confiance au sein d'une équipe minée par une crise interne sans précédent. Le

Vendredi à 16h00

Oran (Bouakeul):	JSEA	-	MBSC
Oran (Toula):	USMO	-	NRBB
Mécheria:	SCM	-	ZSAT
Bechar:	JSGuir	-	CRBS
Témouchent:	CRT	-	HBEB
Remchi:	ASBM	-	CRBB
Hennaya:	CRBH	-	USBHR
Mohammadia:	JSS	-	IRBM

Inter-régions Est

Premier test pour l'ESB Besbès et le CRB Kais

M. Benboua

A l'instar des autres pensionnaires de la division inter-régions, c'est également la rentrée des classes pour les formations du groupe Est. Cette journée inaugurale sera marquée par la présence de deux promus, l'ESB Besbès (Ligue de An-

naba) et le CRB Kais (Ligue de Batna), qui ont accédé avec brio au terme du précédent exercice.

En effet, l'ESB, équipe de la région d'El Tarf sera d'emblée soumise à un test à domicile en accueillant l'US Tébessa, un habitué du groupe. C'est également le cas pour le CRBK (Wilaya de

Vendredi à 16h00

Barika:	ABB	-	IRBR
El Hadjar:	IRBEH	-	JSBP
Constantine:	MBC	-	NRBT
Tebessa:	WMT	-	NRBG
Besbes:	ESBB	-	UST
Batna:	ESB	-	NRBEK
Kais:	CRBK	-	NRBC
El Oued:	NTS	-	ASCOZ

Inter-régions Centre Ouest

Premier round d'observation

F. B.

saoud, le CR Boukadir et le WABT Tissemsilt.

Le Hydra AC, le CR Beni Thour, le SC Ain Defla, l'IROUed Nail, et l'USB Tissemsilt porteront normalement l'habit de candidats potentiels au podium final. De beaux derbys seront au programme dans ce groupe pour cette saison avec la présence de clubs issus de

Vendredi à 16h00

IRBAEH	WABT	
ARBG	CRBAO	
Oued Fodda:	ORBOF	-	ESBD
Frenda:	FCBF	-	CRBT
Boukadir:	CRBB	-	ATHM
Ain Defla:	SCAD	-	IRON
Tissemsilt (Apc):	USBT	-	IBM
	MBHM - HAC	

Samedi à 16h00

la même ville à l'image des deux formations de Tissemsilt et celles de Hassi Messaoud pour peu que le fair-play soit au rendez-vous. Pour ce premier round, les regards seront tournés vers Ain Defla pour de chaudes retrouvailles entre vieilles connaissances, le SCAD et l'IRON. Les nouveaux que sont l'IRBAEH et le WABT en découdront directement dans un duel ouvert à tous les pronostics. Idem pour l'autre face à face entre nouveaux locataires de ce groupe le CRBB et l'ATHM. A noter qu'une minute de silence sera observée à la mémoire d'Ebossé dans tous les stades.



07.00 Journal télévisé
07.20 Sabah el kheir
09.05 Saïdati
10.00 Bougha wa siri
10.25 Abtal kung fu
10.45 Loubat el maraa radjoul Feuilleton
11.40 Tayar el mouhit el hadi Documentaire



10.00 Motus
10.30 Les Z'amours
11.00 Tout le monde veut prendre sa place
12.00 Journal
13.00 Toute une histoire
14.15 L'histoire continue
14.45 Comment ça va bien !
16.00 Le monument préféré des Français
16.55 Face à la bande
17.50 N'oubliez pas les paroles
18.55 Météo 2
19.00 Journal
19.46 Météo 2



09.50 Midi en France
11.00 12/13 : Journal régional
11.25 12/13 : Journal national
12.50 Un cas pour deux
13.55 Questions au gouvernement
15.10 Des chiffres et des lettres
15.50 Harry
16.30 Slam
17.10 Questions pour un champion
17.55 Objectif indépendance
18.00 19/20 : Journal régional
18.30 19/20 : Journal national
19.00 Tout le sport
19.15 Plus belle la vie



12.00 Photographe de la nature
12.40 Le magazine de la santé
13.35 Allô, docteurs !
14.10 L'Amérique à vélo
14.40 Portugal, le trésor ibère
15.35 Afrique sauvage
16.50 C dans l'air
18.00 C à vous
19.15 Entrée libre
19.40 La maison France 5
20.45 Silence, ça pousse !
21.35 C dans l'air
22.40 Entrée libre
23.00 Cherchez l'erreur
23.50 Sale temps pour la planète
00.45 Rois et chamans de l'Arunachal Pradesh

12.30 Fi samim el qanoun
13.00 Journal télévisé
13.20 Salma Feuilleton
15.00 Mahla di aâchia
16.20 Moutaât el maida
16.30 Generator Rex
17.00 La double vie Série pour enfants
17.30 Fi samim el qanoun
18.00 Journal télévisé amazigh

18.20 **Taqdar tarbah**

19.00 Safrat el hidjara
20.00 Journal télévisé
20.50 FBI duo très spécial
21.30 Wassiat de marhoum Théâtre
23.00 Hadi biladi
00.00 Journal télévisé

19.50 Déetectives



Saison 2 - Episode 5

- **Saccage**
Avec Philippe Lefebvre, Sara Martins, Jean-Luc Bideau, Daphné Chollet L'atelier et la nouvelle collection de Leila, une créatrice de mode, ont été saccagés. Elle soupçonne Franck, l'ex-mari de Raphaëlla, son associée et petite amie. Alice, l'ancienne égérie de Leila, pourrait aussi avoir voulu se venger. De son côté, Nora ne sait pas comment expliquer à Philippe qu'elle travaillait pour la DGSE et qu'elle a interrogé Anna. Philippe ressent son malaise, mais ne parvient pas à l'expliquer.
22.30 Les hommes de l'ombre
00.22 My Little Princess

19.45 Des racines et des ailes



- **Passion patrimoine : Au fil de la Dordogne, de l'Auvergne à l'Aquitaine**
Présenté par Carole Gaessler De l'Auvergne à l'estuaire de la Gironde, la rivière Dordogne parcourt près de 500 kilomètres. Elle traverse volcans, gorges profondes, falaises et recèle un riche patrimoine bâti. En Auvergne, Thierry Leroy, conservateur, protège le patrimoine naturel du massif du Sancy où la Dordogne prend sa source. Au pied du Sancy, dans la ville de Mont-Dore, des passionnés font vivre le patrimoine thermal du début du XXe siècle.
21.45 Grand Soir 3
22.35 La femme sans ombre
02.00 Midi en France

arte

12.20 Arte journal
12.35 Mariage à l'italienne
14.15 Sur nos traces
14.45 Tahiti, paradis des tatouages et des pirogues
15.25 Femme de viking
16.20 X.enius
16.45 Entre terre et ciel
17.15 La valse des continents
18.00 Les aventures culinaires de Sarah Wiener en Asie
18.45 Arte journal
19.05 28 minutes
19.50 Pas de scandale
Avec Fabrice Luchini, Isabelle Huppert, Vincent Lindon, Vahina Giocante Grand patron d'entreprise, Grégoire Jeancourt sort de prison, où il a passé quatre mois pour malversations financières. Il retrouve sa famille, issue de la grande bourgeoisie, comme il l'avait laissée. Rapidement, Grégoire se montre imperméable à tout, il parle peu ou pas du tout, comme si ces semaines de détention l'avaient profondément transformé.
21.35 L'art et l'empire du Milieu
22.25 Villa Amalia
00.00 Fleming : l'homme qui voulait être James Bond



TF1 19.55

BLACKLIST

Saison 1 - Episode 10

- Anslo Garrick (N°16)
Avec James Spader, Megan Boone, Ryan Eggold, Diego Klattenhoff

Alors que Garrick menace d'abattre Dembe pour faire sortir Reddington de sa cellule, un coup de feu retentit : Aram vient de tuer l'homme qui retenait Elizabeth en otage. Mais tous deux sont aussitôt repris. Pour sauver la jeune femme, Red accepte de se rendre. Peu après, Harold tente de reprendre le contrôle des lieux.

CANAL+ 19.45

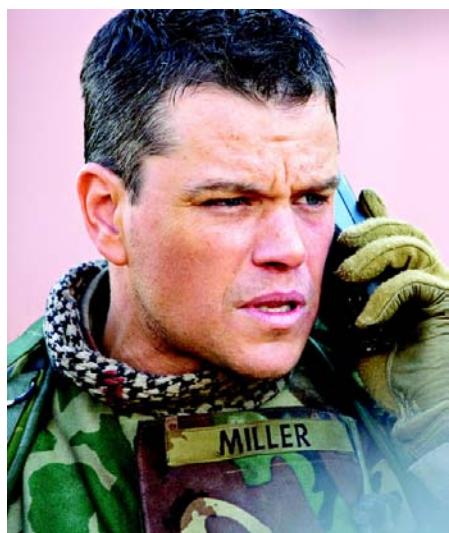
LIGUE DES CHAMPIONS 2014/2015



Ajax Amsterdam (P-B) / Paris-SG (Fra)

Les Parisiens débutent leur campagne européenne à l'ArenA d'Amsterdam, face à l'Ajax, le champion des Pays-Bas. Edinson Cavani et ses partenaires n'auront pas la tâche facile contre un adversaire qui cultive la philosophie du beau jeu. Maxwell, Grégory Van Der Wiel, et Zlatan Ibrahimovic ont porté les couleurs les couleurs de ce club mythique, quatre fois vainqueur de la C1. La défense sur PSG emmenée notamment par David Luiz devra surveiller notamment surveiller le Danois Lasse Schone et le Hollandais Davy Klaassen.

4 19.45
GREEN ZONE



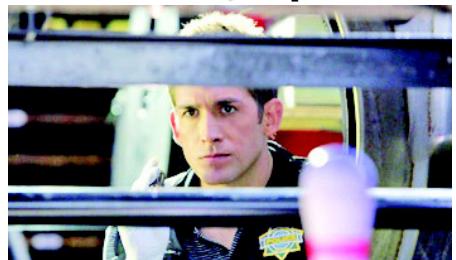
Avec Matt Damon, Brendan Gleeson, Greg Kinnear, Khalid Abdalla

En 2003, à Bagdad, Saddam Hussein vient de tomber. L'officier Roy Miller commande une unité chargée de retrouver des armes de destruction massive. Les premières opérations de recherches s'avèrent infructueuses. Lors d'une mission, Miller et ses hommes sont mis par un informateur sur la piste du général Al Rawi, chef de l'armée irakienne. Le militaire prend l'initiative de former un groupe pour l'arrêter.

TF1

TÉLÉVISION

22.25 Les experts



Saison 10 - Episode 8

- Perdre la boule
Avec Laurence Fishburne, George Eads, Marg Helgenberger, Eric Szmanda Une tête humaine est découverte sur une piste de bowling. Un individu fait figure de suspect principal après la découverte d'une pièce à conviction accablante. Brass parvient à identifier la victime. Il s'agit de Ronald Tobin, un employé de l'établissement. Il découvre également que la petite amie de la victime travaille au bowling.
01.55 S.O.S. parents !



08.45 La petite maison dans la prairie
09.45 Drop Dead Diva
11.40 Météo
11.45 Le 12.45
12.05 Scènes de ménages
12.40 Météo
12.45 Tout feu tout flamme
14.40 Un intrus dans la famille
16.40 Les reines du shopping
17.50 100 % mag
18.40 Météo
18.45 Le 19.45
19.10 Scènes de ménages



Présenté par Stéphane Plaza, Sandra Viricel, Thibault Chanel

Sylvie et Dominique, deux sœurs âgées de 70 et 62 ans, veulent partager un appartement au cœur de Paris. Hélas, les propriétaires sont frileux pour louer à des seniors, difficiles à déloger en cas de problème. Stéphane Plaza fait son maximum pour les aider à trouver le logement idéal. Quant à Clémence, 29 ans, et Karim, 27 ans, ils vivent à Lyon depuis un an.

21.25 Recherche appartement ou maison : que sont-ils devenus ?
22.50 Recherche appartement ou maison
00.10 Damages

CANAL+

11.45 La nouvelle édition, 2e partie
13.00 Blue Jasmine
14.40 Rencontres de cinéma
15.00 La grosse bête
15.05 Le monde fantastique d'Oz
17.15 Pendant ce temps...
17.20 Mon oncle Charlie
17.45 Le JT
18.05 Le grand journal
19.10 Canal Champions Club
19.45 Ligue des champions 2014/2015



Avec Mark Wahlberg, Dwayne Johnson, Anthony Mackie, Ed Harris

Daniel est un coach sportif qui a le culte du corps et de l'argent. Il aimerait changer de condition et devenir un homme riche. Dans la salle de sport où il travaille, il rencontre Victor Kershaw, un riche homme d'affaires arrogant, qu'il décide d'enlever. Il convainc Paul et Adrian, deux ex-détenus bodybuildés d'être ses complices. L'objectif : extorquer tout son argent à Kershaw.
23.55 Borgia
01.45 Rencontres de cinéma



12.30 Oggy et les cafards
13.50 Il était une fois... l'Homme
14.45 Peppa Pig
15.10 T'choupi et Doudou
15.35 Yakari
16.10 Les lapins crétins : invasion
17.00 Le collège d'Etrangeville
17.25 Une saison au zoo
19.00 Un gars, une fille
19.45 Green Zone
21.35 Dog Pound
23.05 Teen Wolf
00.25 Monte le son ! Le live



08.50 Real Housewives : Beverly Hills
10.30 L'île des vérités 4
12.35 Tellement vrai
14.15 Tellement vrai : la quotidienne
15.25 L'île des vérités 4
16.00 Le mag
16.45 L'île des vérités 4
17.25 Knight Rider, le retour de K2000
19.10 Du côté de chez Fran
19.50 Scandales
01.10 Emission Sportive



Bélier 21-03 au 20-04

Malgré une atmosphère assez pesante au travail, vous parvenez à garder la tête froide et à communiquer avec brio. Les résultats ne se feront pas attendre !

Taureau 21-04 au 21-05

Si vous êtes en couple, vous pouvez prévoir une sortie en amoureux. Si vous êtes célibataire, vous ne manquez pas d'imagination pour séduire l'être aimé...

Gémeaux

22-05 au 21-06

Ce n'est pas la grande forme, vous broyez un peu de noir, mais vous arrivez tout de même à gérer votre foyer et tout ce qui concerne la famille avec brio.

Cancer 22-06 au 22-07

Aujourd'hui, vous ressentez une légère déprime, du découragement ou plus simplement de la morosité. Parlez de vos états d'âme à un proche ou à l'un de vos amis...

Lion 23-07 au 23-08

Aujourd'hui, vous avez besoin de voir du monde, de sortir pour faire la fête ou de participer à une réunion, un groupe. Et si vous invitez vos amis autour d'un bon repas ?

Vierge 24-08 au 23-09

Votre personnalité se manifeste par une volonté tenace de vous démarquer. D'autant que vos ambitions professionnelles deviennent de plus en plus prioritaires.

Balance 24-09 au 23-10

Vous rêvez de voyage ou d'aventure, mais actuellement vous avez plutôt tendance à vous isoler du monde. Commencez par faire un tour à la campagne ou à la plage !

Scorpion 24-10 au 22-11

Vous avez tendance à vous disperser facilement, à vous laisser distraire par les problèmes d'argent ou d'amour. Attention à ce que cela ne tourne pas à l'obsession !

Sagittaire

23-11 au 21-12

Actuellement, vous devez tenir compte de l'avis de vos collaborateurs, ou de votre partenaire, pour tout ce qui concerne vos objectifs sociaux.

Capricorne

22-12 au 20-01

Vous n'êtes pas au mieux de votre forme, mais vous décidez de passer outre et de reprendre du poil de la bête grâce à votre volonté et votre persévérance.

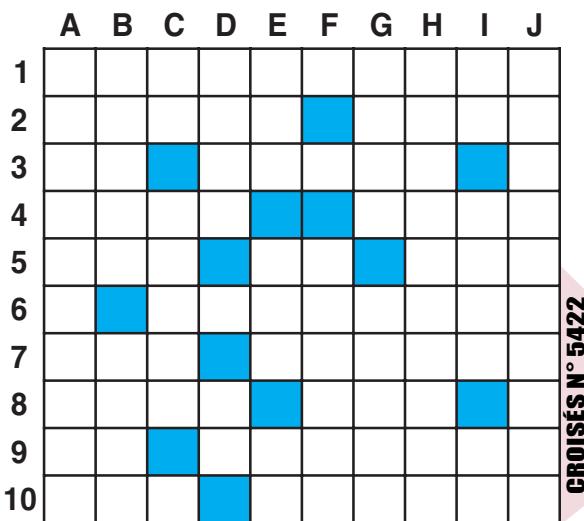
Verseau 21-01 au 18-02

Les plaisirs et les jeux occupent pleinement vos pensées et, pour peu que votre partenaire vous sollicite, vous voilà promptement tous les deux sous la couette !

Poissons

19-02 au 20-03

Vous savez très bien partager et compatir aux problèmes de votre entourage, mais parfois, ça déborde, comme aujourd'hui. Pour continuer d'avancer, il faut écoper !



Horizontalement:

- N'a rien de particulier.
- C'est quelqu'un ! Peluche.
- Ressens. Chemin.
- Sommeil paradoxal. Sort de la bouche des petits enfants !
- Tour d'orient. En effet. Se fait des cheveux.
- Petites branches.
- Vieux poème. Fondées sur le fondement.
- Points noirs sur la fraise. Marqué par les années.
- La terre ! Liant onctueux.
- Se trouve. Espèces.

Verticalement:

- Division statistique.
- Groupées. Trou en un.
- Conjonction. Pièce à monter.
- Marron ou chocolat. Au devant.
- A notre porte et à notre portée.
- Troisième place pour la petite.
- Se rendit compte. Flotte en atoll.
- Mauvais coucheur.
- Côté cour. Durandal ou Excalibur. Réfléchi.
- Croquées.

LES SOLUTIONS

CROISÉS N° 5421

A	N	E	C	D	O	T	E	P
T	C	R	I	M	P	U	R	
T	A	T	O	U	S	I	S	E
E	C	O	U	T	I	L	L	
N	P	L	V	I	E	N	T	
T	O	L	E	R	P	T	E	
I	A	R	E	T	E	S	M	
O	N	S	B	E	T	I	S	E
N	O	M	M	A	R	E	I	N
	S	E	M	B	L	E	C	T

FLECHES N° 5421

P	O	I	R	I	E	R	
L	M	O	N	T	C	A	
A	M	I	C	A	I	L	
I	T	R	O	U	V	E	
S	T	E	N	A	L	N	
A	R	R	I	V	E	T	
N	E	R	E	E	P	I	
T	O	N	N	E	A	R	
E	T	R	I	M	E	R	
R	A	N	E	U	V	E	
I	R	A	N	S	E	U	
E	C	R	I	T	U	S	A

FOUILLIS N° 5421 LIESSE (Lie - Esse)

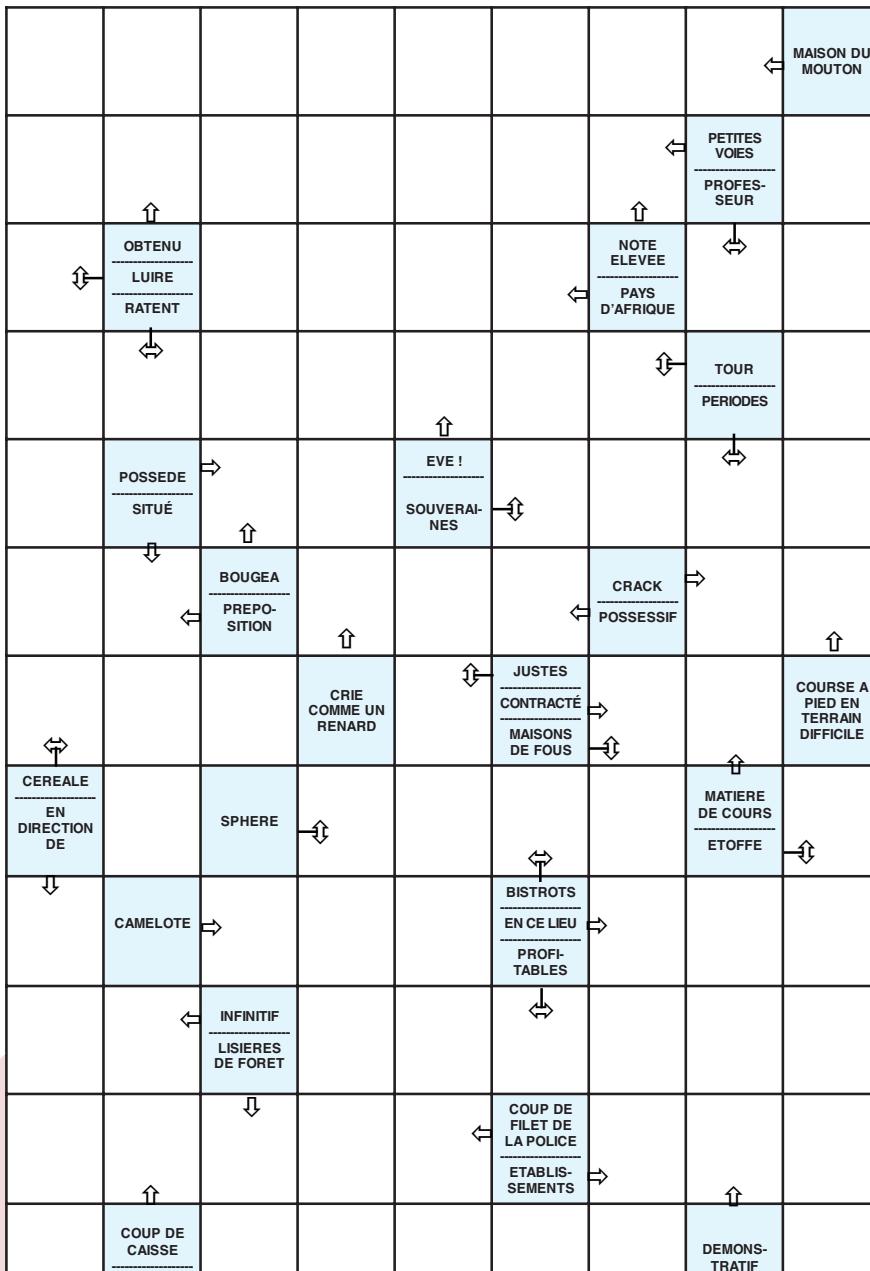
CODES N° 5421

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26

19	5	9	14	8	3	16		5	14
5	8		8	9	5	3	6		8
5	4		13	4	7	5		15	3
7		9	8		1	2	7	9	4
18	4		11	5	8	6		4	10
1	3	7	8		9		5	7	1
11	7		6	8	4	6	7	4	
11	4	6	1		6		1	2	17
	9	1	7	6		4	9	9	4
10		8	3	5	2	8			9
8	16	11	5	5		9	4	13	4
11	4		3	18		4		8	6
8		7		6	5	3	12	4	
4	8	9	4		4	7	4	3	12
2	7	8	11	4	6		6	7	4

CODES N° 5422

Jeux proposés par Chérifa Benghani



FOUILLIS N° 5422

Les 7 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est une unité de temps.

- Mon 2e est une boisson.

Mon tout signifie cogner.



L'Ukraine et l'UE ratifient l'accord d'association

L'Ukraine et l'Union européenne ont ratifié mardi un accord «historique» d'association, concrétisant l'éloignement du géron de la Russie de cette ancienne république soviétique en proie à une rébellion séparatiste prorusse. Moscou, qui voit cet accord d'un très mauvais oeil, a annoncé dans la foulée que son dispositif militaire serait renforcé dans «la zone de la Crimée», péninsule ukrainienne annexée en mars par la Russie. Cette décision, justifiée selon Moscou par l'aggravation de la crise en Ukraine et la nécessité d'intégrer ce territoire à l'ensemble de son dispositif militaire, illustre la volonté du Kremlin de maintenir la pression sur Kiev. Parallèlement, l'Ukraine a adopté des lois garantissant une plus grande autonomie des régions prorusses de l'Est, l'organisation dans les districts séparatistes d'élections le 7 décembre et une amnistie sous conditions pour les rebelles et les militaires qui s'affrontent depuis cinq mois dans un conflit qui a fait près de 2.900 morts et quelque 600.000 personnes déplacées, selon de nouveaux chiffres de l'Onu publiés mardi. S'exprimant devant les députés, le président ukrainien Petro Porochenko, arrivé en mai au pouvoir, a jugé que cette ratification à l'unanimité marquait un «premier pas» vers l'adhésion à l'UE de l'Ukraine.

L'Italie admet implicitement avoir payé des rançons pour la libération d'otages



L'Italie a parfois payé des rançons pour obtenir la libération de certains otages, a reconnu implicitement mardi le vice-ministre italien des Affaires étrangères, Lapo Pistelli. La péninsule est souvent accusée par la presse anglo-saxonne de payer systématiquement les rançons pour obtenir la libération de ses otages, même si le gouvernement a jusqu'à présent toujours officiellement démenti de telles pratiques. «C'est une approche un peu rigide car il y a otage et otage et je dois dire que, dans la majorité des cas où nous avons réussi à intervenir de manière positive, il n'y a eu aucun versement d'argent», a déclaré M. Pistelli à la radio 24. «Nous n'avons jamais effectué de blitz militaire, mais cela ne veut pas dire que nous avons toujours mis la main au porte-feuille», a-t-il ajouté. Il a évoqué le cas de Meriam Ibrahim, la Soudanaise chrétienne condamnée à mort pour avoir refusé de se convertir à l'islam puis acquittée après une mobilisation internationale, en faveur de laquelle l'Italie s'était engagée «et pour laquelle pas un centime n'a été déboursé». En ce qui concerne les six Italiens actuellement retenus comme otages, dont trois en Syrie, deux en Libye et un au Pakistan, M. Pistelli a expliqué que chaque cas était différent.

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

Six policiers tués par une bombe en Egypte



Six policiers ont été tués mardi par l'explosion d'une bombe dans le Sinaï égyptien, où des djihadistes commettent fréquemment des attentats contre les forces de sécurité, a annoncé le ministère de l'Intérieur. «Un engin a explosé près d'un véhicule de transport de personnel blindé au milieu d'un convoi de l'armée et de la police, tuant six policiers dont un officier», indique-t-il. L'attentat n'a pas encore été revendiqué mais le Sinaï est le bastion de groupes djihadistes qui y attaquent régulièrement les forces de sécurité, comme dans le reste du pays, en représailles selon eux à la répression lancée par le pouvoir contre les partisans de l'ex-président islamiste Mohamed Morsi depuis sa destitution par les militaires en 2013. Selon les autorités, des centaines de policiers et militaires ont péri dans ces attaques depuis que le premier président élu démocratiquement en Egypte a été arrêté par l'armée en juillet 2013. La grande majorité de ces attaques ont été revendiquées par deux groupes djihadistes.

Les frappes américaines en Syrie vont viser les «sanctuaires» des djihadistes



Les frappes aériennes que les Etats-Unis entendent conduire contre le groupe Etat islamique en Syrie vont viser les «sanctuaires» des djihadistes, a annoncé le secrétaire américain à la Défense Chuck Hagel mardi lors d'une audition au Sénat.

M. Hagel a indiqué que les raids aériens américains cibleraient «les sanctuaires de l'Etat islamique en Syrie. Cela comprend ses centres de commandement, ses capacités logistiques et ses infrastructures». S'exprimant à ses côtés, le plus haut gradé américain, le général Martin Dempsey, a toutefois prévenu que cette campagne aérienne ne ressemblerait pas à celle menée en 2003 en Irak contre Saddam Hussein. Baptisée à l'époque «shock and awe» (choc et effroi), elle misait sur une domination rapide de l'ennemi.

Cette campagne contre le grou-

pe Etat islamique «sera acharnée et longue», a ainsi souligné le général Dempsey.

Depuis le 8 août, les forces aériennes américaines ont mené 162 raids contre des positions djihadistes en Irak, un «cancer» selon le président Barack Obama. Bien que M. Obama ait fait part de son intention de viser les djihadistes en Syrie, aucune frappe américaine ne s'est, pour l'heure, déroulée en territoire syrien.

EDITORIAL

Par M. Abdou BENABBOU

L'ESPRIT D'UN SACRIFICE

forme avec l'intelligence. Que l'islam est d'abord repos de l'âme et sérénité de l'esprit et que la religion n'était pas pour les croyants, une force suprême destinée à compliquer la vie.

Leurs gouvernements viennent de recommander à la population de s'abstenir de faire couler un sang très coûteux pour tout le monde car sa coulée ne répond pas aux soucis économiques et sociaux du moment. La logique religieuse du mouton égorgé est à l'opposé du zèle onéreux des démunis et, bien au contraire, l'esprit du sacrifice n'était nullement une autre montée du croyant sur l'autel des supplices pour qu'il soit lui-même sacrifié. A l'évidence, l'Eternel n'a pas autant exigé et l'acte de foi sur le Livre sacré inscrit et bien compris, est empreint d'une haute dimension d'humanisme et de solidarité. Pour s'élever à la hauteur de cette dimension, il

suffirait peut-être pour les Algériens suivre l'exemple de leurs voisins de l'est et de l'ouest pour gagner eux aussi en cohésion et épargner à ceux qui arrivent péniblement à gérer leurs fins de mois par des acrobaties financières déraisonnées.

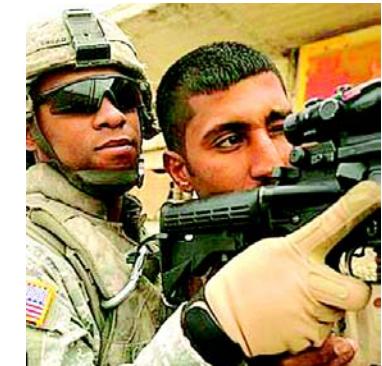
Si l'Aïd El Adha est une grande fête religieuse à honorer, il ne serait pas judicieux de la célébrer dans la contrainte de la fausse opulence avec de désastreux appareils. Faute de n'avoir pas pu se mouvoir dans cet exercice déréglé et, d'année en année, de plus en plus nombreuses sont les familles étranglées par les difficultés de la vie, et ont baissé les bras, élargissant les fossés au cœur de la société et développant la désunion alors que l'islam est d'abord unité et solidarité. Alors peut-être que les Algériens, tous les Algériens, seraient bien avisés de mieux se nourrir du noble esprit de cette Fête en réfléchissant à un grand symbole qui renforcerait leur unité.

Le Président de la République, censé être le père de la Nation, pourrait, au nom de tous, sacrifier un seul bœuf comme offrande à une religion sacrée et comme sacrifice de tout un peuple.

Tizi-Ouzou : des supporters de la JSK protestent

Une marche de supporters de la JS Kabylie a eu lieu, hier après-midi, à travers la ville de Tizi-Ouzou, pour demander «la levée des sanctions» prises à l'encontre du club par la Ligue professionnelle de football suite à la mort du joueur camerounais, Albert Ebossé. La foule, bigarrée aux couleurs vert et jaune des Canaris, s'ébranla à partir de l'esplanade du stade du 1er-novembre pour se diriger vers le siège de la wilaya, en passant par les rue Lamali et Abane Ramdane, pour déboucher à la place du musée du centre ville, où fut observée une minute de silence à la mémoire du défunt attaquant de la JSK. Après quoi, la procession a repris son chemin, en grossissant au fur et à mesure de son évolution à travers la rue Mohamed-Said-Ouzaïfoun et le boulevard Houari-Boumediène, pour déboucher devant le siège de la wilaya, où fut dégagée une délégation de supporters pour prendre attaché avec le wali et lui demander d'intercéder auprès des instances concernées pour la levée des sanctions», a-t-on appris sur place. Ces mêmes sanctions ont fait l'objet d'un recours, déposé lundi matin au niveau du bureau de la LFP par le président du club, Mohand Cherif Hannachi, tel qu'annoncé par celui-ci sur les ondes de la radio locale.

Des militaires américains au front avec les Irakiens



Le Pentagone pourrait envoyer ses conseillers militaires au front avec l'armée irakienne pour lutter contre le groupe Etat islamique, a indiqué le plus haut gradé américain, le général Martin Dempsey, mardi. «Si nous en arrivons au point où j'estime que nos conseillers doivent accompagner les troupes irakiennes dans leur offensive contre des cibles de l'Etat islamique, c'est ce que je recommanderais au président» Barack Obama, a déclaré le général Dempsey lors d'une audition au Sénat. Ses déclarations contrastent avec les assurances répétées du président Barack Obama de n'envoyer aucune troupe américaine au combat en Irak, un peu plus de deux ans et demi après le retrait des derniers soldats américains du pays. A l'heure actuelle, près de 300 conseillers militaires américains épaulent l'armée irakienne dans ses efforts contre le groupe Etat islamique, auteur d'une fulgurante offensive au nord du pays. Quelque 300 autres conseillers devraient bientôt arriver en renfort.

Le général Dempsey a pris soin d'expliquer que ces conseillers n'ont aucunement vocation à être impliqués directement dans les combats. Mais, si les circonstances venaient à l'exiger, ces conseillers seraient alors appelés à «fournir des conseils en combat rapproché» aux troupes irakiennes se battant sur le front.